TERRITOIRES EN VUES

REVUE DES TRAVAUX DE L'ESSAI-LABORATOIRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 2014-2015

# perspecto

École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

UNIVERSITÉ LAVAL

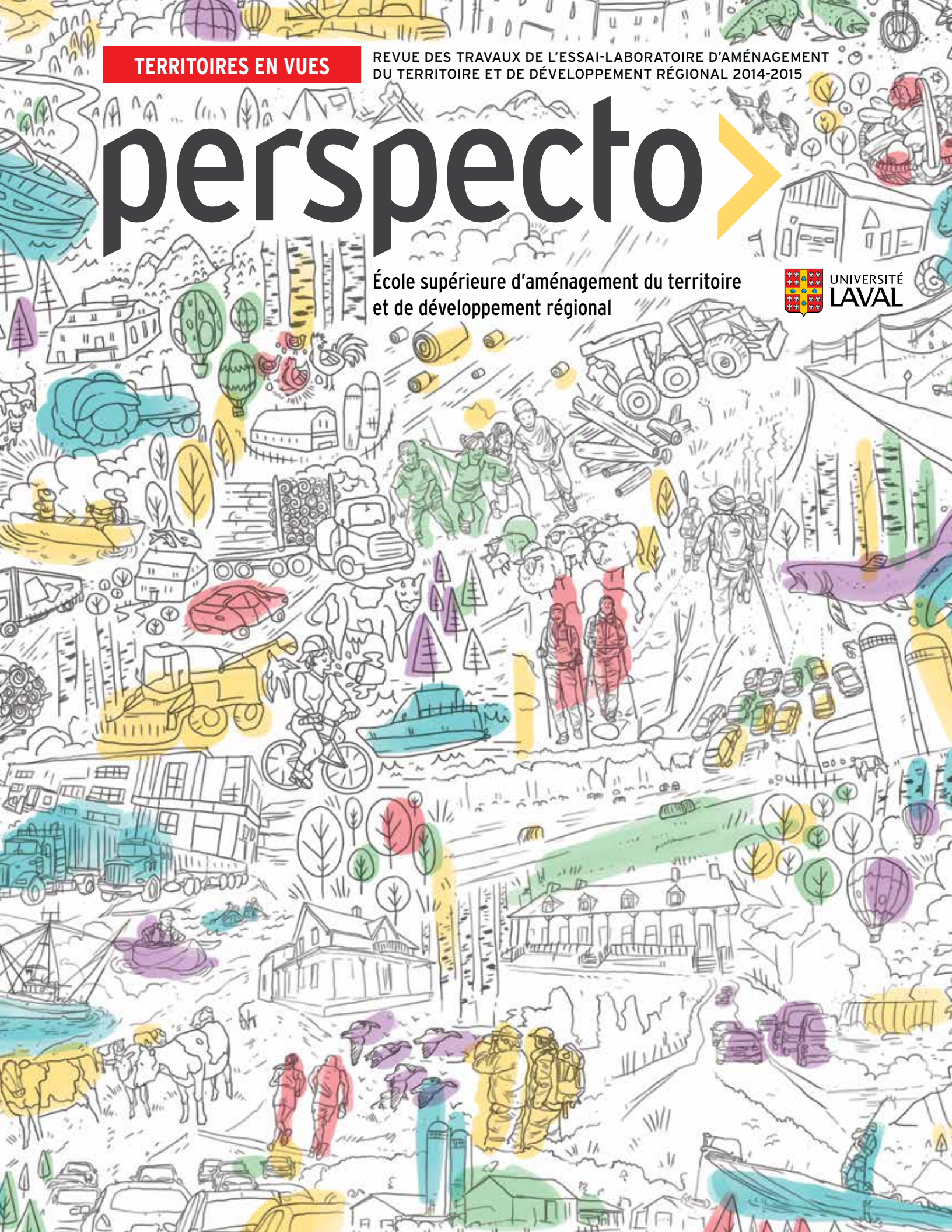

L'essai-laboratoire est une initiation, aussi riche qu'exigeante, à la pratique de l'aménagement. Durant toute une année, des étudiants finissants sont appelés à confronter les discours à la complexité du terrain, les principes théoriques aux impératifs de la pratique.

Mobilisés par le désir d'apprendre et d'acquérir des compétences, les étudiants et étudiantes ont conduit avec rigueur et créativité des recherches sur différents aspects de la Côte-du-Sud, en particulier les régions de Montmagny et de L'Islet. Ils nous offrent ici le regard neuf de jeunes aménagistes, empreints de passion et d'optimisme, sur ce territoire riche d'histoire et de patrimoine. Les recherches présentées ici participent, chacune à leur manière, à l'élaboration de nouvelles perspectives d'aménagement et de développement du territoire.

Je tiens à souligner comment il est important que les étudiants en Aménagement du territoire et en développement régional – les ATDériens comme on dit familièrement, fassent entendre leur voix. Qu'ils nous rappellent, à nous citoyens, l'importance de l'aménagement et aussi la pertinence de leur savoir-faire pour améliorer nos milieux de vie, si ce n'est au final notre qualité de vie.

Mes félicitations les plus sincères à tous les ATDériens et ATDériennes pour cet accomplissement. Bonne route à ces aménagistes de demain !

Alain Rochon
Doyen de la Faculté d'aménagement, d'architecture,
d'art et de design

# SOMMAIRE

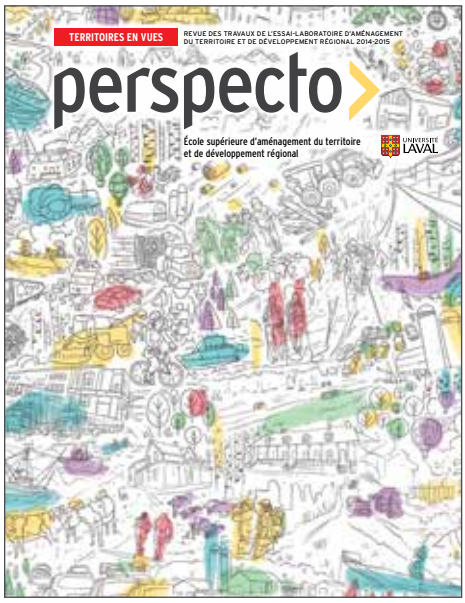


perspecto>

**Coordination et révision :**
Johanne Brochu, professeur ÉSAD
Alix Caulier-Lortie, assistante

**Conception, design graphique et montage :**
Isabelle Pelletier, designer graphique
dualconception@icloud.com

**Illustration de la couverture :**
Camille Dion-Bolduc
http://camilledionbolduc.tumblr.com

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Pavillon Félix-Antoine-Savard
2325, rue des bibliothèques
Bureau 1616
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6
CANADA

Renseignements — Secrétariat : 418 656-7685
Télécopieur : 418 656-2018
Courriel : esad@esad.ulaval.ca
www.esad.ulaval.ca

6 Territoires en vues

8 MONTMAGNY-L'ISLET :
terreaux fertiles de l'agriculture alternative ?

14 L'Islet : parc régional éclatant

21 LE PARADOXE DE L'ŒUF ET DE LA POULE APPLIQUÉ AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL :
les ménages ou les entreprises ?

26 L'évaluation d'impact sur la santé :
UNE CONTRIBUTION CLÉ POUR LA PLANIFICATION RÉGIONALE

32 DÉVELOPPER LE POTENTIEL PIÉTONNIER DE MONTMAGNY :
Et que ça marche !

38 Savoir citoyen et planification territoriale
LE DÉFI PARTICIPATIF DES PETITES ET MOYENNES VILLES QUÉBÉCOISES

44 Désindustrialisation et résilience territoriale
MRC DE MONTMAGNY : UNE RÉGION MANUFACTURIÈRE EN QUÊTE D'IDENTITÉ

50 LA RÉGION DE MONTMAGNY, ENTRE LITTORAL ET ARRIÈRE-PAYS :
une agglomération urbaine en devenir ?

52 Quand l'habit ne fait pas l'arrière-pays

59 La réactualisation des ensembles littoraux :
VERS UN MARIAGE HEUREUX ENTRE BANLIEUE ET VILLAGE ?

68 Montmagny, un chef-lieu à la confluence des ambitions

Pour une cinquième année, les étudiants à la maîtrise en aménagement du territoire et en développement régional (ATDR) de l'Université Laval vous proposent *Perspecto*, un recueil d'articles résumant les principales réalisations de leur essai-laboratoire. Ils ont trimé dur pour remplir de façon remarquable, et dans des délais souvent bien courts, les mandats que l'équipe de professeurs et de chargés de cours leur ont confiés. Comme vous pourrez le constater, ce ne fut pas en vain : la région d'étude ciblée – les municipalités régionales de comté de Montmagny et de L'Islet – a été passée au crible pour y découvrir toutes ses richesses et possibilités et, surtout, pour mettre en lumière les enjeux en devenir.

Cette année encore, les grands domaines de spécialité de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) – les parcs régionaux, le secteur manufacturier, la santé publique, l'accessibilité et les transports, les projets de développement et d'aménagement urbain – sont abordés par les étudiants. Mais aussi, l'ÉSAD innove en abordant plusieurs sujets d'étude sous des angles nouveaux et par l'exploration de nouvelles perspectives, comme l'impact de l'agriculture sur le développement local et régional, les logiques spatiales économiques ou encore la participation citoyenne et les consultations publiques.

On trouvera dans cette revue des pistes de solutions pour relever les défis auxquels sont confrontées les collectivités locales. Toute l'équipe espère que ces solutions sauront capter l'attention des décideurs et de la population en général. Mais à coup sûr, le *Perspecto* de cette année, tout comme ceux des années précédentes, ne devrait laisser personne indifférent. Bonne lecture !

Claude Lavoie, Ph.D.
Directeur de l'École supérieure d'aménagement du territoire
et de développement régional

Les rapports détaillés des recherches et projets sont disponibles en ligne au www.esad.ulaval.ca.

# TERRITOIRES EN VUES

VOLET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Jasmine Côté
Jean Renaud Pierre Louis
Moulay Driss Alaoui
Patrick Martineau
Stéphanie Côté

MONTMAGNY-L'ISLET :

## terreaux fertiles de l'agriculture alternative ?

La régulation de l'agriculture est un enjeu majeur pour le développement des territoires et des communautés locales. L'apparition de nouveaux enjeux tels que la mondialisation, les changements climatiques, le développement durable et la dévitalisation rurale ont provoqué l'émergence d'un modèle alternatif de développement agricole qui est complémentaire au modèle productiviste. Les résultats de recherche présentés attestent que ce modèle est en émergence dans les MRC de Montmagny et de L'Islet. L'épanouissement de celui-ci dans le futur dépendra de la consolidation d'une gouvernance territoriale avec des conventions et des coopérations spécifiques aux nouvelles pratiques agricoles qui en découlent. Pour ce faire, des mesures valorisant l'agriculture de proximité notamment du point de vue de l'aide technique gouvernementale, du financement des projets, de la commercialisation des produits et de la multifonctionnalité de l'agriculture seront nécessaires.

**Sous la direction de Mario Carrier, professeur titulaire.**

VOLET ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE

Teddy Deschampt
Virginie Girard-Bouchard
Eric Lebouthillier
Ariane Marais
Alexandre Savoie-Perron
Nicolas Trottier

## L'Islet : parc régional éclatant

Les parcs régionaux font progressivement leur apparition au Québec. Émanant d'initiatives régionales et ayant principalement une vocation récréative, ces parcs ont des missions, des organisations spatiales et des activités qui varient grandement d'une région à l'autre. La municipalité régionale de comté de L'Islet, en Chaudière-Appalaches, souhaite établir un parc régional sur son territoire. Nous avons donc élaboré un projet de parc qui rassemblerait les communautés et les acteurs du développement régional autour d'un concept novateur et mobilisateur. Dans cette optique, nous proposons de valoriser les attraits culturels, esthétiques, historiques et naturels de L'Islet au moyen d'un parc s'articulant autour de quatre dimensions : la forêt, l'art, la conservation et la quiétude. Ce projet implique la mise en valeur de 17 attraits par des activités et des aménagements variés répartis dans six secteurs distincts. Ce parc « éclaté » distribuera équitablement les retombées économiques, sociales et environnementales du projet sur l'ensemble du territoire de L'Islet.

**Sous la direction de Claude Lavoie, professeur titulaire.**

VOLET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Charles-David Babin
Alexandre Potvin
Olivier Ringue
Hamza Lekkat
Jean-Christophe Dubé

## LE PARADOXE DE L'ŒUF ET DE LA POULE APPLIQUÉ AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL : les ménages ou les entreprises ?

La période de forte croissance manufacturière de Montmagny coïncide avec une augmentation marquée de sa population. Une question se pose alors : entre les résidences et les entreprises, quel est le facteur qui initie le développement ? Étonnamment, la réponse se trouve dans des tests statistiques. La reconstitution à rebours de l'histoire de l'implantation des bâtiments est l'outil tout désigné pour trouver les liens de causalité.

À l'échelle de la ville, ce sont les résidences qui semblent avoir une influence sur l'établissement des entreprises. Néanmoins, l'analyse à l'échelle des quartiers révèle un autre facteur influençant le développement : les entreprises d'un secteur économique tendent à attirer d'autres entreprises du même type. Ainsi, l'effet d'entrainement mène les quartiers à une spécialisation graduelle vers une activité économique de même type.

**Sous la direction de Jean Dubé, professeur agrégé.**

VOLET SANTÉ PUBLIQUE

Marie-Pier Amyot
Marc-Antoine Guay
Ludovic Larochelle
Jessica Paquet
Jean André Pierre
Véronique Samson

## L'évaluation d'impact sur la santé : UNE CONTRIBUTION CLÉ POUR LA PLANIFICATION RÉGIONALE

Il est largement reconnu que la santé des individus ne résulte pas uniquement des choix personnels. Elle est aussi influencée par l'ensemble des conditions du milieu de vie dans lequel les personnes naissent, vivent et travaillent. La Municipalité régionale de comté (MRC) de Montmagny se situe dans une position privilégiée pour intervenir sur ces conditions afin de faciliter l'adoption de saines habitudes de vie. Ainsi, dans le contexte de la révision de son SAD, il pourrait être avantageux pour la MRC d'évaluer l'importance de la dimension sanitaire pouvant être touchée par la planification régionale. L'objectif de cette étude est d'identifier et de caractériser les principaux déterminants de la santé qui sont en jeu, ainsi que de proposer des recommandations qui pourraient contribuer à prioriser les interventions sur le territoire.

**Sous la direction d'Alexandre Lebel, professeur adjoint sous octroi.**

# TERRITOIRES EN VUES

VOLET TRANSPORT

Amélie Carignan,
Kélie Lamarre-Bolduc
Geneviève Massicotte
Jean-Philip Murray
Annie Ruelland

DÉVELOPPER LE POTENTIEL PIÉTONNIER DE MONTMAGNY :

## Et que ça marche !

Le niveau de marchabilité d'une ville est influencé par une multitude de paramètres, notamment la qualité de l'environnement bâti, la condition des infrastructures piétonnières et les facteurs psychologiques. Selon le *Walk Score,* Montmagny semble posséder un fort potentiel piétonnier. Toutefois, l'omniprésence de l'automobile persiste malgré les effets bénéfiques de la marche. Cette étude vise à analyser la performance piétonne en dégageant les potentiels et les contraintes qui influencent la pratique de la marche, afin d'améliorer la marchabilité dans la ville de Montmagny.

**Sous la direction d'Owen Waygood, professeur adjoint.**

VOLET PARTICIPATION PUBLIQUE

Jérôme Gendreau
Jimmy Duchesneau
Laurie-Ann Rioux
Myriam Gagné

## Savoir citoyen et planification territoriale

LE DÉFI PARTICIPATIF DES PETITES ET MOYENNES VILLES QUÉBÉCOISES

Le renforcement de la participation de la société civile à la gestion des affaires publiques est une préoccupation majeure des dernières décennies. De nombreux domaines et acteurs en appellent à une recomposition du système en place par l'intégration du savoir citoyen à l'expertise technique et professionnelle. Cette intégration se réalise au bénéfice d'une décentralisation des pouvoirs et par souci de validité et de transparence. Dans le champ de la planification territoriale, les méthodes évoluent et cela contribue à transformer en profondeur les conditions d'exercice des professionnels. Plusieurs questions persistent quant à l'opérationnalisation de cet impératif participatif : Comment des villes de petites et moyennes tailles, peuvent-elles y faire face ? Quelle forme la participation publique peut-elle prendre dans un contexte où les ressources humaines en aménagement sont plutôt limitées ? Voilà quelques interrogations auxquelles notre essai-laboratoire tentait de répondre.

**Sous la direction de Geneviève Cloutier, professeure adjointe.**

VOLET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Vickie Dufresne
Marie-Pier Lamy
Jessica Melançon
Sabine Nicolas
Samuel P. Laliberté

# Désindustrialisation et résilience territoriale

## MRC DE MONTMAGNY : UNE RÉGION MANUFACTURIÈRE EN QUÊTE D'IDENTITÉ

Au cours des dernières décennies, le secteur manufacturier nord-américain a subi de grandes pertes d'emplois au profit des pays émergents. La MRC de Montmagny, région dont la base économique repose sur le secteur de la fabrication, a été particulièrement affectée par la fermeture de nombreuses usines. Parallèlement à ces changements, la région doit aussi faire face à des problématiques de vieillissement de sa population liées à la transition démographique. La région doit donc savoir s'adapter à ce nouveau contexte socio-économique.

Cette étude exploratoire vise à circonscrire la situation prévalant sur le territoire à l'étude, à caractériser sa structure économique et son tissu industriel ainsi qu'à cerner ses perspectives d'avenir. L'étude de ces données permettra de caractériser le niveau de résilience de la région et de formuler des recommandations judicieuses.

**Sous la direction de Jean-Yves Tellier, professeur invité.**

VOLET URBANISME

Laurent Aubin
Pascal Beaulieu
Guillaume Bergeron
Anne-Marie Busque-Dubois
Audrey-Ann Fillion
Félix Fortin-Lauzier
Laure Garel
Joëlle Gendron
Johnatann Gordon
Jérôme Grondin
Étienne Lefebvre-Guimont
Simon Lemieux
Antoine Maranda
Raphaëlle Mills-Montesinos
Mohamed Amine Touham

## LA RÉGION DE MONTMAGNY, ENTRE LITTORAL ET ARRIÈRE-PAYS :

# une agglomération urbaine en devenir ?

Solidement ancrée dans le territoire québécois, la région de Montmagny exerce un attrait certain. La grandeur de ses paysages mis en exergue par la majesté du fleuve Saint-Laurent et l'omniprésence des Appalaches en arrière-plan, la convivialité de ses villes et villages ainsi que son dynamisme économique sont autant de qualités qui lui confèrent une indéniable vitalité. Ces dernières années, dans le sillage du déploiement de la grande région métropolitaine de Québec, la région connait d'importantes transformations : les villages du littoral et de l'arrière-pays s'urbanisent alors que les services et les commerces se concentrent de plus en plus à Montmagny. La reconfiguration observée des rapports entre les établissements laisse voir l'émergence d'une agglomération urbaine prenant la forme d'une ville entourée de ses banlieues. Comment tirer parti de cela ? Quelles interventions urbanistiques, quelles formes urbaines contribueraient à l'articulation féconde de la vie locale et régionale, de l'urbanité et de la ruralité ?

**Sous la direction de Johanne Brochu, professeure agrégée, de David Paradis et de Philippe Plante, chargés de cours.**

*Parmi les ressources naturelles réputées stratégiques convoitées avec le processus de mondialisation de l'économie, les terres agricoles ne sont pas les moindres. Aussi, dans ce contexte, la régulation de l'agriculture devient un enjeu majeur pour le développement des territoires et des communautés locales. C'est autour de cet enjeu que cette équipe d'essai-laboratoire s'est intéressée à un modèle « alternatif » de développement agricole qui a émergé au cours des dernières décennies et qui touche éminemment aux rapports entre les ressources naturelles, agricoles dans ce cas, la gouvernance et les communautés. Ce modèle « alternatif » en agriculture se définit, notamment, par la poursuite de plusieurs finalités, que celles-ci soient économiques, sociales ou environnementales. Il serait à la fois à l'opposé et en complément à un modèle « productiviste », lequel serait orienté surtout sur les finalités économiques. Comment ce nouveau modèle s'incarne dans des territoires, comme les MRC de Montmagny et de L'Islet, qui sont à la frontière entre des territoires périphériques et des territoires péri-urbains, lesquels, pour ces derniers, sont réputés pour être propices à l'essor d'un tel type d'agriculture ? C'est cette question qui a été au cœur de la démarche de l'équipe. Pour y répondre, il a fallu qu'ils apprennent à faire « parler » les artisans de cette nouvelle agriculture. Ils l'ont fait et ils ont ainsi trouvé un « discours » avec un nouveau « sens ». En effet, ils ont réussi avec brio, mais au prix de beaucoup de patience, de travail et de rigueur, à percer, à travers ce discours, les fondements économiques et sociologiques de la mise en place de ces nouvelles pratiques en agriculture, porteuses d'espoir pour un développement durable des territoires ruraux. Je vous invite à suivre attentivement le parcours qu'ils ont effectué pour y arriver.*

***Mario Carrier, Ph.D., Urb. OUQ, professeur titulaire, ÉSAD***

## Montmagny-L'Islet :

# TERREAUX FERTILES DE L'AGRICULTURE ALTERNATIVE?

Par Jasmine Côté, Jean Renaud Pierre Louis, Moulay Driss Alaoui, Patrick Martineau et Stéphanie Côté.

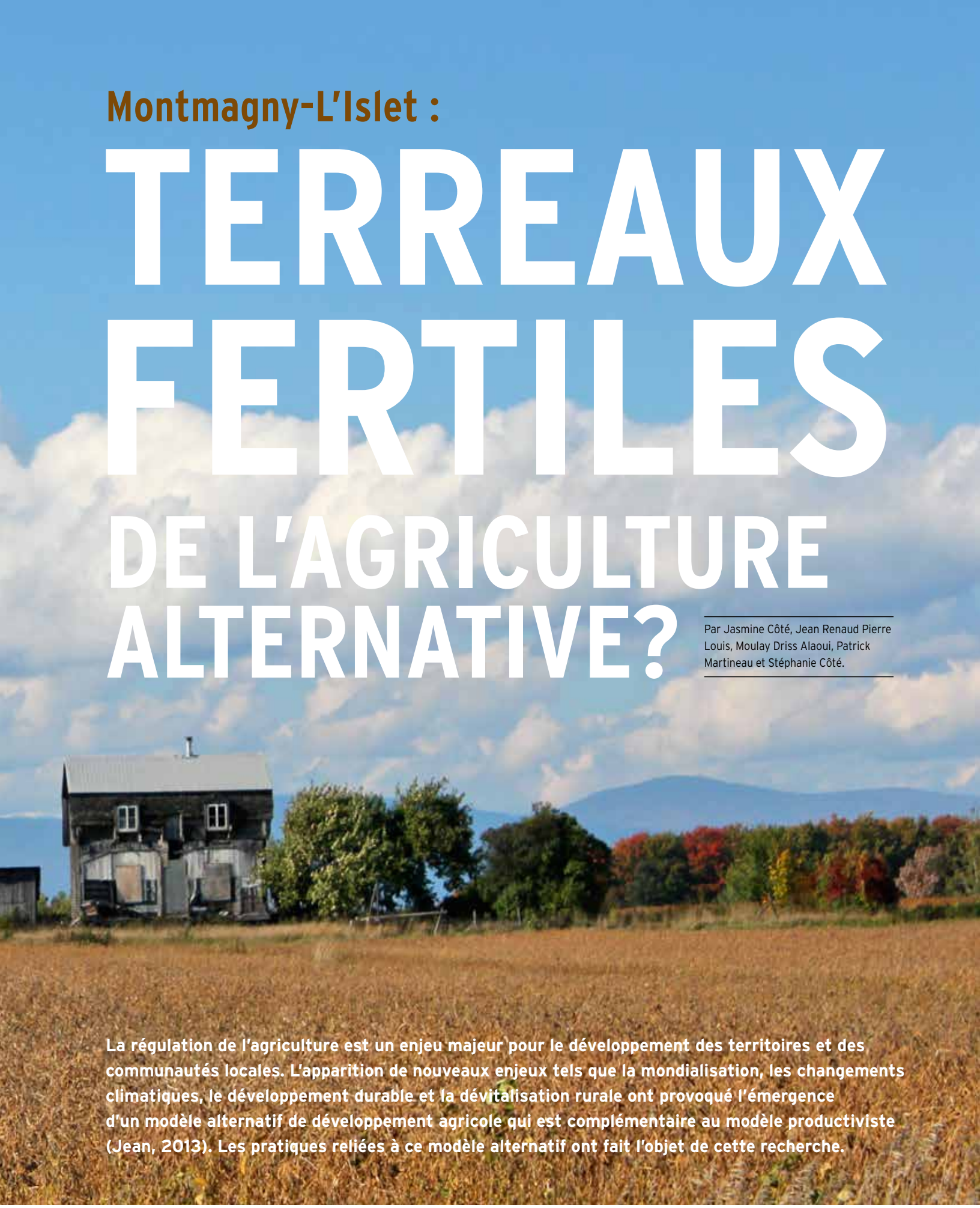

**La régulation de l'agriculture est un enjeu majeur pour le développement des territoires et des communautés locales. L'apparition de nouveaux enjeux tels que la mondialisation, les changements climatiques, le développement durable et la dévitalisation rurale ont provoqué l'émergence d'un modèle alternatif de développement agricole qui est complémentaire au modèle productiviste (Jean, 2013). Les pratiques reliées à ce modèle alternatif ont fait l'objet de cette recherche.**

Photo : Joëlle Gendron

# Un potentiel agricole contrasté

Dans les MRC de Montmagny et de L'Islet, les terres agricoles de bonne qualité sont rares et se concentrent le long du littoral offrant ainsi des sols minéraux de classes 2 à 4 (figure 1). Cependant, le plateau appalachien, qui occupe environ 80 % du territoire des MRC, renferme un sol minéral jugé inapte à un grand nombre de cultures. Les fermes de Montmagny performent davantage économiquement que les entreprises agricoles de L'Islet (figure 2).

**Figure 2 – Nombre de fermes et revenus agricoles bruts totaux dans les MRC, 2011**

| MRC | L'Islet | Montmagny |
|---|---|---|
| Nombre de fermes | 532 | 322 |
| Revenus agricoles bruts totaux | 70,3 M$ | 67,7 M$ |

AME 6602 Essai-laboratoire, volet développement régional – Agriculture / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : Statistique Canada, 2011

**Figure 1 – Potentiel agricole des MRC de Montmagny et de L'Islet**

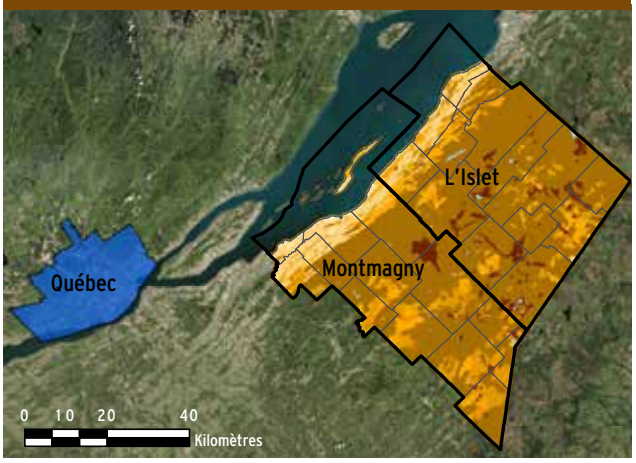


AME 6602 Essai-laboratoire, volet développement régional – Agriculture / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)

LÉGENDE

- MRC de L'Islet et Montmagny
- Limite des municipalités

**Potentiel agricole**

- Eau
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- Classe 5
- Classe 7
- Classe 8
- 0

## Agriculture productiviste

Elle est axée sur la production de masse, l'utilisation intensive de la machinerie et d'intrants agricoles et la maximisation de la productivité.

## Agriculture alternative

Ce type d'agriculture comprend, en plus de la finalité économique, d'autres finalités notamment environnementales, sociales (développement communautaire) et paysagères. Il favorise la culture à petite échelle et est tourné vers une commercialisation de proximité. Elle comprend les pratiques suivantes : agrotourisme, circuits courts en alimentation, nouveaux types de cultures (agriculture biologique, etc.) et multifonctionnalité de l'agriculture.

Photo : Joëlle Gendron

Photo : Joëlle Gendron

## Des jeux de proximités

Le concept directeur de la recherche est celui de gouvernance territoriale. La gouvernance se définit ici comme un jeu de proximités territoriales et d'acteurs (Torre & Beuret, 2012). La proximité territoriale est la résultante d'une combinaison entre la proximité géographique et la proximité organisée. La figure 3 illustre, d'une part, que les proximités organisées se développent à l'intérieur d'un territoire composé de diverses proximités géographiques. D'autre part, les proximités organisées se construisent à partir des « modes de coordination locale » : conventions, coopérations localisées et conflits d'usage de l'espace.

La stratégie de recherche a consisté à identifier les conventions (règles tacites) et les coopérations, ainsi que les conflits de l'usage de l'espace en milieu agricole. Ce sont ces éléments qui fondent les logiques d'appartenance (réseaux) et de similitude (valeurs) à la base de la gouvernance territoriale (figure 3). L'hypothèse principale de notre recherche est que l'émergence du modèle alternatif en agriculture entraîne un nouveau type de gouvernance territoriale, avec des conventions et coopérations qui lui sont propres.

Figure 3 – Proximités et modes de coordination dans les territoires

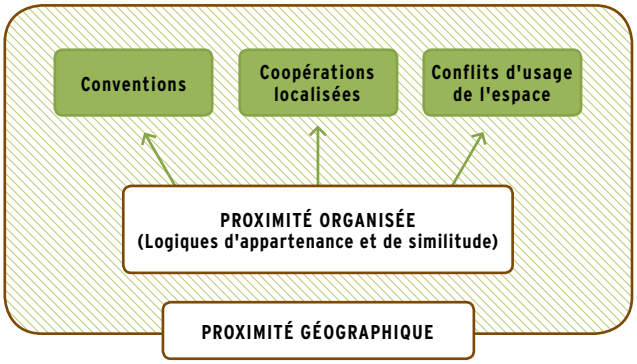


Source : Torre et Beuret, 2012, p.79

L'émergence du modèle alternatif en agriculture entraîne un nouveau type de gouvernance territoriale

## Des rencontres qui en disent long

Dans cette recherche, 19 entrevues ont été réalisées avec des agriculteurs pratiquant l'agriculture alternative (onze dans la MRC de L'Islet et huit dans la MRC de Montmagny) et quatre entrevues avec des associations d'agriculteurs.

L'approche quantitative poursuivait deux objectifs. D'abord, de réaliser un recensement, le plus exhaustif possible, des entreprises agricoles pratiquant l'agriculture alternative dans les deux MRC. Puis, à partir d'informations obtenues lors des entrevues, d'effectuer une analyse descriptive de certaines variables reliées au phénomène, apportant ainsi une meilleure compréhension de celui-ci.

L'approche qualitative a été utilisée afin de comprendre le sens que donnent les répondants à leurs actions. Dans les faits, il s'est agi de dégager, par induction, et à partir du discours des acteurs rencontrés, les conventions, les coopérations et les conflits structurant leurs actions autour de l'agriculture alternative. Pour ce faire, chacune des entrevues a été analysée par au moins deux membres de l'équipe.

## Des constats éloquents

### OÙ EN EST RENDUE L'AGRICULTURE ALTERNATIVE ET SES PRODUCTEURS ?

Globalement, les résultats de la figure 4 montrent l'existence d'une agriculture alternative en émergence. Cette dernière occupe un nombre significatif d'entreprises agricoles. Sur les 854 fermes des deux MRC, nous estimons qu'environ 10 % pratiquent au moins une forme d'agriculture alternative. Loin d'être exhaustif, ce recensement indique qu'il y a des entreprises agricoles dans les quatre pratiques. Il faut noter qu'une même ferme peut avoir plusieurs pratiques et que l'agriculture alternative semble plus développée à L'Islet qu'à Montmagny.

**Figure 4 – Recensement des pratiques alternatives**

| MRC | AGROTOURISME | | CIRCUITS COURTS | | BIOLOGIQUE | | MULTIFONCTIONNALITÉ | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | MAPAQ | Maison | MAPAQ | Maison | MAPAQ | Maison | MAPAQ | Maison |
| L'Islet | 8 | 16 | ND | 29 | 52 | 42 | 14 | 6 |
| Montmagny | 7 | 13 | ND | 25 | 22 | 19 | 9 | 7 |
| Total | 15 | 29 | ND | 54 | 74 | 61 | 23 | 13 |

AME 6602 Essai-laboratoire, volet développement régional – Agriculture / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : Mapaq, Direction Régionale de la Chaudière-Appalaches

Chez les agriculteurs rencontrés, la majorité, soit 12 des 19 répondants, a pour occupation principale l'agriculture. Également, les 3/4 des répondants pratiquent leurs activités agricoles alternatives dans le même secteur géographique que leur lieu de résidence. Ces activités ont débuté pour les 2/3 des agriculteurs dans les années 2000, démontrant ainsi que le phénomène de l'agriculture alternative est récent. Le chiffre d'affaires relié à l'agriculture alternative des producteurs varie entre 3000 $ et 550 000 $. Une majorité des entreprises (12/19) ont enregistré au cours des trois dernières années, un chiffre d'affaires relié à leurs pratiques alternatives, en croissance allant de 10 % à 40 % par année démontrant ainsi le dynamisme de ce type d'agriculture.

### LES COOPÉRATIONS EN ACTION

L'agriculture alternative génère de nouveaux types de coopérations. Par exemple, étant donné l'information limitée sur certaines cultures, les agronomes mandatés par le gouvernement doivent se déplacer plus souvent qu'auparavant sur le terrain pour épauler les producteurs alternatifs. Ensuite, les regroupements d'agriculteurs sont assez fréquents, les 3/4 des producteurs interviewés font partie d'associations agricoles, autres que l'UPA. Finalement, des instituts de recherche scientifique, dont un localisé à proximité de notre territoire d'étude (La Pocatière), ont collaboré avec trois agriculteurs interviewés.

**Commercialisation**

Les difficultés liées à la commercialisation sont les plus récurrentes chez les producteurs rencontrés (15/19). L'agriculture alternative nécessite la mise en place de nouveaux marchés et de nouvelles formes de commercialisation ainsi que le développement d'une culture d'achat local.

**Les finalités multiples de l'agriculture**

Les finalités de l'agriculture alternative sont différentes des finalités de l'agriculture productiviste. L'agriculture alternative considère d'autres finalités (développement local, préservation des paysages, protection de l'environnement, etc.) comme étant toutes aussi importantes que les finalités économiques, ce qui contraste avec l'agriculture productiviste.

## DES RÈGLES EN CONSTRUCTION

L'émergence de l'agriculture alternative entraîne de nouvelles conventions et de nouveaux conflits autour de la construction de la nouvelle gouvernance. En voici quatre parmi les plus significatifs.

**Gestion gouvernementale adaptée**

Les producteurs se sentent désavantagés par la réglementation contraignante et par le manque d'expertise nécessaire au développement de l'agriculture alternative. À cet effet, les producteurs rencontrés (12/19) proposent un allégement des procédures administratives, le maintien des programmes de subventions spécifiques à leurs pratiques et des déplacements accrus des fonctionnaires sur le terrain.

**Financement**

Les agriculteurs rencontrés font face à plusieurs difficultés d'accès au financement. Plusieurs arguments sont utilisés par les institutions financières afin de justifier certains refus de prêts dont, l'âge avancé des producteurs et la localisation de l'entreprise dans le Sud des MRC. Cette situation entraîne des revendications chez les producteurs alternatifs ; on parle alors d'une nouvelle convention voulant que l'accessibilité au financement devrait être aussi favorable pour les producteurs de l'agriculture alternative que pour ceux de l'agriculture productiviste.

## Quel avenir pour l'agriculture alternative ?

Les résultats de recherche présentés indiquent qu'il y a bel et bien un modèle d'agriculture alternative qui est en émergence dans les MRC de Montmagny et de L'Islet, lequel est complémentaire au modèle productiviste. L'épanouissement du modèle alternatif dans le futur dépendra de la consolidation d'une gouvernance territoriale spécifique aux nouvelles pratiques agricoles qui en découlent. En lien avec les nouvelles conventions et coopérations de cette gouvernance, le modèle alternatif aura besoin de mesures de soutien valorisant l'agriculture de proximité notamment du point de vue de l'aide technique gouvernementale, du financement des projets, de la commercialisation des produits et de la multifonctionnalité de l'agriculture.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES


JEAN B. 2013. « La reterritorialisation de l'agriculture : un exemple québécois de fabrique d'une nouvelle agriculture durable en région agricole marginalisée », *Nouvelles formes d'agriculture : pratiques ordinaires, débats publics et critique sociale* (Dijon, 20-21 novembre 2013). UQAR, Québec. p. 43 à 50.

TORRE A. & J-E BEURET. 2012. *Proximités territoriales*. Economica. Coll. Anthropos. 105 p.


L'agriculture alternative considère d'autres finalités [...] comme étant toutes aussi importantes que les finalités économiques

# L'ISLET : PARC RÉGIONAL ÉCLATANT

Par Teddy Deschampt, Virginie Girard-Bouchard, Eric Lebouthillier, Ariane Marais, Alexandre Savoie-Perron et Nicolas Trottier

**LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'ISLET SOUHAITE SE DOTER D'UN PARC RÉGIONAL ÉCLATÉ, AVEC PLUSIEURS SECTEURS. COMMENT CRÉER UN PARC QUI REFLÈTE FIDÈLEMENT L'IMAGE DE LA RÉGION ET QUI SE DISTINGUERA AUSSI DE SES VOISINS ? PAR UN CONCEPT ORIGINAL ET UN PROJET RASSEMBLEUR, MARQUÉ PAR L'ART, LA FORÊT ET UNE DOUCE QUIÉTUDE. PETITE TOURNÉE D'UNE RÉGION OÙ TOUT EST À DÉCOUVRIR…**

**Les parcs régionaux québécois existent depuis environ 30 ans. Ils sont le fruit d'initiatives de conservation dont l'origine remonte au 19e siècle avec la création des premiers parcs nationaux aux États-Unis (1872), au Canada (1885) et au Québec (1895). Sous plusieurs aspects, les parcs régionaux ressemblent aux parcs nationaux, mais la conservation n'est pas forcément leur finalité principale.**

Au Québec, un parc régional est « *un territoire à vocation récréative dominante, établi sur des terres du domaine public ou des terres privées [dont] la création émane d'une initiative régionale* ». Ses objectifs principaux sont de « *rendre de nouveaux espaces naturels protégés plus accessibles pour la pratique d'activités récréatives de plein air [et de favoriser] la mise en valeur d'espaces naturels dotés d'un potentiel récréatif tout en assurant une utilisation harmonieuse des ressources qu'ils supportent* » (Caron et Martel, 2010 : 462).

De tels objectifs s'atteignent de multiples manières, ce qui explique la grande diversité des parcs régionaux déjà établis au Québec. Ils ont tous une vocation récréative, mais peuvent aussi inclure des activités de conservation ou d'exploitation durable de leurs ressources naturelles. Par ailleurs, en raison de la dispersion des attraits à valoriser dans une région, certains parcs ont une forme plutôt éclatée : leur territoire est organisé en plusieurs secteurs discontinus. Ce type de parc conviendrait bien à la municipalité régionale de comté (MRC) de L'Islet, située dans l'est de la région Chaudière-Appalaches, puisque ses attraits sont répartis sur une très vaste superficie (près de 2 100 km$^2$).

Si tous les membres de la collectivité se sentent mobilisés par la création d'un parc, ses chances de succès seront plus grandes et il sera plus facile de distribuer de façon équitable les retombées du projet

Photo : © Équipe Essai-laboratoire, volet environnement, 2014

*J'aime beaucoup la région Chaudière-Appalaches, et c'est surtout grâce aux nombreux essais-laboratoires qui s'y sont déroulés que je la connais si bien. C'est une région aux paysages très diversifiés, avec une mixité d'usages de l'agriculture à la forêt, qui ravit autant l'œil du touriste que celui de l'aménagiste du territoire. On y trouve des gens chaleureux et accueillants qui n'hésitent jamais à vous porter assistance lorsque vous en avez besoin (quand je cherche mes fameuses plantes envahissantes...).*

*C'est aussi une région de grand potentiel pour les activités de plein-air que l'on qualifie parfois de secret le mieux gardé. Un peu trop même, car dans la région de L'Islet, le potentiel, bien qu'énorme, est bien peu mis en valeur. Qu'à cela ne tienne, l'équipe dont j'ai eu le bonheur de superviser cette année a relevé le défi de taille : celui de proposer un parc régional pour L'Islet, question de mettre en relief les richesses du patrimoine local, qu'il soit naturel, artistique ou historique.*

*Il ne fallait pas seulement proposer un parc récréatif, mais aussi et surtout un concept apte à poser les bases d'un projet mobilisateur et rassembleur qui démarquerait le parc régional de L'Islet des autres parcs voisins. À vous de voir si l'exercice est réussi, mais en ce qui me concerne, la région de L'Islet fera désormais partie de mes destinations privilégiées pour la recherche de lieux de ressourcement d'une valeur insoupçonnée !*

***Claude Lavoie, Ph.D., professeur titulaire, ÉSAD***

La MRC de L'Islet est confrontée à des problèmes que partagent plusieurs régions rurales du Québec : l'exode et le vieillissement de sa population, le déclin de sa base industrielle traditionnelle et la forte concurrence des régions voisines. De plus, on trouve sur le territoire deux réalités, soit celle du nord (littoral du fleuve Saint-Laurent), où l'économie se porte bien, et celle du sud (plateau appalachien), où les difficultés économiques sont plus prononcées. C'est dans ce contexte qu'un projet de parc régional éclaté pourrait devenir rassembleur. En effet, si tous les membres de la collectivité se sentent mobilisés par la création d'un parc réparti sur l'ensemble du territoire, non seulement ses chances de succès seront plus grandes, mais il sera aussi plus facile de distribuer de façon équitable les retombées économiques, sociales et environnementales du projet. Bien que la MRC de L'Islet souhaite travailler à l'élaboration d'un parc régional éclaté, elle n'a pas encore pu consacrer beaucoup de ressources à ce projet. Nous nous sommes donc donnés pour objectif de lui proposer un avant-projet.

## L'ISLET : UN TERRITOIRE À DÉCOUVRIR

Notre équipe a réfléchi à un concept qui permettrait de donner au parc une touche distincte et innovante, en plus de correspondre à l'identité de la région. Pour ce faire, nous avons d'abord parcouru le territoire des 14 municipalités de L'Islet, des rives du fleuve à la frontière américaine, afin d'identifier leurs attraits naturels, culturels et historiques ainsi que leurs paysages d'intérêt. Des rencontres avec des aménagistes et des élus nous ont également permis de mieux comprendre les dynamiques locales et régionales. Des entretiens supplémentaires avec des intervenants impliqués dans d'autres parcs régionaux nous ont aussi permis de mieux cerner les enjeux et les défis relatifs à l'implantation de ce type de projet. Grâce à ce travail exploratoire, nous avons pu circonscrire les dimensions qui pourraient être mises en valeur dans notre projet de parc. Ces dimensions forment le cœur du concept du parc.

**On trouve dans L'Islet quatre dimensions autour desquelles un projet de parc régional pourrait s'articuler : la forêt, l'art, la quiétude et la conservation des milieux naturels**

## UN PARC, QUATRE DIMENSIONS

On trouve dans L'Islet quatre dimensions autour desquelles un projet de parc régional pourrait s'articuler : la forêt, l'art, la quiétude et la conservation des milieux naturels.

Figure 1 – La forêt de L'Islet en automne

Photo : © B. Bédard, 2014

La forêt est omniprésente dans L'Islet. Paisible, elle offre une voûte accueillante pour le promeneur et un paysage très coloré l'automne.

La forêt couvre 85 % du territoire de L'Islet. Elle offre des paysages exceptionnels (figure 1) et fournit les ressources de base pour l'industrie du bois et les exploitants acéricoles, ainsi que pour les artistes et artisans. Le parc régional se situerait essentiellement en forêt ; la dimension forestière ne peut donc pas être occultée. Elle se déclinerait sous plusieurs formes, allant du sentier pédestre forestier à la découverte des productions forestières et acéricoles durables.

Figure 2 – *Après le chaos*, de Bob Verschueren

Photo : © Bob Verschueren et Associazione Arte Sella, 2010 / Site Internet officiel de Bob Verschueren

Un exemple de *land art*, le fruit d'un travail dans et sur la nature. Il valorise l'esthétique du cadre naturel et offre de l'originalité à la promenade, tout en étant un élément structurant (ici, un pont) nécessaire au sentier de randonnée.

L'art est l'un des traits distinctifs et identitaires de L'Islet, particulièrement près du littoral du fleuve où se trouvent de nombreuses galeries d'art et ateliers d'artistes et où sont organisés plusieurs festivals. Intégrer cette dimension artistique dans un projet de parc régional, notamment en y exposant des œuvres sculptées le long des sentiers (figure 2), en aménageant des espaces de performance et en dotant chacun des secteurs d'une signalétique originale créée par les artistes locaux, permettrait d'offrir aux visiteurs une expérience unique art-nature, tout en créant un effet rassembleur nord-sud.

Figure 3 – La chute à Taupin

Photo : © Équipe Essai-laboratoire, volet environnement, 2014

Le clapotis de l'eau possède de réelles vertus anti-stress. Dans le secteur des chutes, la contemplation de la rivière Bras-Saint-Nicolas vient reposer les randonneurs.

Figure 4 – Rat musqué, *Ondatra zibethicus*

Photo : © Simon Pierre Barrette, 2013, Site internet d'Environnement Canada, rubrique Réserves nationales de faune

L'Islet comporte quatre habitats du rat musqué dont deux à l'intérieur du projet de parc régional.

Un parc régional dans L'Islet pourrait offrir ce qu'il est de plus en plus difficile de trouver de nos jours : la paix et la sérénité, mais pas trop loin d'une agglomération urbaine d'importance

L'Islet est un territoire peu densément peuplé, avec un ciel étoilé de qualité et de vastes espaces calmes qui invitent à la contemplation (figure 3). La quiétude est une dimension dont les attraits sont de plus en plus recherchés par une clientèle essoufflée de sa vie urbaine mouvementée. Un parc régional dans L'Islet pourrait offrir ce qu'il est de plus en plus difficile de trouver de nos jours : la paix et la sérénité, mais pas trop loin d'une agglomération urbaine d'importance (Québec).

La dernière dimension autour de laquelle le parc pourrait s'articuler est la préservation de la nature et des services écologiques qu'elle rend. Le territoire de L'Islet est parsemé de plusieurs lieux protégés d'intérêt écologique (figure 4), et on y trouve des écosystèmes fournissant des services importants sur le territoire. L'intégration d'une dimension de conservation au parc permettrait d'assurer la pérennité de ces services.

## UN PARC, SIX SECTEURS, DIX-SEPT ATTRAITS

Lors de notre tournée régionale, nous avons pu dresser une liste préliminaire de 40 attraits à valoriser. Au terme de notre réflexion, nous en avons retenu 17 en fonction de leur potentiel, de leur complémentarité et de leur accessibilité. Ils se répartissent en six secteurs offrant une gamme variée d'activités.

La carte du parc (figure 5) localise chacun des secteurs, les activités qu'ils comportent ainsi que les attraits qui y seront mis en valeur. On y trouve aussi les partenaires potentiels du parc qui offrent des produits touristiques compatibles avec les quatre dimensions du projet. De plus, différentes routes panoramiques agrémentent les déplacements des visiteurs entre les secteurs. Éventuellement, certains secteurs seront aussi reliés par des parcours cyclables, pédestres ou navigables. Le tableau synthèse (figure 6) qui accompagne la carte identifie les activités et les services qui seront offerts dans chacun des six secteurs si le projet se concrétise. Certaines activités existent déjà et seront bonifiées, par exemple avec le prolongement de sentiers pédestres, tandis que d'autres seront à créer de toutes pièces (sentiers artistiques, observatoire astronomique, etc.).

Figure 5 – Les différents secteurs du projet de parc régional de L'Islet

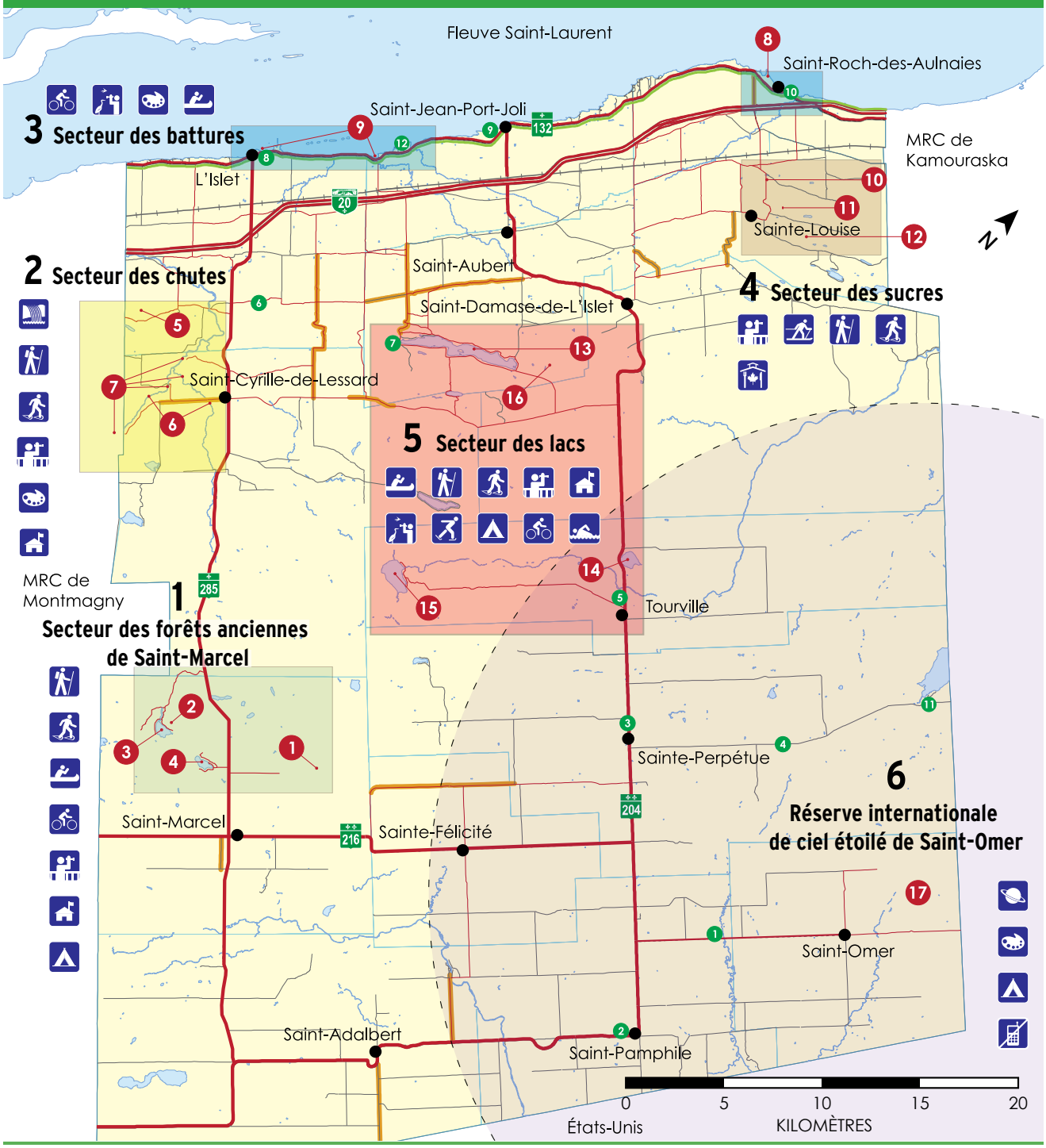


Routes numérotées

Routes secondaires

Routes panoramiques

Route verte

25 km

Ciel étoilé
Périmètre d'intervention
*Sujet à modification selon étude de caractérisation

**Partenaires potentiels**

1. Golf de Saint-Pamphile
2. Festival du Bucheux
3. Finesse Boisée
4. Centre de Plein Air La Grande Escapade
5. Centre sportif Le Jasmin
6. Club sportif Les Appalaches
7. Camp Trois-Saumons
8. Musée maritime du Québec
9. La Biennale de la sculpture de Saint-Jean-Port-Joli
10. La Seigneurie des Aulnaies
11. Zone d'exploitation contrôlée Chapais
12. Musée de la mémoire vivante

**Attraits**

1. Forêt ancienne du Ruisseau-Hamon
2. Refuge biologique de forêt mûre et surannée
3. Lac d'Apic
4. Lac Fontaine Claire
5. Le Pain de Sucre (L'Islet)
6. Bras Saint-Nicolas et Bras d'Apic
7. Chutes
8. Anse des Dupuis
9. Refuges d'oiseaux migrateurs
10. École des sucres
11. Érablières de Sainte-Louise
12. Montagne Pinguet
13. Lac Trois Saumons
14. Lac Noir
15. Lac Therrien
16. Le Pain de Sucre (Saint-Aubert)
17. Ciel étoilé

AME 6602 Essai-laboratoire, volet environnement / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval

Figure 6 – Synthèse des informations relatives aux secteurs proposés pour le projet de parc régional de L'Islet

| DIMENSIONS | ATTRAITS | ACTIVITÉS EXISTANTES | ACTIVITÉS SUPPLÉMENTAIRES | ÉCHÉANCIER DE MISE EN ŒUVRE (EN ANNÉES) |
|---|---|---|---|---|
| **1. LES FORÊTS ANCIENNES DE SAINT-MARCEL** | | | | |
| • Conservation<br>• Forestière<br>• Quiétude | 1. Forêt ancienne du Ruisseau-Hamon<br>2. Refuge biologique de forêt mûre et surannée<br>3. Lac d'Apic<br>4. Lac Fontaine Claire | • Randonnée pédestre<br>• Cyclisme | • Activités éducatives<br>• Canot-camping<br>• Randonnée pédestre<br>• Cyclisme | • Nouveaux sentiers aux lacs d'Apic et Fontaine Claire (0-5)<br>• Nouveau sentier à la forêt ancienne du Ruisseau-Hamon (0-5)<br>• Chalet d'accueil au lac d'Apic (5-10)<br>• Sentier de longue randonnée reliant le secteur de Saint-Marcel au secteur des Chutes (5-10) |
| **2. LES CHUTES** | | | | |
| • Artistique<br>• Forestière | 5. Mont Le Pain de Sucre (L'Islet)<br>6. Bras Saint-Nicolas et d'Apic<br>7. Chutes à la Tourte, à Taupin, d'Apic et Les Portes de l'Enfer | • Randonnée pédestre<br>• Raquette | • *Land art*<br>• Randonnée pédestre<br>• Randonnée art-nature<br>• Raquette | • Sentier de randonnée art-nature des Chutes (0-5)<br>• Espaces de *land art* (0-5)<br>• Liaison des sentiers du Bras Saint-Nicolas et du mont Le Pain de Sucre (5-10)<br>• Refuge au sentier des Chutes (5-10) |
| **3. LES BATTURES** | | | | |
| • Artistique<br>• Conservation | 8. Anse des Dupuis<br>9. Refuges d'oiseaux migrateurs de L'Islet et de Trois-Saumons | • Cyclisme<br>• Canot ou kayak<br>• Expositions artistiques<br>• Promenade pédestre<br>• Ornithologie | • Espaces de performance artistique<br>• Ornithologie<br>• Activités éducatives<br>• Passeport muséal | • Abri artistique à l'anse des Dupuis (0-5)<br>• Création du passeport muséal (0-5)<br>• Mise en valeur des sites d'observation ornithologique (0-5)<br>• Maison des artistes (5-10) |
| **4. LES SUCRES** | | | | |
| • Forestière<br>• Quiétude | 10. École des sucres<br>11. Érablières de Sainte-Louise<br>12. Montagne Pinguet | • Ski de fond<br>• Randonnée pédestre<br>• Raquette | • Activités éducatives<br>• Raquette<br>• Randonnée pédestre<br>• Érablière communautaire | • Prolongement du sentier du Coteau-Blanc vers la montagne Pinguet (0-5)<br>• Réhabilitation de la sucrerie-école (0-5)<br>• Sentier des érablières (5-10) |
| **5. LES LACS** | | | | |
| • Conservation<br>• Forestière<br>• Quiétude | 13. Lac Trois Saumons<br>14. Lac Noir<br>15. Lac Therrien<br>16. Mont Le Pain de Sucre (Saint-Aubert) | • Randonnée pédestre<br>• Ornithologie<br>• Canot ou kayak sur le lac Therrien | • Randonnée pédestre<br>• Activités éducatives<br>• Canot ou kayak<br>• Ornithologie<br>• Patin sur glace<br>• Baignade | • Sentier des marais du lac Therrien (0-5)<br>• Sentier du mont Le Pain de Sucre (5-10)<br>• Refuge du lac Therrien (5-10)<br>• Maison du parc (5-10) |
| **6. LA RÉSERVE INTERNATIONALE DE CIEL ÉTOILÉ DE SAINT-OMER** | | | | |
| • Artistique<br>• Quiétude | 17. Ciel étoilé | • Aucune | • Astronomie<br>• Exposition de photographies astronomiques<br>• Activités éducatives | • Observatoire astronomique (0-5)<br>• Mise en place d'un projet de lutte contre la pollution lumineuse (0-5)<br>• Obtention du statut international de réserve de ciel étoilé (5-10) |

AME 6602 Essai-laboratoire, volet environnement / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval

## Les signatures du parc

**Il est impératif que chaque secteur du parc possède une signature visuelle qui lui est propre, de manière à renforcer le sentiment d'appartenance à la collectivité locale. Cette signature pourrait d'abord prendre la forme d'affiches produites par les artistes de L'Islet. Celles illustrées ici sont des ébauches de notre composition pour les secteurs des forêts anciennes de Saint-Marcel et de la Réserve internationale de ciel étoilé de Saint-Omer. La composition de chaque affiche est similaire afin de créer une unité d'ensemble, mais les éléments présentés sont différents et les secteurs clairement identifiés. Évidemment, il appartiendra aux artistes de L'Islet de proposer une signature plus originale encore.**

© Équipe Essai-laboratoire, volet environnement, 2014

## DE L'IDÉE... À L'ACTION !

Le parc régional de L'Islet deviendra un projet original de par la multiplicité de ses dimensions. Sa mise en œuvre prendra un certain temps, mais en impliquant dès le départ toutes les collectivités et en intégrant tous les partenaires qui voudront voir ce projet se concrétiser, ce parc pourra rapidement devenir réalité. Le projet débutera par l'élaboration d'une charte énonçant la vision du projet et les principes directeurs de son aménagement et de son développement. Il sera ensuite indispensable de mobiliser les sommes financières nécessaires à son implantation, notamment par le biais de subventions provenant du pacte rural et d'une contribution financière de la MRC. L'exploitation du parc sera assurée par la mise en place de partenariats financiers avec les acteurs régionaux ainsi que par le biais de revenus générés par les activités et l'hébergement proposés. Enfin, il sera pertinent de collaborer avec les autres parcs adjacents à L'Islet (parc des Appalaches et parc du Haut-Pays de Kamouraska), dans le but de créer une offre régionale complémentaire et de développer une synergie profitable à tous.

Le parc régional de L'Islet deviendra un projet original de par la multiplicité de ses dimensions

**Nous tenons à remercier notre directeur d'essai-laboratoire, Claude Lavoie, pour son support, sa rigueur et sa bonne humeur contagieuse. Nous remercions également les aménagistes de la MRC de L'Islet, particulièrement Catherine Langlois et Claude Duquet, ainsi que les différents intervenants rencontrés tout au long du projet.**

### RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

Caron, A. et Martel, R. 2010. *La prise de décision en urbanisme.* Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Québec.

## Le paradoxe de l'œuf et de la poule appliqué au développement régional :

# LES MÉNAGES OU LES ENTREPRISES ?

Par Charles-David Babin,
Alexandre Potvin, Olivier Ringue,
Hamza Lekkat et
Jean-Christophe Dubé

*Le développement régional et l'aménagement du territoire sont très liés. Un meilleur aménagement peut stimuler le développement régional, alors qu'un développement régional accéléré a une incidence directe sur l'aménagement du territoire. La relation de causalité entre les deux est fragile : qu'est-ce qui vient en premier ? Autrement dit, sur quoi doit-on intervenir si on souhaite développer et aménager efficacement ?*

*À cette complexité doivent s'ajouter les tendances régionales, nationales, mais aussi mondiales. Comment peut-on lire le patron de développement de certaines villes et régions à partir d'une approche quantitative et proposer une réponse quant à la relation pouvant exister entre l'aménagement et le développement ?*

*Ce projet s'inspire de cette question sur la causalité circulaire pouvant exister entre le développement et l'aménagement. À partir de données permettant de reconstituer, à rebours, le développement de la ville de Montmagny, l'essai-laboratoire propose d'évaluer la relation de causalité à partir d'une analyse statistique. Qu'est-ce qui vient en premier : les ménages ou les entreprises ? Si les résultats proposent une réponse mixte selon les quartiers de la ville, ils montrent également l'influence dominante de la localisation des ménages dans le développement de la ville.*

*Bien que de manière indirecte, cette étude propose des pistes intéressantes quant au type de politiques qui pourraient être mises de l'avant pour favoriser un développement plus harmonieux de la ville fondée sur de meilleures pratiques d'aménagement. Après tout, une meilleure compréhension de l'histoire du développement dans une perspective plus globale risque d'influencer les pratiques futures.*

***Jean Dubé, Ph.D.,***
***professeur agrégé, ÉSAD***

Photo : Société d'histoire de Montmagny

Le développement de la ville de Montmagny est le résultat d'une histoire riche de 337 ans. Comme pour plusieurs villes, le développement économique est passé par différentes phases : dominance des secteurs agricole et forestier, passage à une économie manufacturière, puis tertiarisation de l'emploi (Laberge, 1993). Initialement, le secteur forestier assure la majorité de l'emploi. Il faut attendre la fin du 19e siècle pour que le secteur manufacturier naisse et que la croissance démographique s'accentue (figure 1). Cette coïncidence pose une question importante quant aux liens de causalité dans le développement, une question centrale pour l'économie géographique évolutionniste[1]. L'objectif principal de l'étude est d'identifier ce qui initie cette spirale de développement. La présence de main-d'œuvre attire-t-elle les entreprises ou, à l'inverse, les entreprises attirent-elles la main-d'œuvre ? Pour répondre à cette question, une analyse statistique de causalité est réalisée.

**Figure 1 – Évolution de la dispersion des bâtiments à vocation résidentielle et économique à Montmagny, 1900-2000**

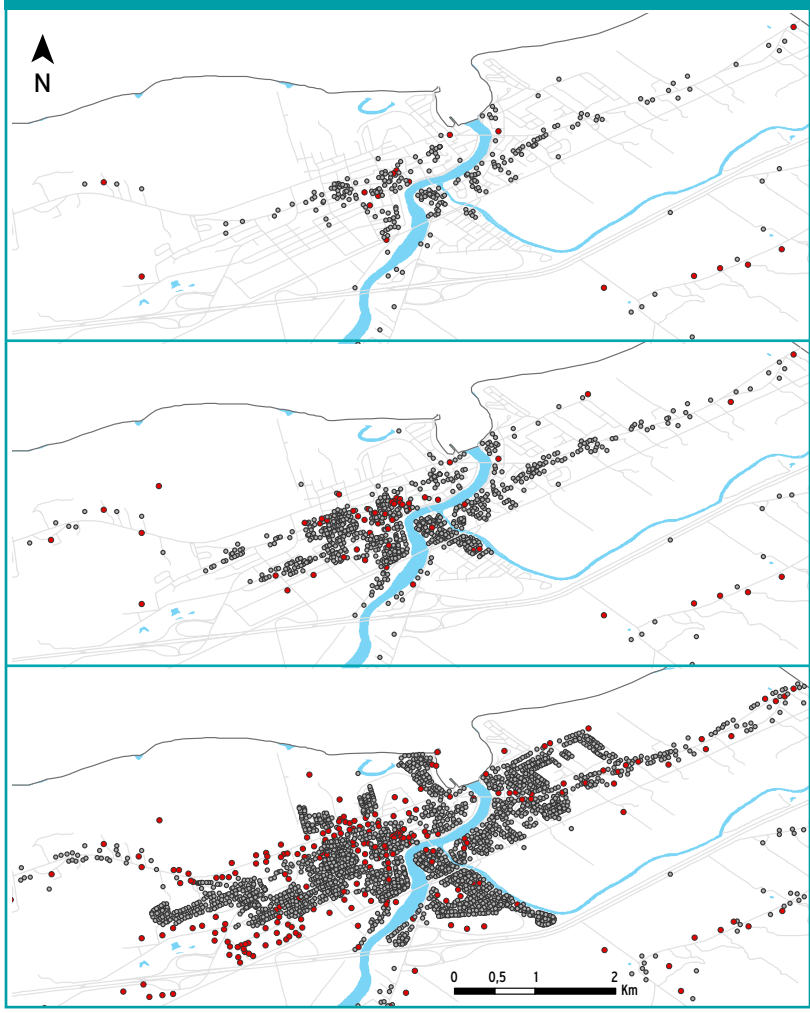


**Les bâtiments se concentraient initialement au centre de Montmagny et cette répartition s'est graduellement étendue en périphérie du centre.**

LÉGENDE
- Activité économique
- Résidentiel
- Réseau routier
- Ville de Montmagny
- Hydrographie

AME 6602 Essai-laboratoire, volet développement régional / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Sources : Ville de Montmagny, 2014. Géoindex+, 2014

1. L'économie géographique évolutionniste cherche à comprendre la distribution spatiale des routines à travers l'espace, mais surtout au fil du temps afin de comprendre les processus par lesquels le paysage économique a été modelé (Boschma et Martin, 2007).

## Reconstituer l'histoire…

La méthodologie consiste à reconstruire, à rebours, l'histoire du développement à partir de la vocation des bâtiments présents sur le territoire. Pour chaque adresse inscrite au rôle d'évaluation municipal, des informations sont disponibles sur l'année de construction et sur l'utilisation des biens-fonds (CUBF), les biens-fonds étant simplement les bâtiments (figure 2). Les vocations des bâtiments sont ensuite divisées en cinq catégories distinctes[2] permettant la construction de séries chronologiques retraçant l'histoire de l'implantation des bâtiments en fonction de leur usage (figure 3). Considérant la fiabilité des données avant 1900, seuls les bâtiments construits entre cette date et 2014 sont retenus pour l'analyse.

L'analyse globale a été faite selon la vocation des bâtiments et leur année de construction. Pour l'analyse à l'échelle des quartiers, les mêmes informations ont été utilisées, mais en considérant les adresses afin de séparer la ville en quartiers.

**Figure 2 – Représentation schématique de la méthodologie**

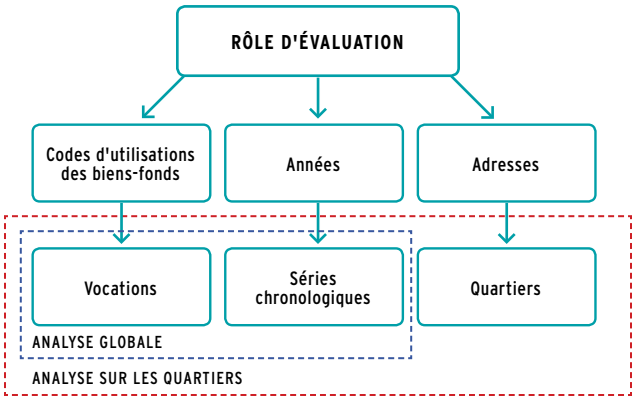


AME 6602 Essai-laboratoire, volet développement régional / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval

> La présence de main-d'œuvre attire-t-elle les entreprises ou, à l'inverse, les entreprises attirent-elles la main-d'œuvre ?

Avant la Seconde Guerre mondiale, la croissance du nombre de bâtiments était lente et constante. Après cette guerre, le nombre de bâtiments augmente rapidement dans chacun des secteurs.

**Figure 3 – Évolution du nombre total de bâtiments par vocation à Montmagny, 1900-2014**

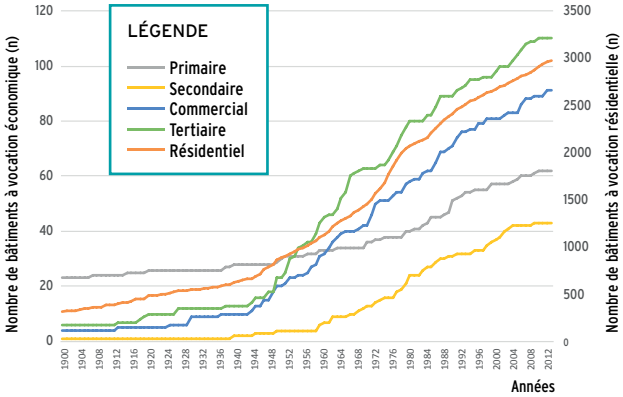


AME 6602 Essai-laboratoire, volet développement régional / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : Ville de Montmagny, 2014

Afin de vérifier la validité des résultats selon des découpages géographiques plus fins, une analyse est également effectuée à l'échelle des quartiers de la ville (figure 4). Le découpage des quartiers a été effectué par l'équipe d'urbanisme selon des critères reposant notamment sur la trame urbaine et le type bâti (Cf. article).

Montmagny est formé de plusieurs quartiers ayant des caractères physiques qui leurs sont propres. Le découpage inspiré des travaux de l'équipe d'urbanisme est celui utilisé pour effectuer des tests statistiques à échelle locale.

**Figure 4 – Découpage de la ville de Montmagny en six quartiers**

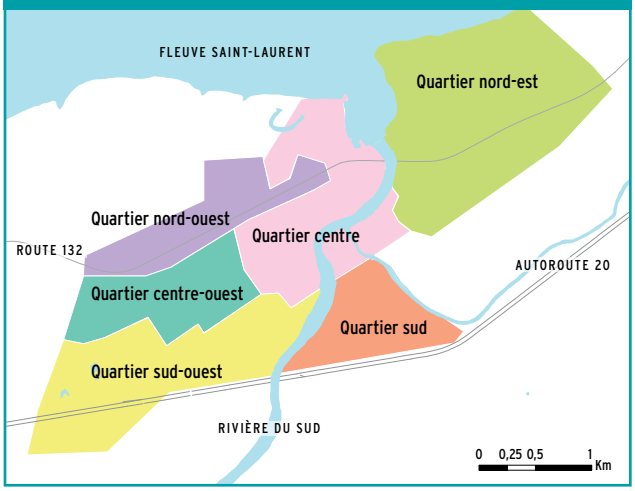


AME 6602 Essai-laboratoire, volet développement régional / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Sources : AME 6602 Essai-laboratoire, volet développement régional, 2015. Géoindex+, 2014

2. Les quatre vocations économiques sont construites à partir du système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) en scindant les secteurs primaire, secondaire, commercial et tertiaire. La cinquième catégorie correspond au résidentiel.

## Quels constats…

Les séries chronologiques par type de vocation et par quartier sont utilisées pour effectuer des analyses statistiques reposant sur le test de causalité au sens de Granger.

### …À L'ÉCHELLE DE LA VILLE…

Dans un premier temps, l'analyse a été menée à l'échelle de la ville de Montmagny sur la période retenue. Les résultats montrent que le secteur résidentiel initie le développement pour les secteurs résidentiel, secondaire, commercial et tertiaire. On note également que les implantations passées dans le secteur tertiaire conditionnent la croissance future de ce secteur.

Les résultats montrent que le secteur résidentiel initie le développement pour les secteurs résidentiel, secondaire, commercial et tertiaire

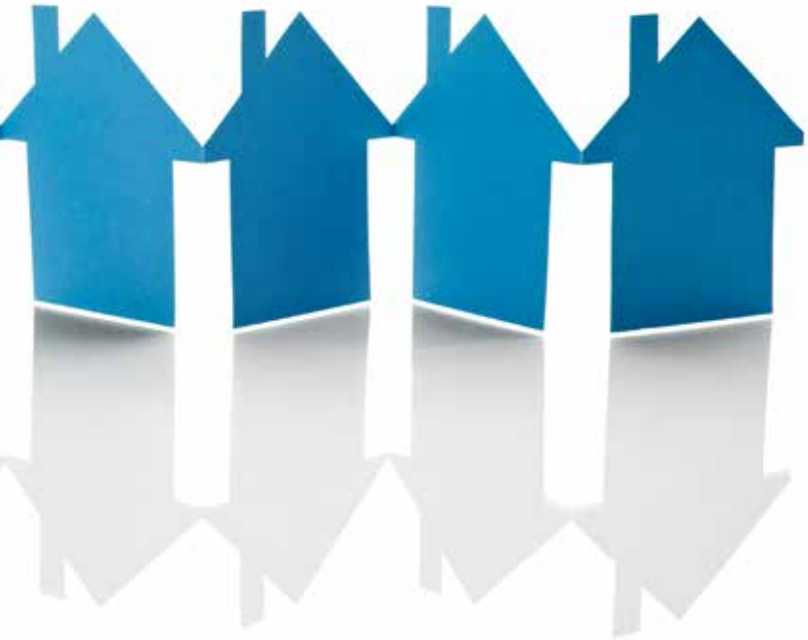

### Comment mesurer la causalité?

**L'essentiel du défi consiste à trouver une méthode permettant de tester la causalité des séries chronologiques. Une de ces méthodes est proposée par Granger (1969). L'intuition derrière cette approche est de vérifier si les valeurs passées d'une variable (par exemple la construction résidentielle) influence les valeurs présentes d'une autre variable (par exemple la construction de bâtiments à vocation économique), et vice-versa. On parle de causalité au sens de Granger lorsque les valeurs passées d'une série influencent de manière significative les valeurs actuelles d'une autre série. Ainsi, avant de conclure à la présence d'un lien causal, il est nécessaire d'établir la significativité statistique de la relation.**

**Vue sous un autre angle, la causalité au sens de Granger est un moyen de vérifier l'influence, au fil du temps, d'une variable indépendante passée (causale) sur une variable dépendante présente (à expliquer) (Sekkat, 1989).**

En d'autres termes, l'essentiel du développement de la ville est causée, au sens de Granger, par le développement résidentiel : l'arrivée de nouvelles entreprises serait donc la résultante de l'implantation de ménages dans la ville. Dans le cas du secteur tertiaire, non seulement l'arrivée de nouveaux ménages influence positivement le développement de nouvelles entreprises, mais celles-ci attirent également de nouvelles entreprises de services pour les années suivantes. Les nouvelles tendances liées à la tertiarisation de l'économie ne sont certes pas étrangères à ces phénomènes. L'importance de la main-d'œuvre dans le secteur tertiaire et la proximité d'une clientèle potentielle sont d'autres raisons pouvant expliquer cette conclusion.

### …ET À L'ÉCHELLE DES QUARTIERS

Dans un deuxième temps, une analyse par quartier est proposée afin de vérifier si ces conclusions sont applicables à différentes échelles. Dans cinq des six quartiers étudiés, la construction résidentielle s'avère une variable significative pour expliquer le développement futur des autres vocations. Le développement résidentiel engendre le développement des secteurs secondaire, commercial et tertiaire dans les quartiers nord-est, nord-ouest et sud de Montmagny. Dans les quartiers nord-est et sud-ouest, les logiques de développement sont également associées aux activités commerciales. L'interdépendance des différents secteurs économiques peut expliquer cet effet d'attraction.

À l'exception du quartier centre-ouest, le développement des secteurs économiques primaire et secondaire n'a aucun effet significatif sur le développement des bâtiments liés à d'autres vocations. On peut également mentionner que le développement primaire du quartier centre-ouest influence le développement du secteur commercial pour les années subséquentes. Ce constat peut s'expliquer par la localisation des premières activités économiques qui se font habituellement en marge des développements urbains initiaux avant de voir la croissance démographique repousser les limites de la ville.

Photo : Ville de Montmagny, 2006

Le quartier sud-ouest, à dominante industrielle, montre un patron de développement particulier. Pour ce secteur de la ville, les activités économiques sont le principal vecteur de développement. Les secteurs commercial et tertiaire influencent positivement l'expansion des activités futures dans ces mêmes secteurs. La présence du secteur commercial influence également le secteur tertiaire. Le fait que le quartier abrite le parc industriel n'est certes pas étranger à cette spirale de développement.

Au final, le portrait de la ville de Montmagny est le résultat de différentes logiques de développement, déterminées par l'histoire et la spécialisation des quartiers selon certaines vocations. Le renforcement des oppositions de vocation, par le biais des patrons de causalité au sens de Granger, a largement contribué à façonner l'image actuelle du territoire. Les effets d'entrainements ont donc eu pour conséquence d'éloigner la ville d'une mixité des fonctions urbaines.

## Alors, l'oeuf ou la poule ?

L'application du test de causalité au sens de Granger à l'ensemble de la ville de Montmagny démontre clairement l'influence du secteur résidentiel dans le développement de la ville. À l'échelle des quartiers, cette variable joue un rôle significatif dans cinq des six cas. Cependant, les logiques ne sont pas nécessairement homogènes. Le cas le plus frappant est certainement celui du quartier sud-ouest dans lequel les vocations commerciale et tertiaire engendrent l'essentiel du développement.

Au final, malgré certaines divergences à l'échelle des quartiers, la tendance générale pour la ville de Montmagny est que le développement résidentiel initie le développement économique. Si le développement résidentiel peut être imagé par l'œuf et que le développement économique prend la forme d'une poule, on peut donc conclure qu'à Montmagny l'œuf vient avant la poule.

**Nous tenons à remercier les professionnels de la MRC de Montmagny et du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD), qui nous ont offert de leur temps et mis à notre disposition les données nécessaires à la réalisation de la présente étude. Un grand merci à la ville de Montmagny, pour les informations et la documentation qu'elle nous a fournies.**

Si le développement résidentiel peut être imagé par l'œuf et que le développement économique prend la forme d'une poule, on peut donc conclure qu'à Montmagny l'œuf vient avant la poule

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOSCHMA, R. et MARTIN, R. (2007). « The aims and scope of evolutionary economic geography », dans BOSCHMA, R. et MARTIN, R. (Eds). *The Handbook of Evolutionary Economic Geography*, Cheltenham, Edward Elgar Publishers, pp. 3-31.

GRANGER, C.W.J. (1969). Investigating Causal Relations by Econometric Models and Cross-Spectral Methods, *Econometrica*, 37: 424-438.

LABERGE, A. (1993), *Histoire de la Côte-du-Sud*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

SEKKAT, K. (1989), « L'analyse de causalité comme méthode de détermination des filières industrielles », *Annales d'économie et de statistique*, numéro 14, pp. 191-223.

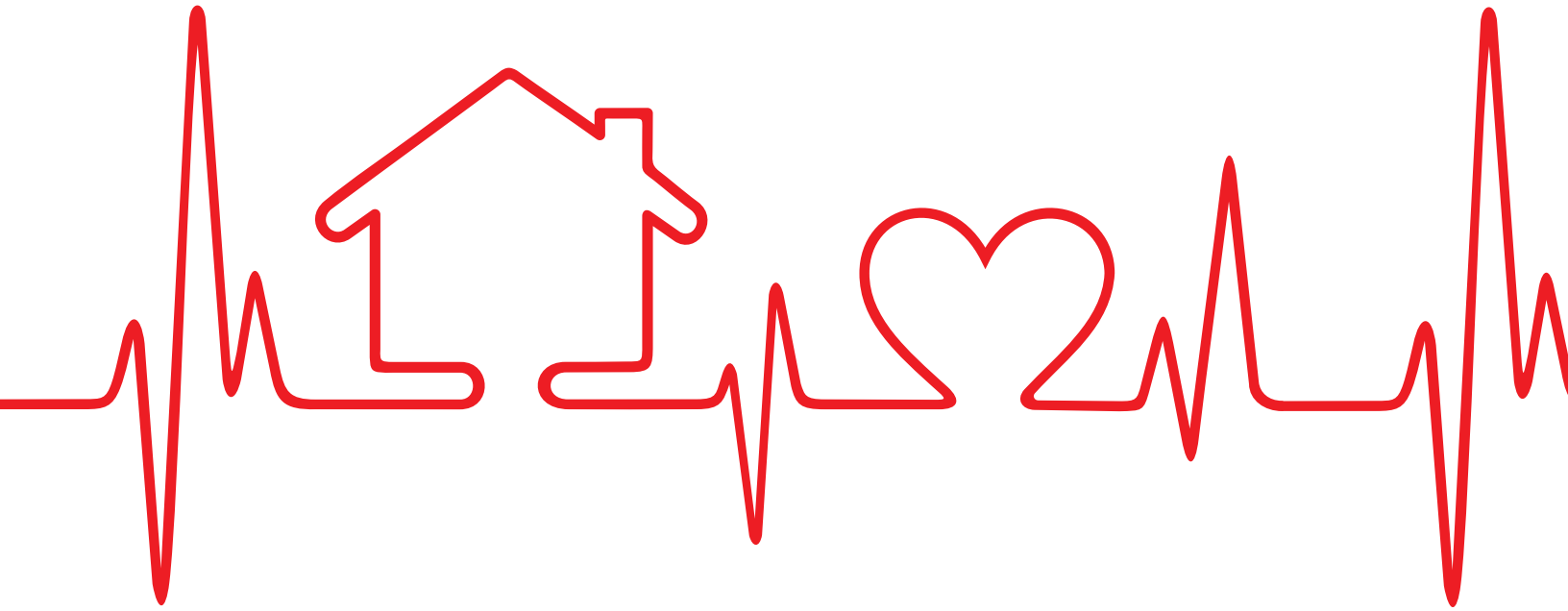

# L'ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ:

## une contribution clé pour la planification régionale

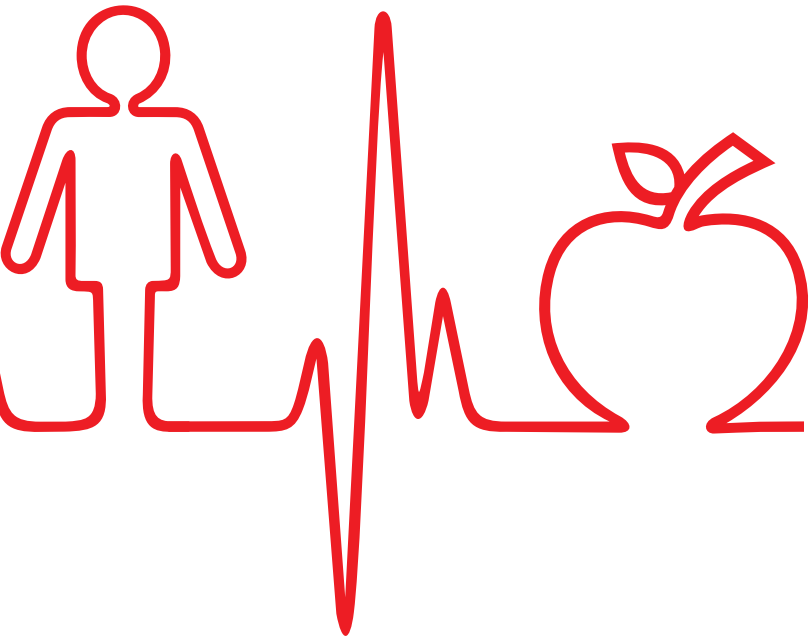

Par Marie-Pier Amyot, Marc-Antoine Guay, Ludovic Larochelle, Jessica Paquet, Jean André Pierre et Véronique Samson

**Il est largement reconnu que la santé des individus ne résulte pas uniquement des choix personnels. Elle est aussi influencée par l'ensemble des conditions du milieu de vie dans lequel les personnes naissent, vivent et travaillent. La municipalité régionale de comté (MRC) de Montmagny se situe dans une position privilégiée pour intervenir sur ces conditions afin de faciliter l'adoption de saines habitudes de vie. Ainsi, dans le contexte de la révision de son schéma d'aménagement et de développement (SAD), il pourrait être avantageux pour la MRC d'évaluer l'importance de la dimension sanitaire pouvant être touchée par la planification régionale. L'objectif de cette étude est d'identifier et de caractériser les principaux déterminants de la santé qui sont en jeu dans le SAD, ainsi que de proposer des recommandations qui pourraient contribuer à prioriser les interventions sur le territoire.**

*Au Québec, contrairement à d'autres régions dans le monde, la responsabilité de la santé publique ne fait pas partie des fonctions municipales. Cette situation présente possiblement certains avantages, mais elle cache également des inconvénients qui pourraient nuire à la qualité de vie des citoyens. Bien que les outils de planification urbaine soient reconnus comme étant de puissants leviers pour améliorer la qualité des milieux de vie, leur influence s'étend au-delà des responsabilités municipales pour atteindre celles de la santé publique. Ainsi, il est de plus en plus reconnu que les interventions urbaines ont fréquemment des impacts sur des déterminants de la santé sans que ceux-ci soient clairement identifiés.*

*Intégrer la dimension sanitaire dans la planification urbaine n'est cependant pas une chose simple et nécessite sans aucun doute une approche interdisciplinaire. L'évaluation d'impact sur la santé (ÉIS) est un outil d'aide à la décision qui répond clairement à ce besoin. L'ÉIS a pour objet d'éclairer les décideurs sur les impacts potentiels d'un projet ou d'une politique sur la santé de la population et d'aider à prioriser les différentes actions qui concernent ces projets ou ces politiques.*

*Le SAD de la MRC de Montmagny est actuellement en révision, et un nouveau SAD sera bientôt produit. La direction de la MRC a saisi l'occasion d'intégrer la dimension sanitaire dans le processus de révision de son SAD, et elle permet aujourd'hui à une équipe de finissants de l'ÉSAD particulièrement dynamique de réaliser* ***la première ÉIS*** *portant sur un schéma d'aménagement et de développement au Québec !*

***Alexandre Lebel, Ph.D., professeur adjoint sous octroi, ÉSAD***

Figure 1 – Les étapes d'une évaluation d'impact sur la santé

| Définition théorique des étapes | Les cinq étapes d'une ÉIS | Réalisation des étapes par l'équipe d'essai-Laboratoire |
|---|---|---|
| • Identifier les éléments susceptibles d'avoir des effets négatifs ou positifs sur la santé | DÉPISTAGE | Objectif : choix les éléments du SAD sur lesquels travailler<br>• Identifier les problématiques du territoire et éléments du SAD qui pourraient avoir un impact sur la santé<br>• Rechercher dans la presse locale et rencontrer les experts du milieu pour comprendre le territoire |
| • Identifier les informations nécessaires<br>• Proposer des balises claires pour l'étude et les différents experts qui y prennent part | CADRAGE | Objectif : monter un modèle logique des relations à l'étude<br>• Sélectionner les déterminants sociaux de la santé les plus pertinents<br>• Sélectionner les objectifs priorisés du SAD susceptibles d'avoir des relations avec les DSS<br>• Rencontre interdisciplinaire avec les experts régionaux |
| • Colliger les informations (revue de littérature, organismes de santé publique, institutions administratives)<br>• Analyser et Interpréter les résultats<br>• Caractère interdisciplinaire important | ANALYSE | Objectif : déterminer les impacts potentiels des objectifs et des pistes d'action du SAD sur la santé de la population de la MRC de Montmagny<br>• Réaliser une revue de littérature sur les relations entre les objectifs du SAD et les DSS associés<br>• Compiler les résultats obtenus et les ancrer dans le territoire |
| • Proposer des modifications pouvant amplifier les effets positifs ou diminuer les effets négatifs<br>• Considérer la faisabilité économique, sociale et politique | RECOMMANDATIONS | Objectif : prioriser les objectifs du SAD qui affectent le plus la santé publique<br>• Évaluer les objectifs du SAD qui ont le plus d'impact sur la santé et qui sont les plus importants pour les acteurs du milieu<br>• Élaborer des recommandations pour appliquer certains objectifs |
| • Effectuer un suivi pour vérifier dans quelle mesure les effets anticipés s'avèrent présents ou non | SUIVI | Objectif : s'assurer et confirmer les impacts sur la santé publique issus de la priorisation |

AME 6602 Essai-laboratoire, volet santé publique / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval

## UNE ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ, VOUS DITES ?

L'évaluation d'impact sur la santé (ÉIS) est une démarche itérative divisée en cinq étapes successives qui permet de colliger des connaissances qui touchent la santé (figure 1). En ce sens, l'ÉIS sollicite une collaboration interdisciplinaire entre les intervenants du territoire et les experts. Elle constitue ainsi un outil supplémentaire d'aide à la décision puisqu'elle permet de formuler des recommandations destinées aux décideurs basées sur des informations provenant d'une part de la consultation des acteurs et des experts du milieu, et d'autre part d'une revue de littérature scientifique. La pierre d'assise sur laquelle repose cet exercice est constituée des déterminants sociaux de la santé (DSS), qui sont fréquemment mal compris par les Canadiens. (ICIS, 2005) Cette incompréhension du rôle que jouent les DSS s'exprime par une tendance à croire que la santé dépend davantage d'actions plus directes comme recevoir des soins hospitaliers ou faire de l'activité physique, plutôt que des facteurs économiques ou sociaux comme le revenu ou l'accès à l'éducation. En d'autres termes, la santé s'inscrit d'abord dans le milieu de vie des personnes : à l'école, au boulot et à la maison.

Le principal document de planification territoriale d'une MRC est le schéma d'aménagement et de développement (SAD). Ce dernier est un outil qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une MRC. (MAMOT, 2015)

La santé s'inscrit d'abord dans le milieu de vie des personnes : à l'école, au boulot et à la maison

## L'EXPRESSION D'UNE NÉCESSITÉ

La MRC a démontré une volonté de mieux insérer la dimension « santé publique » au niveau de l'élaboration de ses documents de planification régionale. D'ailleurs, son principal instrument, le schéma d'aménagement et de développement (SAD), est présentement en processus de révision. Ainsi, nul moment n'est mieux choisi afin de bonifier cette démarche.

L'objectif premier de l'équipe d'essai-laboratoire est d'appliquer le processus de l'ÉIS au SAD de la MRC de Montmagny. Pour y parvenir, nous devons ancrer la démarche à une échelle régionale (méso), une caractéristique particulière pour une ÉIS puisqu'elle a généralement tendance à évaluer des politiques gouvernementales (macro) ou des projets d'aménagement urbain (micro). C'est dans cet interstice que l'équipe s'est faufilée et pour respecter l'échelle régionale, ce sont les objectifs du SAD qui ont été pris en compte pour l'étude dans un but ultime d'avancer une priorisation entre chacun d'eux basée sur des arguments de santé publique. Parmi l'ensemble **des 37 objectifs du SAD, sept ont été retenus** en raison de leur impact potentiel sur les DSS. Cette sélection est le résultat d'une concertation entre les divers acteurs et experts du milieu, ainsi que les membres de l'équipe essai-laboratoire. Ils sont donc les sept éléments soumis à l'analyse et qui ont permis d'élaborer notre modèle logique (figure 2).

Figure 2 – Modèle logique

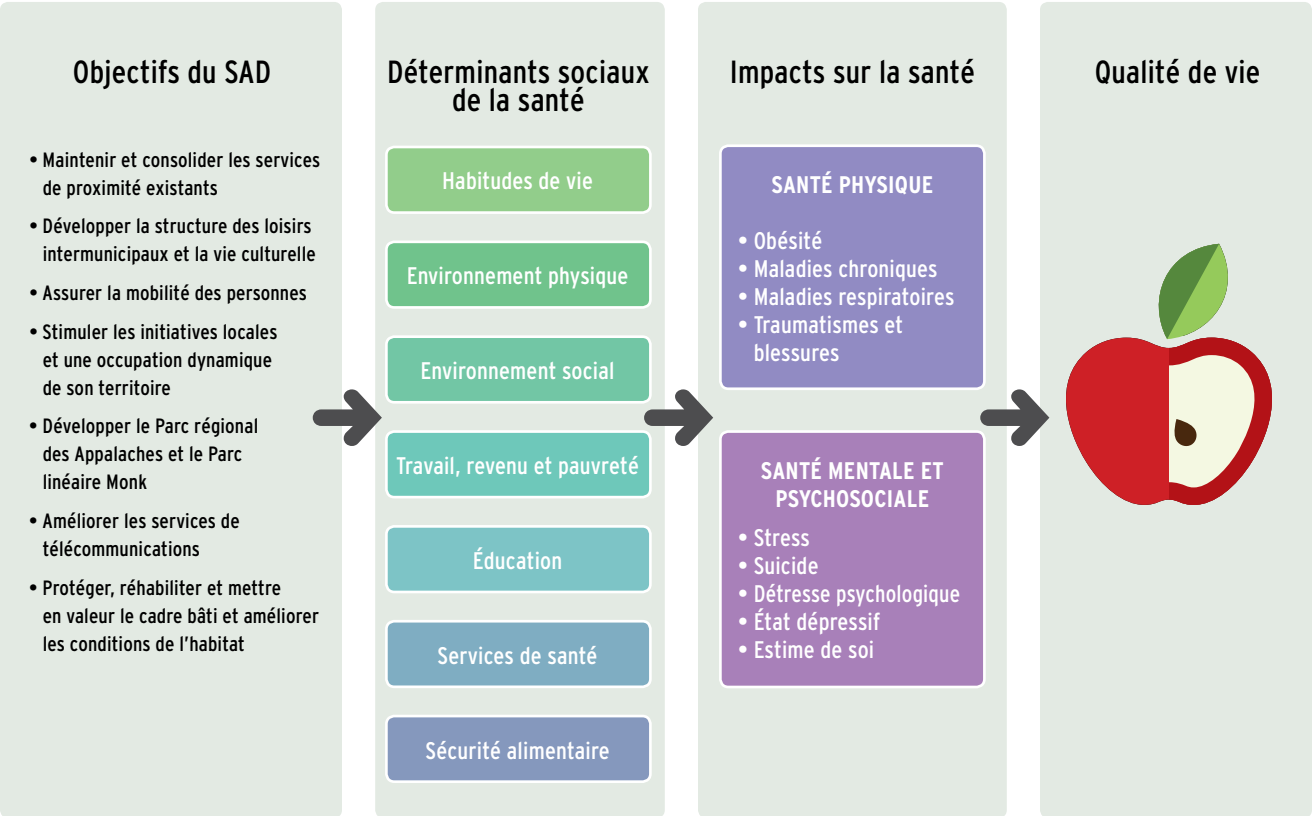


AME 6602 Essai-laboratoire, volet santé publique / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval

## LES SERVICES DE PROXIMITÉ, UN IMPACT BIEN CONNU SUR LA SANTÉ PUBLIQUE

Dans le but d'améliorer la qualité de vie des habitants de la MRC, un de ses premiers objectifs est de « maintenir et consolider les services de proximité existants ». Lors des rencontres avec les experts du milieu (Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches, MRC de Montmagny), il fut expliqué que cet objectif visait principalement l'accessibilité alimentaire qui est particulièrement problématique dans certains villages au sud de la MRC. En effet, sur les huit municipalités qui s'y trouvent, quatre n'ont pas d'épiceries ou de supermarchés et trois d'entre elles n'ont même pas de dépanneurs (figure 3). De plus, ces villages se trouvent parmi les moins favorisés sur le plan du revenu, de l'éducation et de l'emploi indiquant la possibilité d'y retrouver certains groupes de la population qui sont plus vulnérables aux impacts de l'environnement sur la santé.

La revue de littérature a permis d'établir que la proximité à un « commerce alimentaire » favorise l'accessibilité alimentaire et que, parallèlement, l'accessibilité à de la nourriture de qualité est associée à des diètes plus saines et des niveaux moins élevés d'obésité. De plus, les services alimentaires ne sont pas seulement des endroits où se procurer des aliments de qualité, mais également des endroits de socialisation qui favorisent le sentiment d'appartenance. Les services alimentaires influenceraient donc la santé physique ainsi que la santé mentale des individus. Qui plus est, il est intéressant de noter que la proximité à un service, qu'il soit alimentaire ou non, facilite le transport non motorisé et conséquemment l'activité physique.

Les services alimentaires ne sont pas seulement des endroits où se procurer des aliments de qualité, mais aussi des endroits de socialisation qui favorisent le sentiment d'appartenance

**Figure 3 – Accessibilité aux services alimentaires et défavorisation matérielle dans la MRC de Montmagny**

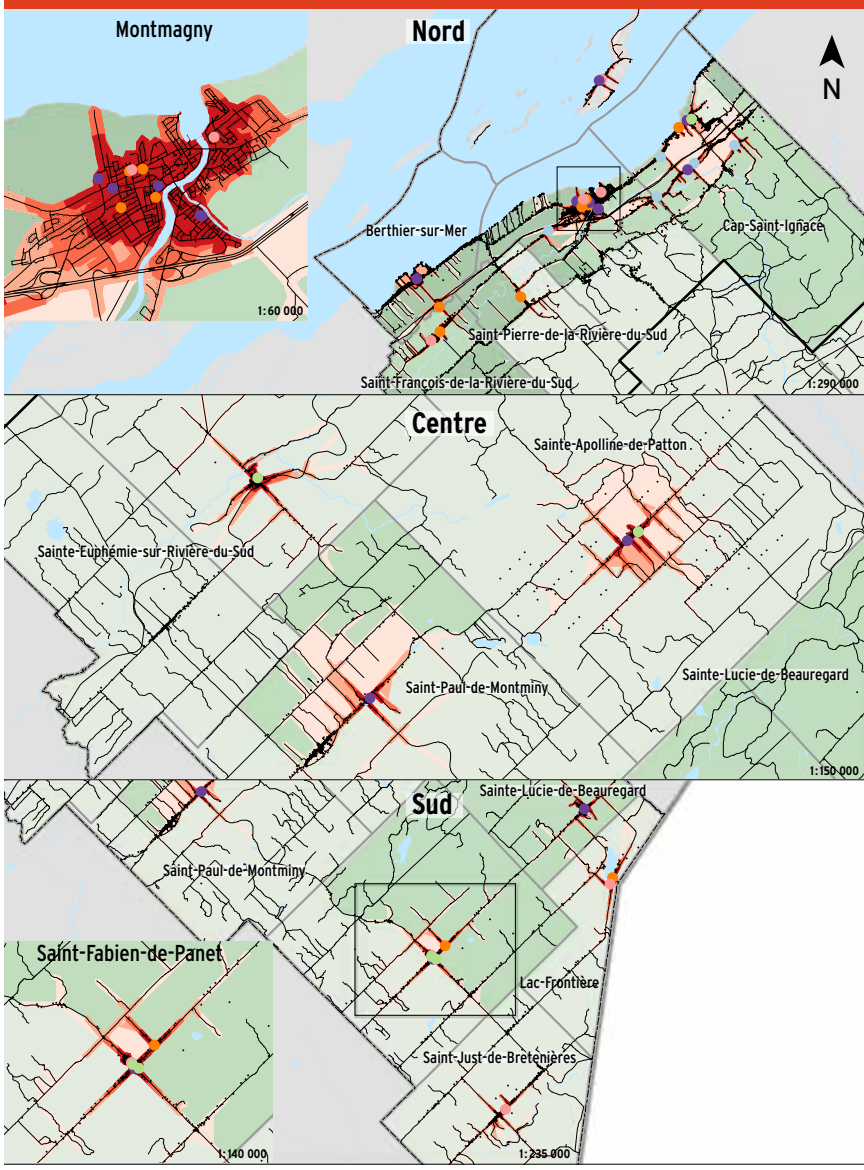


AME 6602 Essai-laboratoire, volet santé publique / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Sources : Géoindex+, 2015. CRAD, 2010. CLD de Montmagny, 2014. INSPQ, 2006

LÉGENDE

**Typologie des services alimentaires**

- Producteur de fruits et légumes (6)
- Service communautaire alimentaire (2)
- Service alimentaire spécialisé (4)
- Dépanneur (8)
- Supermarché/épicerie (9)
- Résidence

**Aires de proximité des services alimentaires**

- 800 mètres
- 1500 mètres
- 2500 mètres
- 5000 mètres

**Indice de défavorisation matérielle par aire de diffusion**

- Données non disponibles (2)
- 1 - Plus favorisé (13)
- 2 - Moyennement favorisé (20)
- 3 - Moins favorisé (6)
- Réseau routier
- Dichotomie Nord/Sud
- Limites des municipalités
- Limites de la MRC de Montmagny
- Hydrographie

## LES TÉLÉCOMMUNICATIONS, UN OBJECTIF SURPRENANT

Tel que confirmé par les experts du milieu, l'objectif du SAD visant l'amélioration et le développement des services de télécommunication (internet et téléphonie cellulaire) dans la MRC s'avère un élément d'étude essentiel. La littérature scientifique analysée a permis de confirmer que l'accessibilité à des télécommunications performantes en milieu rural offre de nouvelles perspectives pour le développement économique. Elle permet également de faciliter l'accès à l'éducation post-collégiale et aux soins de santé, notamment avec le développement de la télémédecine. De plus, les télécommunications peuvent devenir une solution à l'exclusion sociale. Sur le territoire, l'accès à internet haute vitesse pour plusieurs municipalités locales est un enjeu primordial. Depuis la fin des années 2000, un effort important a été réalisé pour permettre le développement du réseau internet haute vitesse afin de rejoindre les municipalités plus isolées. Parallèlement, l'analyse des réseaux de télécommunications mobiles nous a permis de constater que le sud de la MRC est beaucoup moins bien couvert que le nord. Ainsi, le développement de ces services peut répondre aux besoins de la population, et plus spécifiquement celle des milieux ruraux en raison de leur éloignement géographique, du pourcentage important de personnes âgées et de la concentration des dispensaires de santé dans certaines localités (Montmagny et Saint-Fabien-de-Panet).

## PRIORISER POUR MIEUX DÉCIDER

La principale recommandation formulée par l'équipe prend la forme d'une priorisation des différents objectifs. Cette dernière est le fruit de l'analyse détaillée du SAD, d'informations d'experts et de la revue de littérature. Le développement d'un outil de priorisation nous a permis d'identifier quels objectifs sont susceptibles d'affecter un maximum de DSS. Donc, afin d'améliorer la santé globale de la population, il serait préférable de prioriser les objectifs dans l'ordre suivant :

1. **Assurer la mobilité des personnes**
2. **Maintenir et consolider les services de proximité existants**
3. **Protéger, réhabiliter et mettre en valeur le cadre bâti et améliorer les conditions de l'habitat**
4. **Stimuler les initiatives locales et une occupation dynamique de son territoire**
5. **Développer la structure des loisirs intermunicipaux et la vie culturelle**
6. **Développer le Parc régional des Appalaches et le Parc linéaire Monk**
7. **Améliorer les services de télécommunications**

Parallèlement, des pistes de solutions, spécifiques à chaque objectif ont été formulées en fonction de ce qui a été trouvé dans la littérature scientifique. Par exemple, pour les services de proximité, il est proposé de favoriser le développement de marchés mobiles, locaux ou de jardins communautaires pour améliorer la qualité des produits alimentaires et leur accessibilité. (Widerner, 2012 ; Wang, 2014) Une seconde piste de solution en lien avec l'amélioration des services de télécommunication serait de se pencher sur la mise en place d'un réseau de télémédecine permettant de réduire les effets de l'éloignement géographique. (Bandury, 2014) Il s'agit ainsi d'augmenter l'accessibilité aux soins de la santé par l'entremise des consultations via internet.

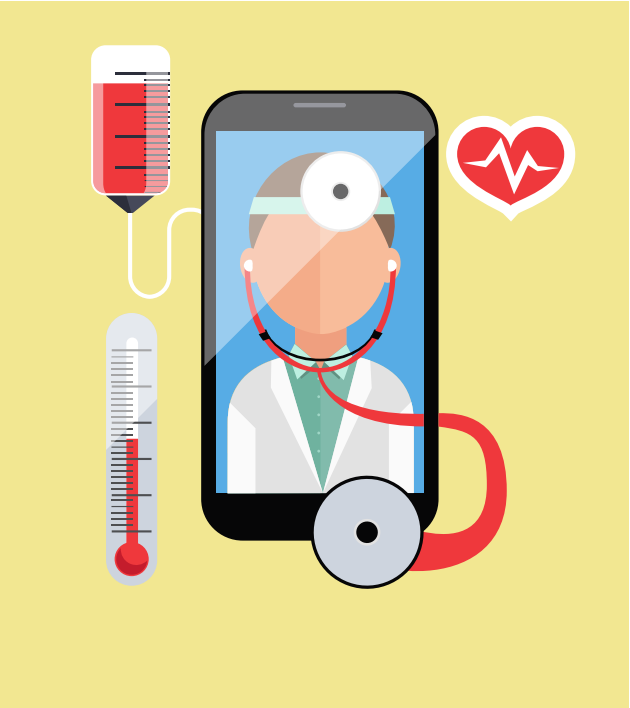

## LA SANTÉ, UN ÉLÉMENT ESSENTIEL À LA QUALITÉ DE VIE

Évoluer dans un milieu de vie favorable à la santé d'une collectivité est nécessaire pour atteindre une bonne qualité de vie. Pour ce faire, il est important que les documents de planification en prennent compte et permettent d'élaborer des stratégies d'aménagement soucieuses de la santé publique. En ce sens, la priorisation obtenue des objectifs du schéma d'aménagement et de développement permet de cibler lesquels sont les plus susceptibles d'affecter le maximum de déterminants sociaux de la santé à l'intérieur du territoire de la MRC de Montmagny. Ces résultats deviennent donc une contribution supplémentaire à la prise de décision en aménagement du territoire pour favoriser le développement d'une meilleure qualité de vie des citoyens.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES


Bandury, Annie et al. 2014. « Rapid review of applications of e-healt remote monitoring for rural residents. » *The Australian Journal of R Health*, 22: 211-222.

Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) 2005. *Quelques p saillants de l'opinion du public sur les déterminants de la santé*. Otta Institut canadien d'information sur la santé.

Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire (M 2015. *La prise de décision en urbanisme : Schéma d'aménagement e développement*. Québec : Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire.

Wang, Haoluan et al. 2014. «Can community gardens and farmers' m relieve food desert problems? A study of Edmonton, Canada. » *App Geography*, 55 : 127-137

Widener, WJ et al. 2012. «Developing a mobile produce distribution s for low-income urban residents in food deserts. » *Journal of Urban* 89 (5) : 733-745

## Développer le potentiel piétonnier de Montmagny :

# ET QUE ÇA MARCHE !

**LE NIVEAU DE MARCHABILITÉ D'UNE VILLE EST INFLUENCÉ PAR UNE MULTITUDE DE PARAMÈTRES, NOTAMMENT LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI, LA CONDITION DES INFRASTRUCTURES PIÉTONNIÈRES ET LES FACTEURS PSYCHOLOGIQUES.**

Par Amélie Carignan, Kélie Lamarre-Bolduc, Geneviève Massicotte, Jean-Philip Murray et Annie Ruelland

Selon le *Walk Score*[1], Montmagny semble posséder un fort potentiel piétonnier. Toutefois, l'omniprésence de l'automobile persiste malgré les effets bénéfiques de la marche. Cette étude vise à analyser la performance piétonne en dégageant les potentiels et les contraintes qui influencent la pratique de la marche afin d'améliorer la marchabilité dans la ville de Montmagny.

1. Walk Score (2015). *Walk Score Methodology*. [En ligne] Page consultée en février 2015. https://www.walkscore.com/methodology.shtml

**Méthodologie utilisée :**

**Niveaux et *méthodes***

**Quartier – *Walk Score* : Outil de mesure du potentiel de marchabilité en un point précis, selon la proximité et la diversité des services.**

**Rue – A*udit piétonnier :* Observations physico-spatiales systématiques d'un segment de rue à partir d'une liste d'indicateurs afin d'évaluer l'environnement piétonnier (adapté à partir de Clifton, 2007).**

**Individu – *Sondage long et groupe de discussion :* Collecte de témoignages et d'expériences des résidents sur les habitudes de déplacement.**

## Les bienfaits du transport actif

Les bienfaits de la marche sont nombreux, tant au niveau économique, environnemental que social. D'ailleurs, le transport représente environ 20 % du budget des ménages québécois, ce qui constitue une somme importante au détriment des dépenses de besoins de base. Aussi, les dépenses gouvernementales pour le transport au Québec dépassent le budget alloué pour des services essentiels, dont la santé et les services sociaux (Gagnon et Pineau, 2013).

La planification urbaine influence les choix des populations en matière de transport. Une pratique urbanistique favorable à la santé privilégiera le transport actif et permettra de corriger certains problèmes de santé importants (Reyburn, 2010). Une meilleure gestion de l'urbanisation permettrait aux familles et au gouvernement de réaliser des économies, et ainsi, de diminuer les impacts négatifs du transport individuel motorisé (exemples : sédentarité, pollution, accidents, congestion, bruit, etc.).

## Paramètres clés pour un potentiel élevé de marchabilité

***Quartier :*** Une grande mixité des usages permet d'augmenter la possibilité d'avoir recours à la marche comme mode de transport. L'accessibilité et la connectivité du lieu, facteurs reliés à la distance entre les intersections et le nombre de destinations possibles, peuvent influencer positivement la pratique de la marche (Handy et al, 2002). Le *Walk Score* peut justement évaluer ces types de caractéristiques. ***Rue :*** Les piétons sont très sensibles à la qualité des infrastructures physiques. En effet, la largeur, la continuité, la condition et la propreté des trottoirs constituent des paramètres essentiels à l'analyse du potentiel de marchabilité. Ces facteurs physiques peuvent être évalués à l'aide d'audits piétonniers. Un lieu esthétiquement agréable et axé sur les déplacements piétonniers favorisera son potentiel de marchabilité (Clifton et al, 2007). ***Individu :*** Les valeurs personnelles, les perceptions et les habitudes des gens représentent des facteurs subjectifs. Ces derniers ont été soulevés à l'aide de méthodes qualitatives (sondage long et groupe de discussion).

*La marche joue un rôle important dans la qualité des villes et de nos vies. Cependant la facilité à marcher devient une problématique de plus en plus présente dans notre société, et donc, réduit la probabilité que les individus marchent.*

*Montmagny en est un bon exemple. La distance entre le centre-ville et la majorité des résidences est de moins de deux kilomètres, soit à environ 30 minutes de marche. À divers endroits, on dénote la présence d'une bonne variété de commerces, services et lieux de travail. En plus, avec une population d'environ 12 000 personnes, où les résidents sont plus susceptibles d'entretenir des liens de familiarité entre eux, il serait possible de croire que la marchabilité y est excellente. Mais est-ce vraiment le cas ?*

*Au centre-ville, la rue Saint-Jean-Baptiste Est compte une diversité d'usages, comme des magasins, des cafés, des lieux de travail et des résidences. Le site Internet* Walkscore.com *accorde une valeur de marchabilité d'environ 80 %, ce qui est très favorable à la marche. La Boulevard Taché offre aussi une bonne diversité d'usages qui se traduit par un « Walk Score » similaire.*

*Toutefois, une personne qui se rend aux deux endroits ne trouverait sans doute pas que la marchabilité y est la même, probablement en raison de l'expérience vécue au niveau de la rue.*

*Le boulevard Taché n'étant qu'une partie de la ville, il se peut que Montmagny soit dans l'ensemble très marchable. Mais, les gens marchent-ils réellement ? Si non, quels facteurs humains peuvent expliquer cette situation ? Et est-ce que l'aménagement du territoire peut s'attaquer à ces barrières ?*

*Les petites villes comme Montmagny, avec leur riche patrimoine, ont un grand potentiel de marchabilité. Les étudiants de ce projet ont travaillé fort à identifier les barrières (distance, infrastructures, perceptions et autres) et à développer des solutions qui pourraient être aussi adaptées à d'autres villes confrontées à des enjeux similaires.*

***Owen Waygood, Ph.D., professeur adjoint, ÉSAD***

Une meilleure gestion de l'urbanisation permettrait aux familles et au gouvernement de réaliser des économies

## Omniprésence de la voiture comme choix modal

Le sondage a permis de constater que, peu importe la destination, les 87 répondants ont principalement recours à l'automobile pour se déplacer (figure 1). La marche est néanmoins utilisée pour 11,5 % des déplacements. Selon Statistique Canada (2011), 6,7 % des résidents utilisent la marche pour se rendre au travail. Ceci démontre l'importance de la proximité des destinations par rapport au lieu de résidence, tout comme l'accessibilité des services, afin que la marche devienne le premier choix modal.

**Figure 1 – Mode de transport utilisé par les répondants pour différentes destinations**

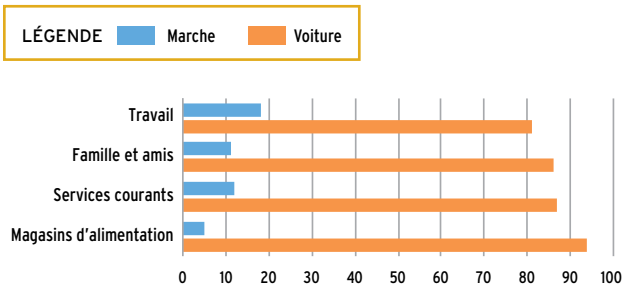


AME 6602 Essai-laboratoire, volet transport / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval

[...] la présence d'aménagements paysagers bonifie l'expérience de marche, tout comme la quiétude et la propreté du lieu

Le confort et le sentiment de sécurité relié au partage de la route demeurent des préoccupations constantes chez les répondants. Durant un déplacement de loisir, l'aspect esthétique prédomine au niveau des éléments favorisant la marche. En ce sens, la présence d'aménagements paysagers bonifie l'expérience de marche, tout comme la quiétude et la propreté du lieu. Lorsqu'il s'agit de déplacements utilitaires, l'aspect fonctionnel devient plus important. La présence d'infrastructures piétonnières et d'espaces de stationnement est associée à cette pratique (figure 2).

**Figure 2 – Principaux éléments bonifiant l'expérience de marche**

| | LOISIRS | UTILITAIRES |
|---|---|---|
| Selon la littérature | L'esthétisme et le design<br>La qualité des infrastructures<br>Le sentiment de sécurité | L'esthétisme et le design<br>La connectivité<br>La mixité des usages<br>La densité |
| Selon notre enquête par sondage | La présence de trottoirs<br>La présence d'arbres, arbustes et fleurs<br>La tranquillité des lieux<br>La propreté des lieux | La présence de trottoirs<br>La présence d'espaces de stationnement<br>La propreté des lieux<br>La présence de traverses piétonnes |

AME 6602 Essai-laboratoire, volet transport / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval

# L'audit piétonnier, un outil de diagnostic

Des audits piétonniers ont été réalisés à divers endroits stratégiques dans Montmagny (figure 3). Malgré des *Walk Score* favorables à la marche[2], le boulevard Taché a obtenu de piètres résultats quant au potentiel piétonnier. À l'inverse, la rue Saint-Jean-Baptiste Est, comportant aussi des *Walk Score* favorables à la marche, comporte davantage d'attributs positifs pour les piétons. Ceci se traduit directement dans le graphique (figure 3) : l'équilibre entre les quatre catégories évaluées démontre que ce segment, par des aménagements piétonniers, assure une harmonisation entre les différents usagers de la route.

Figure 3 – Localisation des segments passés sous audits et graphiques

## Boulevard Taché Ouest

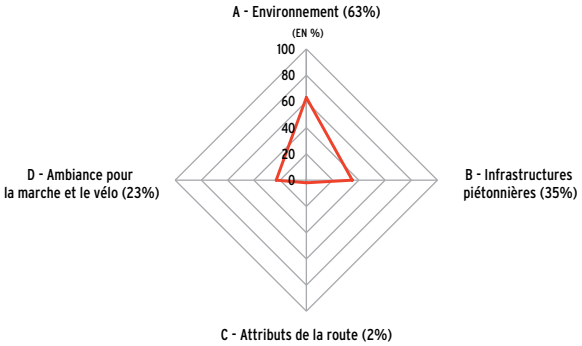


## Saint-Jean-Baptiste Est

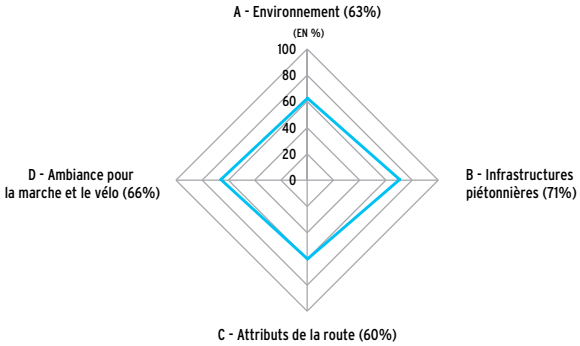


AME 6602 Essai-laboratoire, volet transport / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : Travaux publics et Infrastructure de Montmagny, Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches, 2008

2. *Walk Score* d'environ 80 %.

## Des constats diamétralement opposés

### LE BOULEVARD TACHÉ ; L'INCARNATION DES BARRIÈRES À LA MOBILITÉ PIÉTONNE

Selon les répondants, le principal endroit problématique est le boulevard Taché en raison de la difficulté à le traverser de façon sécuritaire, de la vitesse des automobilistes, du débit de circulation et de l'absence de trottoirs. Pourtant, ce boulevard comprend la plupart des services et commerces importants de la ville, d'où l'intérêt de le rendre accessible, sécuritaire et convivial pour tous.

D'autres problématiques ont été soulevées, telles que les conflits aux intersections, le temps de traverse insuffisant et la priorité piétonne qui n'est pas toujours respectée (figure 4). Le temps de marche constitue une barrière à la mobilité, puisqu'en moyenne, les répondants sont prêts à marcher un maximum de 15 minutes pour réaliser un déplacement utilitaire. Finalement, l'état des trottoirs constitue également une contrainte, particulièrement pour les personnes âgées et à mobilité réduite.

### UNE VILLE À FORT POTENTIEL DE MARCHE

Le parc Saint-Nicolas est le secteur le plus intéressant pour la marche selon les répondants. La rue Saint-Jean-Baptiste Est, la piste cyclable, le quai ou les trajets le long des cours d'eau sont aussi des lieux fort appréciés (figure 4). Les lieux d'intérêts pour la marche comportent d'ailleurs les critères recherchés ayant été mentionnés précédemment (esthétisme, propreté et tranquillité).

Le boulevard Taché comprend la plupart des services et commerces importants de la ville, d'où l'intérêt de le rendre accessible, sécuritaire et convivial pour tous

Figure 4 – Localisation des secteurs problématiques et favorables à la marche

AME 6602 Essai-laboratoire, volet transport / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : Travaux publics et Infrastructure de Montmagny, Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches, 2008

## DES ROUTES À VÉGÉTALISER, DES LIEUX À CONNECTER

En somme, la ville dispose d'un fort potentiel pour les transports actifs, mais révèle des lacunes quant aux aménagements permettant des déplacements sécuritaires et confortables à pied et ce, particulièrement pour la marche utilitaire. Certaines interventions peuvent être réalisées pour remédier à cette situation, notamment l'ajout d'une séparation physique entre les automobilistes et les piétons. Cette solution est d'ailleurs envisagée pour le boulevard Taché (figure 5).

Il demeure important d'assurer la connectivité entre les quartiers de la ville et l'accessibilité universelle afin que tous puissent s'y déplacer à pied plus aisément. Une attention particulière aux intersections permettra une meilleure perméabilité de la ville pour ainsi favoriser une multitude de choix de parcours. La sécurité piétonnière doit donc être renforcée à l'aide, par exemple, de feux de signalisation adaptés à la population vieillissante (temps adéquat et accessibilité des boutons d'appels de feux) et par l'abaissement de trottoirs.

> [...] il est évident que la ville de Montmagny possède un fort potentiel piétonnier. De nouveaux aménagements et l'amélioration des infrastructures existantes pourraient davantage lui rendre justice

## À QUELQUES PAS DU PARADIS DES MARCHEURS

À la lumière des résultats obtenus, il est évident que la ville de Montmagny possède un fort potentiel piétonnier. De nouveaux aménagements et l'amélioration des infrastructures existantes pourraient davantage lui rendre justice et, ainsi, augmenter le niveau de marchabilité. La qualité de vie des résidents en serait bonifiée par une meilleure appropriation des lieux.

**L'équipe tient à remercier les répondants du sondage, les participants du groupe de discussion et Owen Waygood pour ses nombreux conseils.**

Figure 5 – État actuel du Boulevard Taché et proposition d'aménagement

AME 6602 Essai-laboratoire, volet transport / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Clifton, K.J. et al. (2007). The development and testing of an audit for the pedestrian environment. *Landscape and Urban Planning*, nos 80-1, p. 95-110.

Gagnon, L. et Pierre-Olivier Pi. (2013). *Les coûts réels de l'automobile, un enjeu mal perçu par les consommateurs et les institutions*. Les cahiers de recherche GRIDD-HEC, 2013-1, 29 p.

Handy et al. (2002). How the Built Environment Affects Physical Activity. *American Journal of Preventive Medicine*, nos 23-2, p. 64-73.

Reyburn, S. (2010). L'urbanisme favorable à la santé : une revue des connaissances actuelles sur l'obésité et l'environnement bâti. *Environnement Urbain*, nos 4, p. 1-26.

Statistique Canada (2011). *Profil de l'enquête nationale auprès des ménages* (ENM). [En ligne] Page consultée en novembre 2014. http://www12.statcan.gc.ca/

# SAVOIR CITOYEN ET PLANIFICATION TERRITORIALE

Par Jimmy Duchesneau,
Myriam Gagné, Jérôme Gendreau
et Laurie-Ann Rioux

## Le défi participatif des petites et moyennes villes québécoises

Le renforcement de la participation de la société civile à la gestion des affaires publiques est une préoccupation majeure des dernières décennies. De nombreux domaines et acteurs en appellent à une recomposition du système en place par l'intégration du savoir citoyen à l'expertise technique et professionnelle.[1] Cette intégration se réalise au bénéfice d'une décentralisation des pouvoirs et par souci de validité et de transparence. Dans le champ de la planification territoriale, les méthodes évoluent et cela contribue à transformer en profondeur les conditions d'exercice des professionnels.[2] Plusieurs questions persistent quant à l'opérationnalisation de cet impératif participatif : Comment des villes de petites et moyennes tailles peuvent-elles y faire face ? Quelle forme la participation publique peut-elle prendre dans un contexte où les ressources humaines en aménagement sont plutôt limitées ? Voilà quelques interrogations auxquelles notre essai-laboratoire tentait de répondre.

1. Hamel, P., Jouve, B. (2006). *Un modèle québécois? Gouvernance et participation dans la gestion publique*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal. 143 pages.
2. Bacqué, M.H. et Gauthier, M. (2011). « Participation, urbanisme et études urbaines », *Participations*, Volume 1, pp. 36-66.

## Se projeter dans le futur: éclairer les décisions du présent

### PROSPECTIVE

La prospective part de la prémisse que le présent est complexe et le futur incertain et imprévisible. Cette démarche est dialogique et participative. Les acteurs mobilisés dans la prospective se projettent dans un horizon temporel lointain (± 20 ans) et explorent les futurs **probables** et **possibles** afin de construire collectivement un futur « **souhaitable** ». Cette vision du futur dépasse les tendances et sort des ornières pour régler les problèmes actuels.[3] Étant donné qu'elle reconnait la nature systémique de l'environnement, cette démarche se fait de façon itérative pour ajuster la vision aux actions entreprises et à l'évolution du contexte.

### SCÉNARIOS

Pour mener une démarche de prospective, plusieurs outils techniques sont disponibles (imagerie, modélisation, questionnaires, etc.). Parmi ceux-ci, l'approche par scénarios permet de dresser une image d'ensemble d'une situation future et alternative. Trois types de scénarios sont mis à profit dans la prospective[4] :

Figure 1 – Schéma conceptuel de la prospective

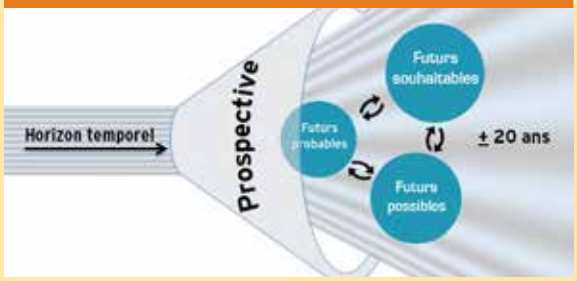


AME 6602 Essai-laboratoire, volet participation publique / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval

**Scénario prédictif / futur probable** (*Que va-t-il arriver si rien ne change ?*) : reposant sur des probabilités et des tendances actuelles, ce scénario n'envisage aucun changement majeur dans les structures actuelles.

**Scénario exploratoire / futur possible** (*Que peut-il arriver dans un futur complexe et incertain ?*) : s'appuyant sur une pensée créative et réaliste, ce scénario envisage des modifications profondes aux systèmes et structures actuels.

**Scénario normatif / futur souhaitable** *(Qu'est-il souhaitable qu'il arrive ? Comment un objectif particulier peut être atteint ?)* : se basant sur des désirs et des préférences, ce scénario identifie des chemins alternatifs.

## Montmagny : un centre-ville à imaginer ensemble

Depuis quelques années, la Ville de Montmagny déploie des efforts soutenus quant à la revitalisation de son centre-ville. Des projets importants sont venus marquer et continueront de façonner le paysage du noyau historique de la ville. Ces développements se réalisent dans un contexte où le conseil municipal a peu l'habitude d'impliquer la population en amont des projets. Dans l'esprit de faire valoir les avantages d'une participation accrue des citoyens, notre équipe s'est penchée sur différentes pratiques de consultation en aménagement. Après avoir sondé la littérature sur l'utilisation de la prospective en planification territoriale, nous avons cherché à savoir s'il est possible et bénéfique de mettre en œuvre une démarche s'inspirant de cette approche dans un cadre comme celui de Montmagny.

## Une démarche, deux intentions

Afin de répondre à une double intention, l'équipe a mené un processus participatif sous forme de trois cafés citoyens. L'enjeu est d'évaluer à la fois 1) l'applicabilité de l'approche mise en œuvre par l'équipe et 2) la qualité des productions issues de la démarche.

Figure 2 – Intentions de l'essai-laboratoire

AME 6602 Essai-laboratoire, volet participation publique / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval

Figure 3 – Un processus en trois temps

| | |
|---|---|
| 28 janvier 2015<br>Café citoyen 1 :<br>**DIAGNOSTIC DE LA SITUATION**<br>10 citoyens | Procéder à un diagnostic sur :<br>• L'évolution récente du centre-ville<br>• L'état actuel du centre-ville |
| 11 février 2015<br>Café citoyen 2 :<br>**DÉFINITION DES VALEURS**<br>11 Citoyens + 6 représentants municipaux | Cerner des idées, valeurs, préférences, aspirations, etc. |
| 11 mars 2015<br>Café citoyen 3 :<br>**CONSTRUCTION DE SCÉNARIOS**<br>9 Citoyens + 3 représentants municipaux | Élaborer :<br>• Une image souhaitée du centre-ville<br>• Un plan d'action pour atteindre le scénario souhaitable |

AME 6602 Essai-laboratoire, volet participation publique / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval

3. De Boismenu, Isabelle. (2008). « Le SCoT du pays de Rennes : La prospective territoriale, levier de renouvèlement de la planification urbaine », *Futuribles*, nº 342, pp. 55-66.
4. Börjeson, L., Höjer, M. et coll. (2006). « Scenarios types and techniques: Toward a user's guide », *Futures*, Volume 38, pp. 723-739.

L'exercice de cartographie communautaire [...] a non seulement permis des échanges riches entre les participants, mais également de dresser un portrait juste de la situation

## TEMPS 1: UN DIAGNOSTIC INTERACTIF DU TERRITOIRE

L'intention du premier café citoyen était d'élaborer un diagnostic de la situation passée et actuelle du centre-ville. En plénière, les participants devaient d'abord discuter des actions posées dans le cadre du processus de revitalisation du centre-ville. Ensuite, lors d'un atelier de cartographie communautaire en sous-groupes, ils devaient identifier sur une carte les lieux : 1) constituant des réussites, 2) présentant des potentiels, 3) considérés comme problématiques, 4) revêtant un caractère symbolique.

Les discussions en plénière ont permis aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations sur les enjeux de participation citoyenne et d'aménagement à Montmagny. Les participants ont également profité de ces échanges pour s'entendre sur une définition commune des limites du vieux centre-ville (figure 5). L'exercice de cartographie communautaire a, quant à lui, été une réussite. Il a non seulement permis des échanges riches entre les participants, mais également de dresser un portrait juste de la situation, qui reflète les fiertés et préoccupations des citoyens.

Figure 4 – Diagnostic du territoire élaboré par les participants

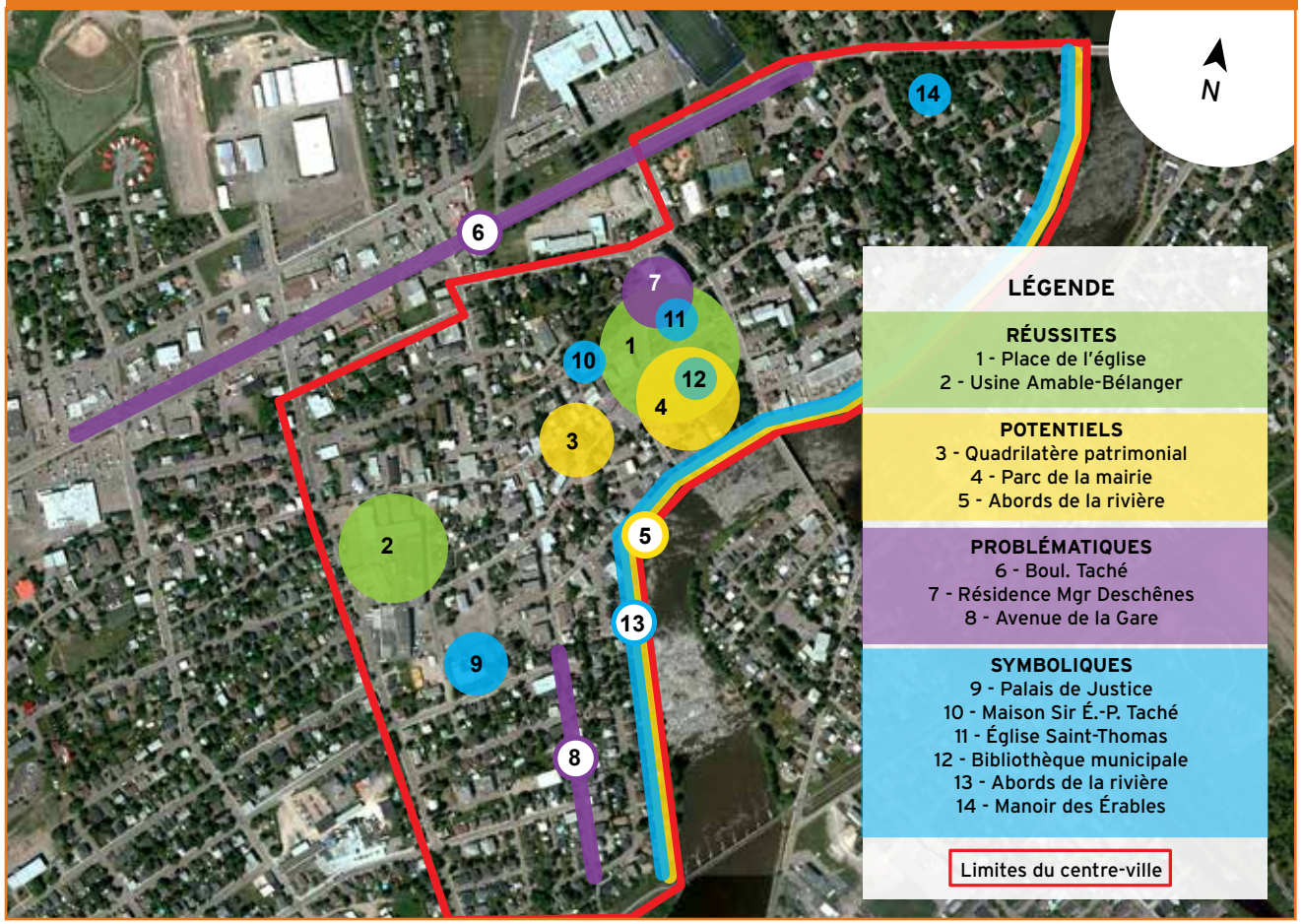


AME 6602 Essai-laboratoire, volet participation publique / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches, 2010

Photo : Annie Ruelland, 2015

### TEMPS 2 : UN « BUFFET » DE VALEURS

Le deuxième café citoyen avait pour objectif d'identifier les valeurs les plus importantes pour la communauté magny-montoise afin d'orienter l'aménagement souhaité du centre-ville. Cette fois-ci, des représentants de la municipalité (élus et employés) participaient à la rencontre, en plus des citoyens. La collaboration entre ces deux types d'acteurs était primordiale à cette étape, assurant un dialogue entre les citoyens (experts des problèmes vécus et des besoins) et les représentants municipaux (experts de l'aménagement et des solutions techniques). L'activité était divisée en deux temps :

1. D'abord, chaque participant devait choisir une ou quelques photos représentant ce qui l'inspire pour son centre-ville et discuter en sous-groupe pour identifier la valeur dominante et les valeurs secondaires associées à chacune des photos sélectionnées.

2. Ensuite, les participants devaient délibérer en sous-groupes pour faire consensus sur quatre valeurs à conserver et à hiérarchiser.

La mise en commun du classement des valeurs de chaque sous-groupe a permis de déterminer les quatre plus importantes pour l'ensemble des participants (figure 5). Certains avaient des réserves quant au fait de sélectionner et de hiérarchiser les valeurs. Selon eux, un centre-ville qui tend vers la perfection devrait toutes les intégrer. Toutefois, les quatre valeurs retenues, qu'ils considèrent intégratrices, incarnent les principaux leviers susceptibles d'orienter un processus de consolidation et de revitalisation du centre-ville.

Figure 5 – Sommaire des valeurs importantes

| ORDRE D'IMPORTANCE | VALEURS |
|---|---|
| 1er | Commerces et services |
| 2e | Patrimoine |
| 3e | Espaces verts/végétation |
| 4e | Socialisation/animation |

AME 6602 Essai-laboratoire, volet participation publique / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval

## *Consulter : d'accord, mais qui, comment et sur quoi ?*

*La consultation publique en aménagement est considérée comme une façon d'accroître la légitimité, la validité et la transparence des décisions. Cependant, les municipalités de petite et moyenne tailles ont souvent peu de ressources pour entreprendre des consultations, en traiter les résultats, les valider auprès de la population, telles que les études sur le sujet recommandent de le faire.*

*Souhaitant faire la démonstration qu'il est possible et intéressant pour une municipalité de consulter la population de façon ad hoc pour réfléchir au futur souhaitable de façon relativement simple, l'essai-laboratoire sur la participation de l'année 2014-2015 comptait deux volets.*

*L'équipe a, dans un premier temps, réalisé un portrait de diverses méthodes de participation dites de prospective (visioning, par scénarios, etc.). De telles démarches gagnent en popularité dans différents contextes urbains. Néanmoins, elles restent assez peu opérationnalisées au Québec. Le manque d'information sur la façon de les mener a d'ailleurs valu aux étudiants l'intérêt d'organismes locaux (Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste; Regroupement des organismes de bassins versants du Québec - ROBVQ) pour les résultats de leur recension.*

*Et comment anime-t-on une démarche de prospective participative dans un contexte comme celui de Montmagny ? À l'aide des exemples tirés des lectures, l'équipe a, durant le second volet, élaboré une approche et l'a appliquée à Montmagny pour animer la réflexion sur le devenir possible et souhaitable de son centre-ville.*

*Réalisée en collaboration avec des représentants de la Ville de Montmagny, eux aussi ouverts et intéressés à mieux connaître ces approches, l'application a permis aux étudiants de se familiariser avec la mobilisation d'acteurs locaux, avec les qualités requises pour animer et avec les compromis nécessaires à trouver. Ils ont été à même de comprendre l'influence du contexte sur le choix d'un outil de participation et de saisir les implications sociales et politiques du rôle d'aménagiste ou d'urbaniste à l'échelle locale.*

***Geneviève Cloutier, Ph.D., professeure adjointe, ÉSAD***

## TEMPS 3: UNE SCÉNARISATION SIGNÉE MONTMAGNY

Le troisième et dernier café citoyen avait pour objectif de faire ressortir une image souhaitée pour le centre-ville de Montmagny en 2035. Il prenait la forme d'un atelier de scénarios faisant intervenir à la fois les citoyens et les représentants municipaux, de façon à formuler des propositions représentatives des préoccupations de ces deux catégories d'acteurs. Au départ, les participants devaient critiquer les quatre scénarios exploratoires proposés par l'équipe de l'essai-laboratoire, et ce, de façon individuelle. Chaque scénario prenait la forme d'un récit où le protagoniste revenait à Montmagny 20 ans plus tard et observait des changements liés à l'une ou l'autre des quatre valeurs importantes (figure 5). Les participants avaient ensuite à élaborer en sous-groupes leur scénario souhaitable. Pour ce faire, ils devaient imaginer les composantes (lieux, valeurs, interventions, etc.) de leur scénario 2035 et les représenter visuellement sur une affiche (figure 6), dans le but de les présenter à l'ensemble du groupe.

L'analyse de l'activité permet d'affirmer que les participants se sont fortement inspirés des récits présentés en amorce (scénarios exploratoires). De plus, les scénarios souhaitables des trois sous-groupes se sont révélés assez similaires. Cela s'explique en partie par le fait que les scénarios exploratoires ont été construits en se basant sur des propos et des préoccupations évoqués par ces mêmes participants lors des rencontres précédentes. En outre, la commande de se projeter dans un horizon de 20 ans et d'éclater le cadre s'est avérée difficile pour les participants : les discussions portaient souvent sur des projets actuels ou prévus par la municipalité.

Figure 6 – Affiche représentant le scénario souhaitable de l'un des sous-groupes

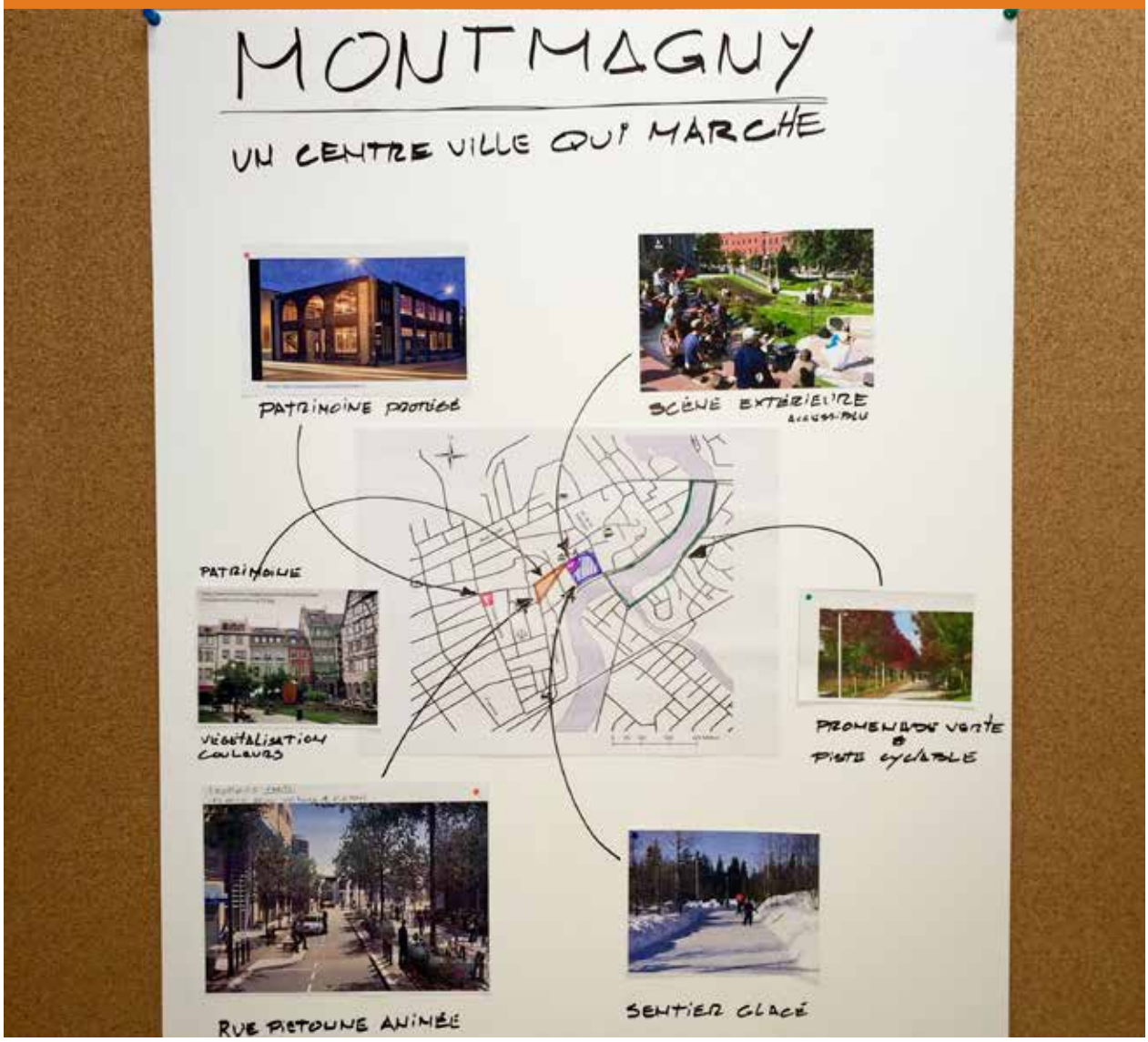


AME 6602 Essai-laboratoire, volet participation publique / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval

La prospective offre une souplesse permettant d'obtenir des résultats concluants quant à la possibilité d'impliquer les citoyens en amont des projets

## Mobilisation, participation… rétroaction

Au terme des cafés citoyens, on constate que le processus participatif mené à Montmagny a su conserver, tout au long de la démarche, un noyau fort de participants. Ceux-ci présentaient des profils variés (figure 7), ce qui a enrichi les points de vue. De plus, la mixité au sein des équipes de travail a été appréciée. Les jeunes se sont sentis pleinement impliqués, alors qu'ils considèrent être généralement peu écoutés dans la sphère publique.

Figure 7 – Profil des participants

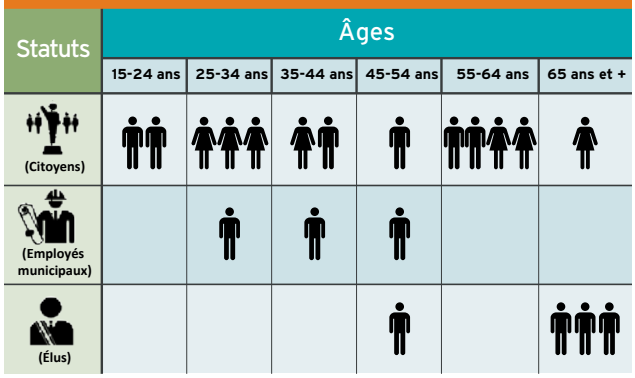


AME 6602 Essai-laboratoire, volet participation publique / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval

Ensuite, l'idée d'intégrer les représentants municipaux à partir du deuxième café citoyen a été évaluée positivement par les participants. Durant la première rencontre, les citoyens se sont sentis libres de s'exprimer. Pour les rencontres subséquentes, certains ont toutefois souligné l'existence d'un rapport de force entre les citoyens et les représentants municipaux. Ces derniers ont remis en questions certaines idées formulées par les citoyens qui, au final, n'ont pas été retenues, puisqu'elles faisaient l'objet de contraintes actuelles ou de projets à venir. Pour les élus présents, la démarche proposée par l'essai-laboratoire favorise un dialogue plus « sérieux » et de meilleure qualité avec les citoyens, contrairement aux interactions informelles auxquelles ils sont habitués.

Finalement, des questionnaires d'évaluation (distribués à la fin de chaque rencontre) ainsi qu'un tour de table réalisé en fin de processus ont fait surgir des éléments de rétroaction intéressants. D'après les participants, la variété des activités et des formules proposées (plénière, sous-groupes, supports visuels, etc.) a favorisé leur apprentissage concernant le centre-ville et les enjeux d'aménagement, tout en facilitant un partage respectueux d'opinions.

## Prospective : prometteuse pour Montmagny

En réponse à notre question de recherche, on peut dire qu'il est possible d'appliquer une démarche conforme avec l'esprit de la prospective dans un contexte comme celui de Montmagny. Bien que le cadre de l'essai-laboratoire imposait certaines contraintes (ressources, temps, etc.) à la mise en œuvre d'une démarche typique, nous constatons que la prospective offre une souplesse permettant d'obtenir des résultats concluants quant à la possibilité d'impliquer les citoyens en amont des projets. Néanmoins, certaines dimensions importantes comme l'arrimage des enjeux territoriaux à différentes échelles, l'articulation entre les scénarios exploratoires et souhaitables ainsi que l'opérationnalisation de ces derniers auraient gagné à être davantage prises en compte. Cela étant dit, la signifiance de la tâche proposée a favorisé l'enthousiasme des citoyens pour les questions d'aménagement, de développement et de concertation locale autour du centre-ville. Il y a fort à parier que ceux-ci continueront de vouloir s'engager dans le processus décisionnel de leur milieu. Dans la réalisation de ses projets futurs, la Ville de Montmagny saura-t-elle appliquer un processus s'inspirant de la prospective ? Quelles seraient les ressources à mobiliser pour mener à terme une démarche prospectiviste dans les règles de l'art ? Reste maintenant à savoir si une telle démarche, portée par une administration municipale, obtiendrait des résultats comparables ou divergents à ceux obtenus dans un cadre académique et plus indépendant.

**L'équipe tient à remercier chacun des fabuleux participants qui se sont prêtés à l'exercice avec autant de générosité ! Merci également à Mathieu Prévost pour son aide, à Jean-François Roy pour ses précieux contacts, à Stéphane Lavoie pour son accueil ainsi qu'à Annie Ruelland pour ses superbes photos et son appui. Finalement merci à Geneviève Cloutier pour son incroyable accompagnement et pour ses judicieux conseils.**

# DÉSINDUSTRIALISATION ET RÉSILIENCE TERRITORIALE

**DEPUIS QUELQUES DÉCENNIES, LES RÉGIONS DU QUÉBEC SONT EN PLEINE MUTATION. SI L'INDUSTRIE A PERMIS LE DÉVELOPPEMENT DE PLUSIEURS D'ENTRE ELLES, LA MONDIALISATION PROGRESSIVE DE L'ÉCONOMIE A FAIT EN SORTE QUE CERTAINES SE RETROUVENT AUJOURD'HUI DANS UNE SITUATION PRÉCAIRE.**

Photos : Gendron, 2014 / Bois Daaquam, 2014 / Valérie Martel, 2006

# MRC de Montmagny : une région manufacturière en quête d'identité

Par Vickie Dufresne, Marie-Pier Lamy, Jessica Melançon, Sabine Nicolas et Samuel P. Laliberté

Dans ce contexte de désindustrialisation, les territoires dont l'économie repose essentiellement sur le secteur manufacturier sont de plus en plus confrontés à la concurrence des pays émergents. De plus, l'économie se tertiarise, ce qui favorise le développement des grands centres urbains. Plusieurs régions sont donc confrontées à l'érosion de leur base manufacturière et à l'exode de leur force de travail. Ces régions doivent s'adapter et mettre en œuvre des mesures susceptibles de leur permettre de faire face à la situation.

Ce projet de recherche vise à analyser cette problématique sur un territoire en particulier, celui de la MRC de Montmagny. Plus spécifiquement, le mandat était de circonscrire la situation prévalant sur le territoire à l'étude, caractériser sa structure économique et son tissu industriel, cerner ses perspectives d'avenir et formuler des recommandations pertinentes au plan stratégique. Pour ce faire, les données disponibles sur l'économie de la région ont été utilisées, en accordant une attention particulière à l'évolution du secteur manufacturier. Cette démarche a été complétée par une analyse des documents de planification et quelques entrevues auprès des intervenants du milieu.

Photo : Ville de Montmagny, 2009

Vue aérienne du parc industriel Amable-Bélanger.

*La région de Chaudière-Appalaches affiche depuis plusieurs années une performance économique intéressante. En effet, au cours des dernières décennies, elle a connu une croissance qui s'est répercutée favorablement sur la création d'emplois, le taux de chômage, le revenu des ménages et les investissements. De plus, le portrait démographique de la région s'est amélioré avec l'arrivée de nouveaux résidents et de jeunes familles.*

*Ce portrait globalement favorable cache cependant d'importantes disparités et des réalités fort différentes d'un territoire à l'autre au sein même de la région. Ainsi, nous observons que la croissance économique régionale se concentre principalement sur les territoires de Lévis et de certaines MRC de la Beauce. Nous constatons également qu'elle s'appuie de plus en plus sur la construction domiciliaire et le dynamisme des entreprises de services. Pour les MRC dont l'économie repose essentiellement sur le secteur manufacturier, les résultats sont mitigés et l'avenir incertain.*

*C'est le cas notamment de la MRC de Montmagny. Ce territoire a été touché par la fermeture de nombreuses usines et la perte de plusieurs centaines d'emplois manufacturiers, situation qui interpelle la capacité d'adaptation du milieu.*

*Dans le cadre de cet essai-laboratoire, il était donc proposé aux étudiants d'appréhender cette problématique sur le territoire à l'étude. Plus précisément, l'équipe devait caractériser la structure économique et le tissu industriel de la MRC, cerner ses perspectives d'avenir et formuler des recommandations pertinentes au plan stratégique.*

*La démarche proposée leur aura permis de mettre à contribution plusieurs méthodes et plusieurs concepts relatifs à l'analyse des dynamiques industrielles et territoriales en présence. Elle leur aura également fourni l'occasion d'aborder une problématique à laquelle sont confrontées plusieurs petites régions industrielles du Québec qui s'interrogent aujourd'hui sur l'avenir de leur communauté.*

***Jean-Yves Tellier, professeur invité, ÉSAD***

Photo : Gendron, 2014

^

Édifice Amable-Bélanger, site de l'ancienne Whirlpool et siège actuel de la MRC.

## LE TERRITOIRE À L'ÉTUDE

La MRC de Montmagny est située sur le territoire de la région administrative de la Chaudière-Appalaches, région qualifiée de manufacturière par le Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations. (MEIE, 2014) Elle fait également partie de l'Arc industriel du Québec. (Polèse, 2009) De plus, elle se trouve à la limite de la RMR de Québec et, en ce sens, elle ne profite que partiellement de son influence. En 2011, la région comptait 23 052 habitants, dont la moitié résidait dans la ville de Montmagny.

### L'Arc industriel du Québec

L'Arc industriel québécois est un territoire plus industrialisé que le reste de la province qui s'étend sur la rive sud du Saint-Laurent entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Rivière-du-Loup. Il résulte en partie d'une décentralisation de l'industrie manufacturière vers des villes périphériques provoquée par la tertiarisation de l'économie des grands centres urbains de Montréal et de Québec. Ce vaste territoire bénéficie de nombreux avantages : proximité des deux grands pôles urbains du Québec, accès facile au marché américain, foncier plus abordable, main-d'œuvre stable et salaires concurrentiels. Son héritage industriel le rend propice à l'implantation d'entreprises manufacturières. (Polèse, 2009) Jusqu'à tout récemment, l'Arc industriel connaissait une croissance de l'emploi plus rapide que partout ailleurs au Québec. Toutefois, il a été touché par de nombreuses fermetures d'usines au cours des dernières années. (Statistique Canada, 2011)

Figure 1 – Proportion de l'emploi manufacturier par MRC, 2006

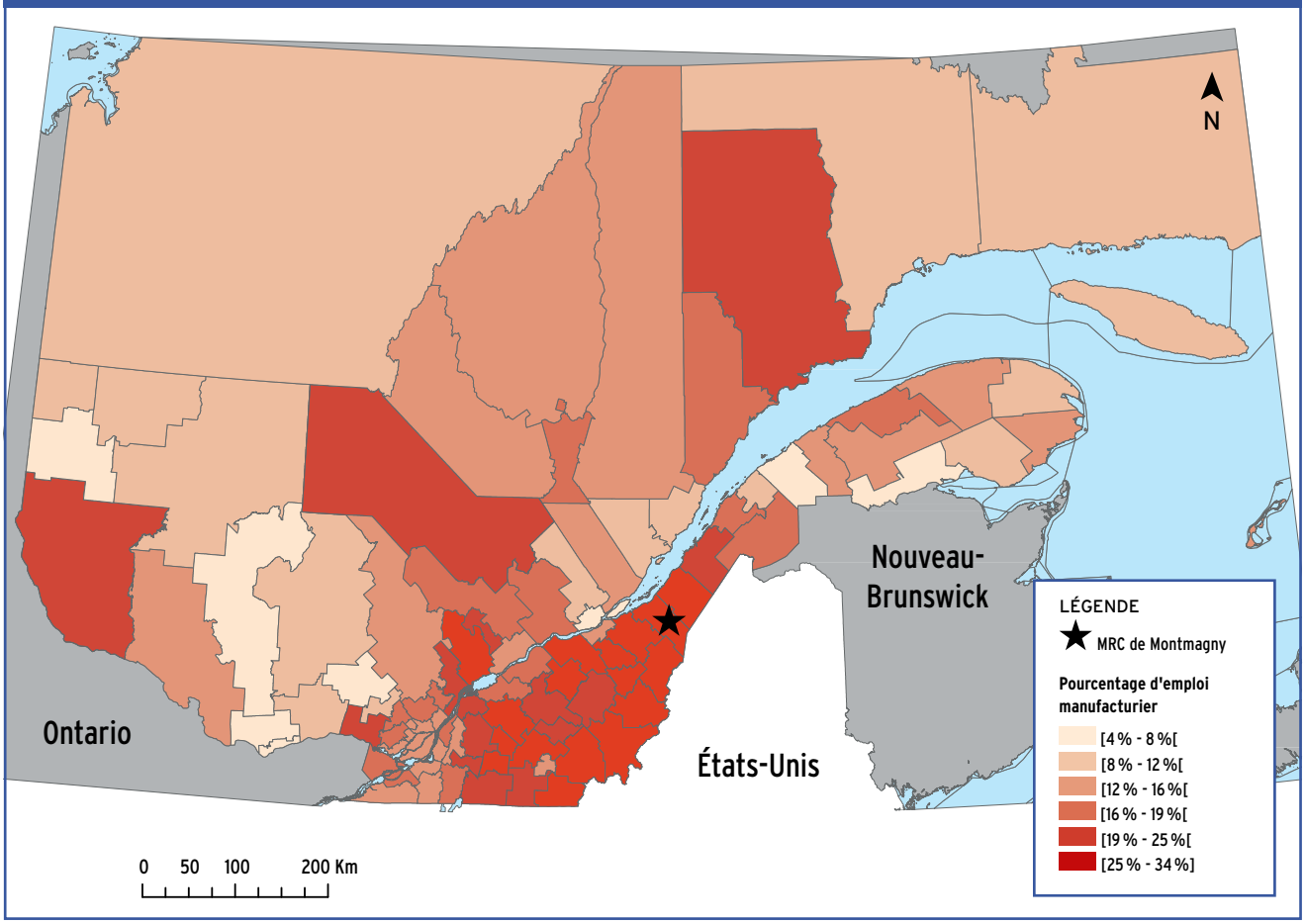


AME 6602 Essai-laboratoire, volet développement régional / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : Statistique Canada, 2008

En 2011, les travailleurs de la MRC œuvraient majoritairement dans le secteur tertiaire (62,5 %), mais une portion non négligeable de la main-d'œuvre travaillait dans le secteur de la fabrication (24,2 %). (Statistique Canada, 2013) Depuis 10 ans, le secteur manufacturier de la région a toutefois connu une forte baisse (-1280 emplois) (figure 2), alors que l'emploi tertiaire était en croissance, notamment dans les soins de santé, l'enseignement ainsi que le transport et l'entreposage. (Statistique Canada, 2013)

Dans ce contexte, la MRC a connu une baisse de population durant la même période. Son solde migratoire est négatif, notamment en raison du départ massif des jeunes de 15 à 29 ans. Il en résulte une population vieillissante avec une proportion des 55 ans et plus supérieure à celles de la Chaudière-Appalaches et du Québec (figure 3). (ISQ, 2014) Ce phénomène a un impact sur le taux d'activité ainsi que sur la scolarité et les revenus de la population. Les résidents sont généralement moins scolarisés que ceux de la région et du Québec, ils ont des revenus plus bas et ils bénéficient davantage des transferts gouvernementaux. (Statistique Canada, 2013)

**Figure 2 – Évolution des emplois manufacturiers, tertiaires et totaux, 2001-2011**

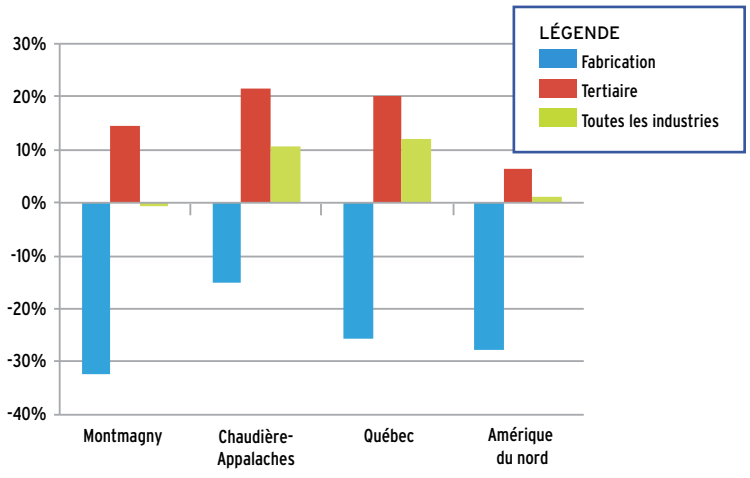


AME 6602 Essai-laboratoire, volet développement régional / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : ISQ, 2014

**Figure 3 – Répartition de la population par groupes d'âge en 2011**

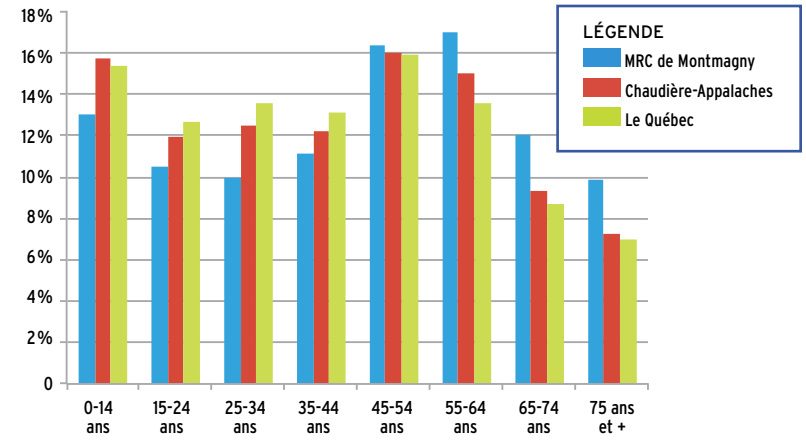


AME 6602 Essai-laboratoire, volet développement régional / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : ISQ, 2014

L'évolution de ces indicateurs aura des répercussions énormes dans l'avenir, à la fois sur la vitalité du territoire et sur le recrutement de la main-d'œuvre. En effet, si les tendances se maintiennent, la population de la MRC continuera de diminuer et les entreprises auront de plus en plus de difficulté à recruter de nouveaux travailleurs. À l'heure actuelle, pour deux personnes qui quittent le marché du travail, une seule y entre. (ISQ, 2014) Par ailleurs, on peut se demander ce qu'il adviendra du secteur tertiaire dont le dynamisme actuel est en partie basé sur les besoins d'une population vieillissante.

Si les tendances se maintiennent, la population de la MRC continuera de diminuer et les entreprises auront de plus en plus de difficulté à recruter de nouveaux travailleurs

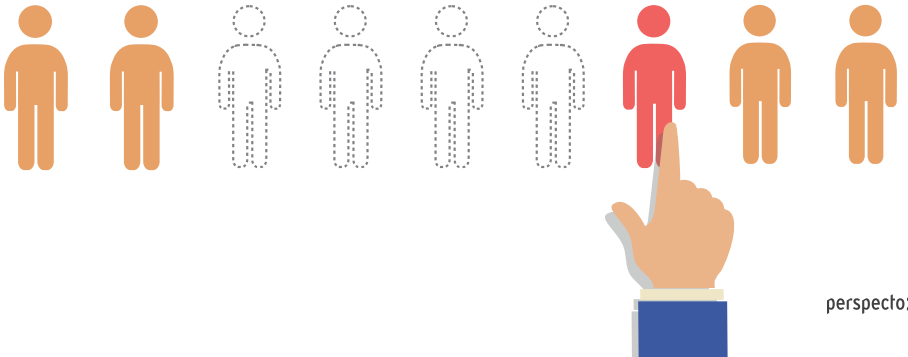

Photo : Bois Daaquam, 2014

## LA SITUATION DU SECTEUR MANUFACTURIER

Au Canada et aux États-Unis, les emplois manufacturiers sont proportionnellement moins présents que dans la MRC de Montmagny. Avec 101 entreprises manufacturières en 2011, la base économique de la MRC demeure toujours très dépendante du secteur de la fabrication, et ce, malgré les pertes d'emplois enregistrés dans la région au cours des dernières années. Les sous-secteurs les plus importants sont ceux des meubles et produits connexes, des produits métalliques et des produits du bois (figure 4). (Statistique Canada, 2013)

De 2001 à 2011, les industries de la MRC se sont moins bien comportées que celles de la Chaudières-Appalaches. Les meubles et le bois ont été particulièrement affectés par les fermetures d'usines. Toutefois, certaines entreprises se portent mieux que d'autres, notamment dans le secteur des produits métalliques (Statistique Canada, 2013) ; ces entreprises leader continuent d'embaucher et sont relativement innovatrices. (Emploi Québec, 2013) Elles misent sur l'investissement en productivité afin de pouvoir rester compétitives.

**Figure 4 – Évolution comparative des principaux sous-secteurs manufacturiers : MRC de Montmagny, Chaudière-Appalaches et province de Québec, 2001-2011**

| 2011 | MONTMAGNY | | CHAUDIÈRE-APPALACHES | | QUÉBEC | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nb. emplois | Nb. entreprises | Nb. emplois | Nb. entreprises | Nb. emplois | Nb. entreprises |
| Produits du bois | 480 | 19 | 6135 | 242 | 31255 | 1534 |
| Produits métalliques | 490 | 14 | 4385 | 231 | 38100 | 2652 |
| Meubles et produits connexes | 765 | 29 | 4710 | 255 | 26150 | 2682 |
| Variation du nb. d'entreprises manufacturières (2001-2011) | -25,7 % | | -15,0 % | | -27,8 % | |

AME 6602 Essai-laboratoire, volet développement régional / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : Statistique Canada, 2001, 2011, 2013

### La résilience territoriale

La résilience est la capacité d'un système à récupérer après une forte perturbation. (Reghezza-Zit et Djament-Tran, 2012) Appliqué aux régions, ce concept réfère à la capacité d'un territoire à retrouver son équilibre après un choc. La résilience territoriale sera statique ou dynamique, réactive ou proactive. (Hamdouch et al., 2012) Elle sera influencée par le positionnement géographique de la région, sa structure économique et son passé industriel, les caractéristiques de sa population et le dynamisme de ses leaders, dynamisme qui se manifeste à travers la gouvernance territoriale, la participation publique et les stratégies environnementales. (Christopherson et al., 2010)

## RÉSILIENCE ET GOUVERNANCE TERRITORIALE

La résilience est influencée par la gouvernance du territoire. C'est à travers les organismes du milieu que s'exerce cette gouvernance. Suite au choc de la fermeture des usines, les intervenants se sont mobilisés afin de redresser la situation. Ils ont mis en œuvre des stratégies touchant quatre grands thèmes : la consolidation du secteur manufacturier, l'attraction et la rétention de la population, le développement touristique et la mise en valeur des petites communautés rurales.

Suite au choc de la fermeture des usines, les intervenants se sont mobilisés afin de redresser la situation

Photo : Deveault, 2013

Dans le but de soutenir le développement industriel, on vise l'attraction et la rétention de nouveaux travailleurs, l'amélioration de l'offre de formation professionnelle, le développement de nouveaux créneaux et la concertation des acteurs. Certaines initiatives ciblent également l'amélioration des infrastructures d'accueil (parcs industriels) et de transport.

Afin d'attirer et de retenir des habitants, on propose des mesures d'accueil et d'encadrement pour les nouveaux résidents, une amélioration du cadre de vie ainsi que la préservation des paysages et du patrimoine. La stratégie touristique repose quant à elle sur deux grands pôles, soit Montmagny et ses îles ainsi que le Parc régional des Appalaches. Enfin, le développement rural se base sur l'agrotourisme, ou encore sur le développement d'identités et de vocations propres aux villages de l'arrière-pays.

Dans les circonstances, les intervenants de la région se sont donc progressivement et assez rapidement adaptés à la situation. Les stratégies retenues sont cohérentes par rapport aux problématiques et aux potentialités du milieu. Elles visent, tout à la fois, la consolidation des acquis et la diversification de l'économie locale. Cependant, tout semble indiquer que les ressources consacrées à leur mise en œuvre sont limitées et les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont mitigés. Le rapport final de notre équipe sera plus explicite sur les éléments stratégiques qui, selon nous, méritent d'être soulevés.

**L'équipe remercie chaleureusement M. Jean-Yves Tellier, la Ville de Montmagny, la MRC de Montmagny, le CLD de Montmagny ainsi que les entreprises Bois Daaquam inc., Prolam et Ressorts Liberté inc.**

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CHRISTOPHERSON S. et al. 2010. « Regional resilience: theoretical and empirical perspectives », *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, p. 3-10.

Emploi Québec. 2013. *Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et les caractéristiques des entreprises de la région de la Chaudière-Appalaches : MRC de Montmagny*, 24 p.

HAMDOUCH, A. et al. 2012. *Mondialisation et résilience des territoires : Trajectoires, dynamiques d'acteurs et expériences*, 318 p.

Institut de la statistique du Québec (ISQ). 2014. *Données sur la population et la démographie*.

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE). 2014. Portrait économique des régions du Québec, 118 p.

POLÈSE, M. 2009. « Les nouvelles dynamiques régionales de l'économie québécoise : cinq tendances », *Recherches sociographiques*, vol. 50, nº 1, 2009, p. 11-40.

POLÈSE, M. et SHEARMUR, R. 2009. *Économie urbaine et régionale : introduction à la géographie économique*, 3e édition, Paris, Economica, 438 p.

REGHEZZA-ZIT, M. et DJAMENT-TRAN G. 2012. *Résiliences urbaines, les villes face aux catastrophes*, Éditions du manuscrit, 360 p.

Statistique Canada. 2013. *Enquête nationale auprès des ménages*, 2011.

Statistique Canada. 2013. *Recensement du Canada*, 2011.

Statistique Canada. 2003. *Recensement du Canada*, 2001.

Photo : Tourisme Chaudière-Appalaches, 2015

## La région de Montmagny, entre littoral et arrière-pays :

# UNE AGGLOMÉRATION URBAINE EN DEVENIR ?

Solidement ancrée dans le territoire québécois, la région de Montmagny exerce un attrait certain. La grandeur de ses paysages mis en exergue par la majesté du fleuve Saint-Laurent et l'omniprésence des Appalaches en arrière-plan, la convivialité de ses villes et villages ainsi que son dynamisme économique sont autant de qualités qui lui confèrent une indéniable vitalité. Ces dernières années, dans le sillage du déploiement de la grande région métropolitaine de Québec, la région connait d'importantes transformations : les villages du littoral et de l'arrière-pays s'urbanisent alors que les services et les commerces se concentrent de plus en plus à Montmagny. La reconfiguration observée des rapports entre les établissements laisse voir l'émergence d'une agglomération urbaine prenant la forme d'une ville entourée de ses banlieues. Comment tirer parti de cela ? Quelles interventions urbanistiques, quelles formes urbaines contribueraient à l'articulation féconde de la vie locale et régionale, de l'urbanité et de la ruralité ?

### UN TERRITOIRE ANCRÉ … EN PÉRIPHÉRIE

Cet oxymore illustre le caractère et la situation de la région magnymontoise.

Avec ses villages et ses petites localités dans le sillage de Montmagny, véritable centre urbain, la région magnymontoise n'a rien d'une périphérie dortoir, générique et dépendante. Bien au contraire, établie depuis les premières heures de la Nouvelle-France, elle s'est imposée comme pôle régional. Solidement ancrée dans le temps et l'espace, la région magnymontoise existe en soi pour ainsi dire.

Le territoire constitue un segment au sein d'une entité plus large, la Côte-du-Sud, qui s'étend entre la région métropolitaine de Québec et le pôle régional de Rivière-du-Loup. La région de Montmagny est bordée au sud par un vaste espace forestier faisant office de région ressource. Les secteurs d'urbanisation sont répartis sur le mince cordon agricole, tailladé de crans rocheux, qui sépare le fleuve des Appalaches.

Figure 1 – La région magnymontoise : Municipalités locales et éléments structurants

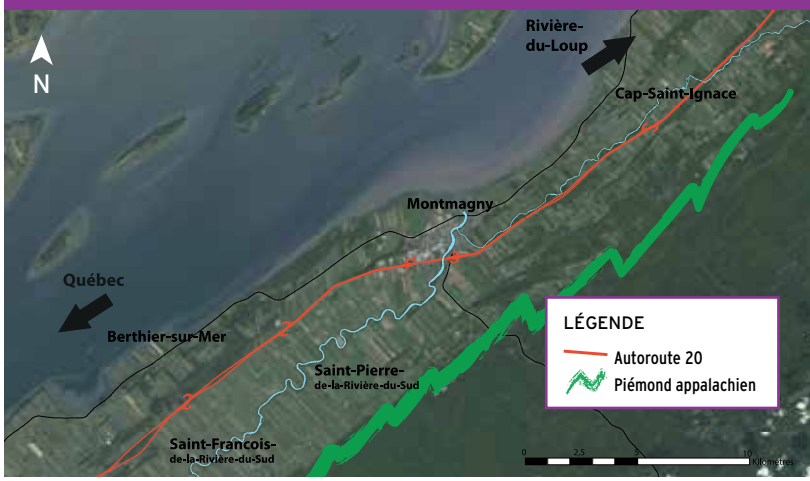


AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : ESRI

### TROIS ENSEMBLES, TROIS CAS DE FIGURE

Trois formes d'établissements caractérisent la région magnymontoise. D'une part, Montmagny avec ses 11 399 habitants[1], sa grande diversité d'activités et son statut de pôle institutionnel régional incarne avec force son rôle de chef-lieu. D'autre part, les petits établissements en rive de Berthier-sur-Mer, joyau de la villégiature, et de Cap-Saint-Ignace, faubourg industriel, accueillent respectivement 1476 et 3065 habitants. Enfin, l'arrière-pays, qui abrite 2522 habitants, est composé de plusieurs villages et hameaux regroupés autour de petites industries diversifiées et disséminées dans la vallée de la rivière du Sud.

1. « Décret 1060-2014 concernant la population des municipalités locales, des villages nordiques et des arrondissements pour l'année 2015 », *Gazette officielle*, vol 146, nº 52, p. 4706

## DES RAPPORTS À L'EAU DIFFÉRENCIÉS

Bien que l'omniprésence du fleuve Saint-Laurent et de la rivière du Sud marque ces établissements depuis leur fondation, on constate que l'organisation spatiale actuelle n'est pas tributaire d'un lien étroit avec les rives. Du moins tel qu'on se le représente habituellement. Les cours d'eau ancraient les chemins de côtes Nord-Sud, mais c'est le long des chemins de rangs Est-Ouest, bien en retrait des rives, que les noyaux villageois se sont installés. Ainsi, bien que certains ensembles soient déployés le long des cours d'eau, il n'en demeure pas moins que les cœurs des établissements à l'étude s'en voient détachés, s'organisant plutôt autour d'éléments structurants, tels que les grandes voies de transit.

Aujourd'hui, les rapports à l'eau s'inscrivent essentiellement dans une optique de contemplation et de villégiature. Si, à Berthier-sur-Mer, cette valorisation s'incarne dans des ensembles résidentiels cossus et des installations publiques au rayonnement régional, il en est tout autrement ailleurs. À Montmagny, les rivières font office d'arrière-cours des quartiers. À Cap-Saint-Ignace et dans l'arrière-pays, les cours d'eau sont désormais perçus comme des contraintes naturelles desquelles il faut se méfier ou, au mieux, isoler en réserves naturelles. Mais, les rives peuvent-elles redevenir un élément structurant à part entière de l'urbanisation ?

## Où et comment intervenir ?

**Cette question résume bien l'objet et la contribution de l'urbanisme physico-spatial.**

**Situé à la jonction de l'aménagement du territoire et de l'architecture, il relève d'une pratique qui consiste à penser des interventions sur le milieu bâti à l'échelle des ensembles urbains. Portant pour ainsi dire sur une échelle intermédiaire, l'urbanisme physico-spatial est ainsi mobilisé par la conception d'interventions aptes à articuler les différents secteurs d'un établissement, à arrimer les différentes échelles, de l'agglomération au voisinage.**

**La localisation des interventions, leur type et leurs paramètres sont pensés conjointement. Le travail sur l'espace public, compris comme ossature de l'établissement en est le moyen privilégié alors que l'analyse morphologique urbanistique est l'élément clé de la méthodologie.**

**Foncièrement pragmatique, l'urbanisme physico-spatial procède par itération et délibéré ; l'alternance entre appréhension sensible, analyses et projetations nourrit une mise à l'épreuve des intentions à la forme, du souhaité à l'existant, du souhaitable au faisable.**

**L'incarnation dans des formes concrètes des intentions et des orientations définies collectivement nourrit les échanges et les débats. C'est ici la contribution de l'urbanisme physico spatial à la réflexion collective.**

*La région de magnymontoise constitue un territoire de grand intérêt tant pour la réflexion que la formation en urbanisme physico-spatial. En effet, on y trouve les grands types, voire archétypes d'organisation spatiale québécois, d'hier et d'aujourd'hui. Du village maritime au village de l'arrière-pays agricole, du bourg aux hameaux ferroviaires, du chef-lieu aux banlieues dortoirs en passant par les noyaux de villégiature, voilà autant de figures présentes dans un espace relativement circonscrit. Qui plus est, les traces des différentes époques et de leurs formes d'urbanisation privilégiées y sont clairement lisibles. Ceci facilite la saisie des dynamiques de transformation de la structure urbaine et leurs incidences sur la reconfiguration des rapports entre les établissements. Dès lors, les défis et les enjeux de l'arrimage entre les échelles et logiques de fonctionnement qu'elles impliquent ressortent avec force. Cela est d'autant plus vrai que, située au seuil de la grande région métropolitaine de Québec, la région magnymontoise doit composer avec les effets de la métropolisation.*

*En termes d'urbanisme, celle-ci appelle notamment une intensification marquée de la mobilité, condition primordiale à l'inscription des établissements dans les grands réseaux d'échanges. Cela s'accompagne généralement par une urbanisation diffuse dans le sillage des établissements « pôles ». En ce qui a trait à la région d'étude, on observe une organisation spatiale qui relève de plus en plus de la suburbanisation. Ainsi, on remarque une tendance marquée à la spécialisation des établissements, à la ségrégation des fonctions et à la prédominance de l'activité résidentielle pour les nouveaux secteurs.*

*Les qualités paysagères et la convivialité des établissements sont à la base d'un fort pouvoir attractif qui nourrit des potentialités multiples quant au renouvellement de la région. Cependant, les formes dans lesquelles ce renouvellement s'incarne soulèvent plusieurs questions. Sur quels critères fonder la réinterprétation des formes traditionnelles afin d'articuler les nouvelles logiques de fonctionnement à l'œuvre sur le territoire ? Comment éviter le piège de l'étalement urbain et celui du recours à la conservation pure et dure ? Quelles interventions urbanistiques permettraient l'arrimage des échelles du territoire, du local et du voisinage ? Ces questions ont mobilisé les étudiants du volet urbanisme de l'essai-laboratoire qui a comme objectifs la formulation d'une problématique urbanistique, puis l'élaboration d'un concept préliminaire d'intervention.*

*L'analyse morphologique urbanistique puis la recherche par le projet forment les deux pierres d'assises de la démarche de cet essai-laboratoire. D'abord, une analyse fine des milieux de vie bâtis a été conduite avec comme fil conducteur l'évolution des rapports qu'entretiennent les établissements à l'étude avec les cours d'eau qui ont posé les bases de leur organisation spatiale. Ainsi, chacune des trois équipes s'est penchée sur une portion du territoire : les villages du littoral, de l'arrière-pays et la ville de Montmagny. Puis, dans un deuxième temps, des propositions d'interventions ont été élaborées.*

*Celles-ci ne sont pas des fins en soi, mais constituent le moteur d'un retour critique sur le travail en cours, tant les potentialités identifiées que les concepts avancés. Ce travail offre une expertise, parmi d'autres, sur les possibles et les souhaitables urbanistiques, et ce, du point de vue de la morphologie urbaine. Il s'agit là d'une contribution aussi modeste que féconde à la définition collective d'une vision du devenir des établissements étudiés.*

***Johanne Brochu, Ph.D., Urb. OUQ, professeure agrégée***

***David Paradis, M. ATDR + Design urbain, Urb. OUQ, chargé de cours***

***Philippe Plante, M.Sc.A. aménagement, Urb. OUQ, chargé de cours***

# QUAND L'HABIT NE FAIT PAS L'ARRIÈRE-PAYS

Par Laurent Aubin,
Félix Fortin-Lauzier et
Jérôme Grondin

**Si les images évoquées par l'idée du hameau traditionnel sont celles d'un milieu éloigné et assoupi, il en est tout autrement de l'arrière-pays magnymontois. Celui-ci, fort des industries et de l'agriculture qui y prospèrent, montre un dynamisme certain. La présence de différentes activités qui s'opposent, dispersées çà et là sur le territoire, amène cependant à questionner la vocation de ce dernier et le mode de développement urbain qui prévaut à l'heure de la métropolisation. En effet, la ligne est mince entre urbanisation diffuse et étalement urbain, occupation dynamique du territoire et consolidation des noyaux villageois.**

Tiraillés entre l'ancien et le nouveau, entre le petit village et la banlieue, les établissements de l'arrière-pays présentent des contrastes parfois abrupts. Ceux-ci résultent notamment en des formes urbaines issues de l'une ou l'autre des logiques de fonctionnement, régionale et locale, à l'œuvre sur le territoire.

On peut se demander par quelles interventions urbanistiques mettre en rapport les échelles locale et régionale ? Quelles sont les formes urbaines qui, favorisant l'arrimage entre ces logiques, contribueront au déploiement d'une nouvelle synergie entre les établissements?

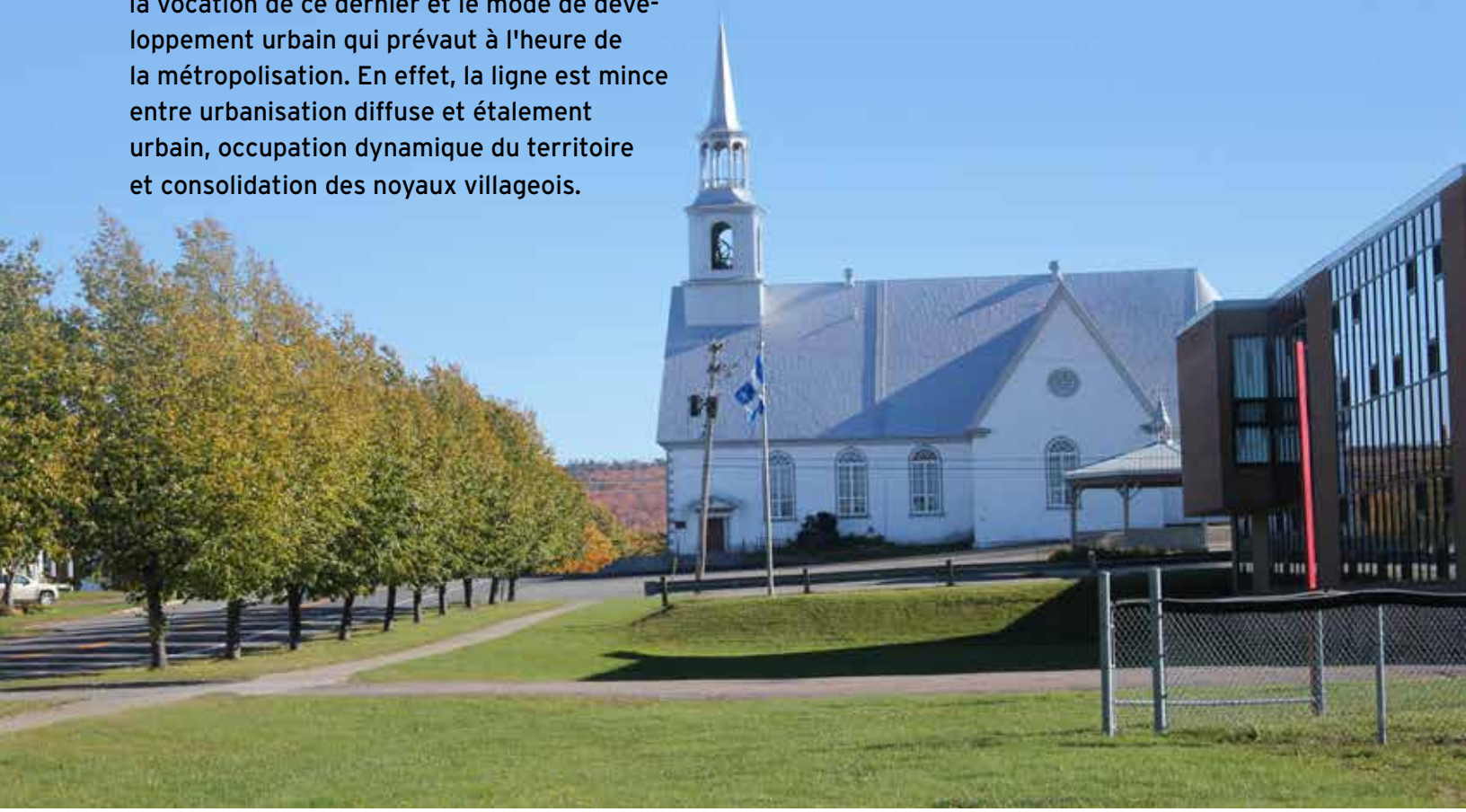

# Repenser l'arrimage entre les voisinages, entre les établissements

Figure 1 – Les établissements de l'arrière-pays

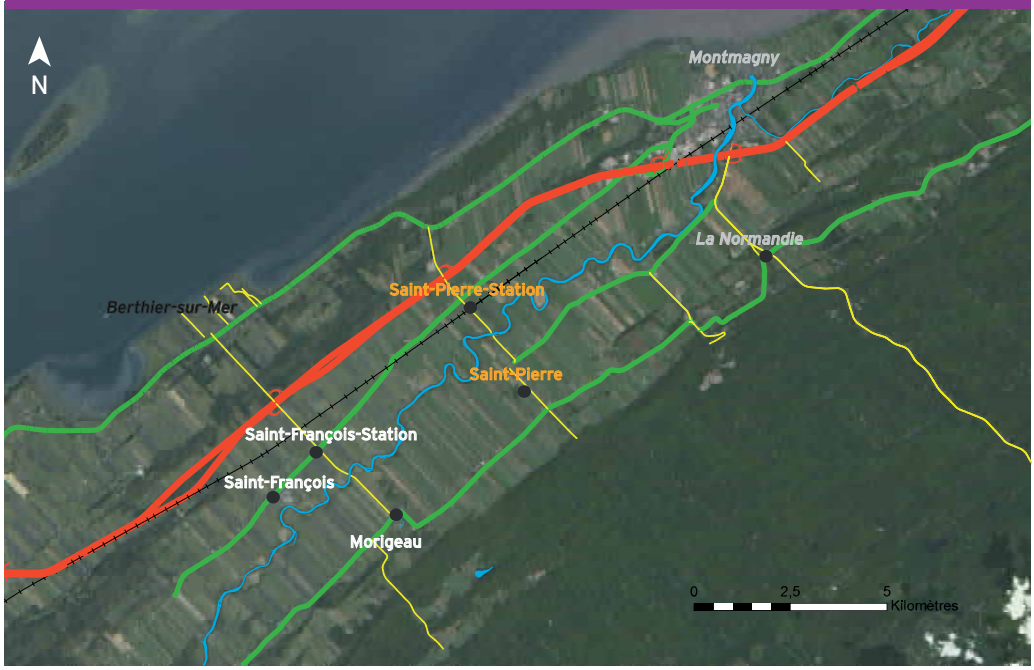


En blanc, les établissements de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

En orange, les établissements de la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

En gris, les établissements de la ville de Montmagny

LÉGENDE
- Rang
- Montée
- Autoroute
- Concentration d'habitation

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : ESRI

Héritage de l'époque seigneuriale, la structure urbaine de l'arrière-pays magnymontois, comme du reste de la région, est organisée selon un système de côtes qui s'accroche à la rivière du Sud. Rangs et montées assumaient chacun un rôle d'ancrage, mais à des échelles spécifiques. Les rangs, devanture des lots, étaient l'épine dorsale de l'« urbanisation » du territoire. Les maisons de ferme y étaient implantées à bonne distance les unes des autres, selon un rythme régulier ponctué ici et là par les cœurs villageois. Quant aux montées, longeant le flanc des terres cultivées, elles étaient par définition des espaces *non ædificandi*, reliant les établissements de l'arrière-pays aux villages du littoral.

Cette structure, associée à la polarisation progressive de la région par la ville de Montmagny, s'est avérée propice à supporter l'étalement urbain. Ainsi, à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, 86 % des résidences ont été construites hors du périmètre d'urbanisation entre 1996 et 2011.[1]

D'une part, les rangs est-ouest, qui convergent vers Montmagny, se sont urbanisés en quasi-totalité, contribuant à fracturer le territoire en strates et à marginaliser les petits établissements du littoral. Aussi, cette configuration de l'urbanisation a significativement affaibli la capacité des cours d'eau à structurer, à circonscrire l'espace et ainsi ancrer les petits ensembles urbains.

## Une réinterprétation des montées

D'autre part, les montées, qui conduisent aux échangeurs autoroutiers, attirent des lotissements épars de plus en plus nombreux. L'urbanisation de ces montées ouvre toutefois la porte à leur réinterprétation à titre de liens stratégiques entre les établissements de l'arrière-pays et les villages du littoral, notamment Berthier-sur-Mer. Cela ne peut cependant s'effectuer qu'à certaines conditions, notamment que cette urbanisation s'inscrive à proximité, voire dans le prolongement direct ou indirect, des cœurs villageois. Leur ossature doit faire écho à celle plus ancienne des établissements, en partageant des points d'ancrage communs. Mais dans quelles formes incarner ce prolongement ?

Figure 2 – L'urbanisation diffuse sur les rangs de l'arrière-pays

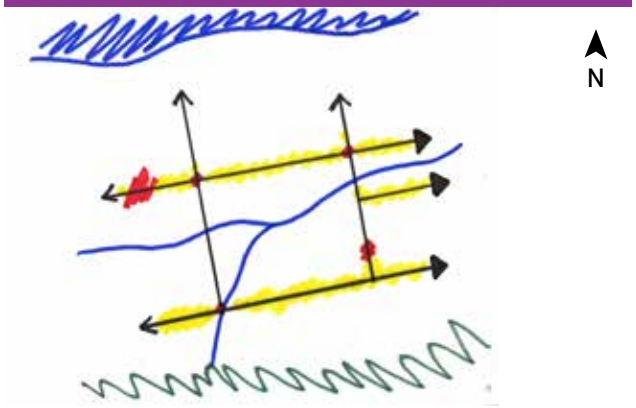


LÉGENDE
- Limite topographique
- Cours d'eau
- Montée
- Rang urbanisé
- Concentration de population

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Dessin : L. Aubin, 2015

1. MRC DE MONTMAGNY (2014). *Projet de schéma d'aménagement et de développement révisé*, Montmagny, [s.e.], p. 54.

Figure 3 – Le chemin Saint-François

Photo : J. Gendron, 2014

Figure 4 – Le noyau institutionnel sur le coteau

Photo : J. Grondin, 2014

Figure 5 – Saint-François

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : AMVAP, 2010

LÉGENDE DES ACTIVITÉS

- Agricole
- Agricole désaffecté
- Bureau
- Commercial de détail
- Commercial de restauration
- Commercial de service
- Commercial vacant
- Équipement collectif
- Espace vacant
- Espace vert public
- Établissement d'éducation
- Hôtel
- Industriel désaffecté
- Industriel léger
- Industriel lourd
- Lieu de culte
- Résidence de personnes âgées
- Résidentiel
- Résidentiel désaffecté
- Résidentiel haute densité

# Différents villages, différents visages…

## SAINT-FRANÇOIS

Ce village, qui s'étend le long d'un rang est-ouest, entre deux montées, tourne le dos à la rivière du Sud dans une certaine indifférence, et ce, malgré la très grande proximité de l'un de ses méandres et de paysages intéressants, se privant ainsi de lieux potentiellement attractifs. Nonobstant sa forme de village-rue, le village est marqué par deux grands sous-ensembles monofonctionnels (l'un résidentiel, l'autre industriel) se rattachant à un noyau institutionnel résolument monumental en raison de son relief et de ses bâtiments.

Figure 6 – Morigeau

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : AMVAP, 2010

## MORIGEAU

Ce hameau, qui se compose de quelques résidences, est caractérisé par une activité industrielle marquée. Malgré cela, Morigeau conserve une ambiance particulièrement conviviale qui le distingue. Un petit parc met en valeur l'omniprésence de la rivière, qu'une chute rend exceptionnelle à cet endroit.

Figure 7 – Le parc Olivier-Tremblay : un espace convivial

Photo : J. Gendron, 2014

Figure 8 – La cohabitation d'industries et de résidences

Photo : J. Gendron, 2014

### Hameau, village… quelle différence ?

Il existe plusieurs définitions en géographie de ces types d'établissements. Il est possible d'en tirer les définitions suivantes pour les établissements de l'arrière-pays magynymontois.[2]

**VILLAGE :**

Agglomération rurale, plus ou moins concentrée, organisée autour d'un noyau traditionnel présentant des services de première nécessité, des équipements de base et une vie communautaire.

**HAMEAU :**

Groupement isolé de taille relativement modeste en milieu rural et distinct du village.

## SAINT-PIERRE

Ce village, qui s'étire le long d'une montée nord-sud, se compose essentiellement d'un noyau paroissial contigu à un petit sous-ensemble dense et mixte. Il est complété, de part et d'autre, par des lotissements résidentiels ténus s'étirant le long de cette route qui conduit à l'autoroute.

Figure 9 – Saint-Pierre

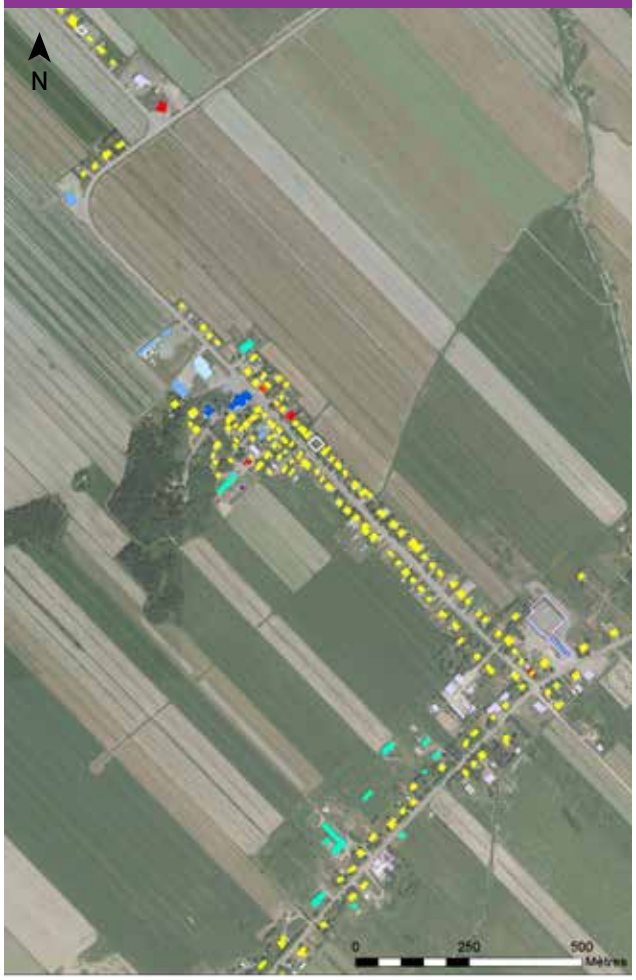


AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : AMVAP, 2010

Figure 10 – L'étalement urbain sur la montée

Photo : J. Gendron, 2014

Figure 11 – Le cœur villageois dense

Photo : J. Gendron, 2014

À Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, 86% des résidences ont été construites hors du périmètre d'urbanisation entre 1996 et 2011

2. Définition inspirée de : Commission de la toponymie du Québec, 2015; IAU, 2009.

## LES STATIONS

Saint-François-Station et Saint-Pierre-Station, situés au croisement des rangs et des montées, sont des hameaux à dominante résidentielle ponctués de quelques entreprises profitant de la proximité de Montmagny et de l'autoroute. Ces Stations constituent, en quelque sorte, une forme de dédoublement des noyaux villageois permettant aux municipalités de s'accrocher aux grandes voies de communication limitrophes de leur territoire.

Figure 12 – Saint-Pierre-Station

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : AMVAP, 2010

Figure 13 – Une entreprise à Saint-Pierre-Station

Photo : J. Grondin, 2014

Figure 14 – Un élément marquant au carrefour

Photo : J. Grondin, 2014

## LA NORMANDIE

Le hameau de La Normandie est formé de deux sous-ensembles monofonctionnels résidentiels. Ce modeste établissement, traversé par la route 283, constitue la porte d'entrée de la région magnymontoise pour le reste de la MRC.

Figure 16 – Un cadre bâti relativement modeste

Photo : J. Grondin, 2014

La Normandie se trouve à la fois trop loin de Montmagny pour profiter de l'urbanisation directe de celle-ci, mais également trop proche pour être en mesure de développer naturellement une identité propre.

Figure 15 – La Normandie et sa fatale proximité avec Montmagny

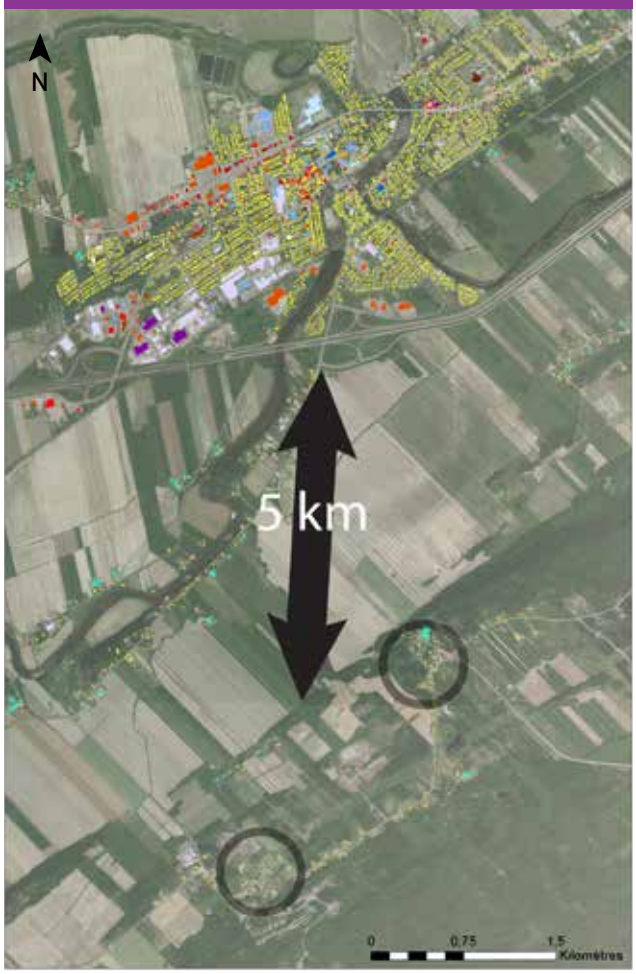


AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : AMVAP, 2010

## Quelles interventions permettent l'arrimage harmonieux entre les noyaux villageois et les lotissements qui s'installent en périphérie ?

Figure 17 – La rivière du Sud depuis Saint-Pierre

Photo : J. Grondin, 2014

Figure 18 – La connexion au littoral de l'arrière-pays et le sentier de la rivière du Sud

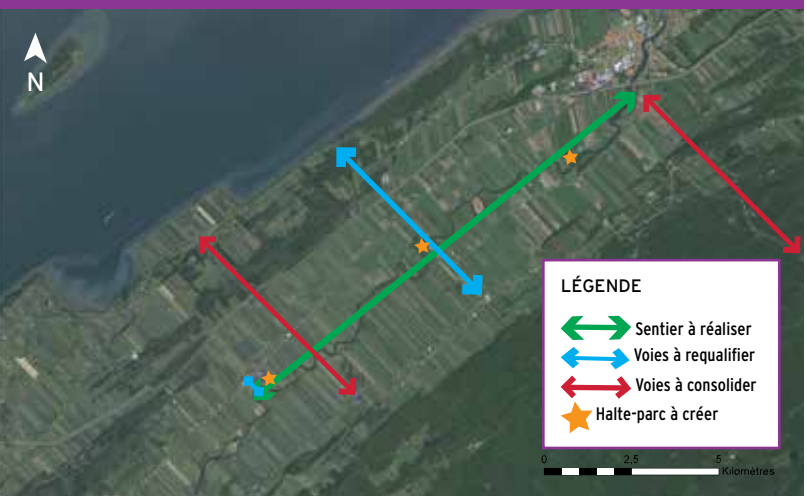


AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : ESRI

### Orientations

- Affirmer la personnalité singulière de l'arrière-pays.
- Favoriser le déploiement d'une synergie urbanistique entre les établissements de l'arrière-pays.
- Miser sur la polyfonctionnalité des établissements.

### Objectifs

- Clarifier la hiérarchie des voies primaires et secondaires.
- Consolider les noyaux villageois en articulant les lieux d'urbanisation aux espaces publics.
- Revitaliser le noyau de Saint-Pierre par la qualification de l'espace public.
- Mettre en valeur la rivière du Sud ainsi que son patrimoine naturel et historique par la réalisation d'un sentier vert.
- Mettre en relation les établissements de l'arrière-pays par un réseau d'interventions signalétiques et paysagères.

## Rassembler tout en s'affirmant

### UNE CONNEXION DU TERRITOIRE : UNE IDENTITÉ RETROUVÉE

L'arrimage des logiques locale et régionale prend appui sur une mise en réseau des établissements de l'arrière-pays avec le littoral et Montmagny. Les interventions spécifiques qui y sont associées visent à faciliter la lisibilité de l'espace afin d'attirer les déplacements vers les villages. À ce titre, une requalification des voies principales est proposée. Celle-ci repose sur une série d'aménagements paysagers comprenant l'installation d'oriflammes à des endroits stratégiques. Véritables marqueurs visuels, ces dispositifs signalent l'histoire et les traits distinctifs de ce coin de pays.

### UN SENTIER D'EXPLORATION POUR FORMALISER UNE STRATE : UN VOYAGE EN BORDURE DE L'HISTOIRE

La création du sentier de la rivière du Sud permet à celle-ci d'assumer son rôle de pivot entre le littoral, les villages et les hameaux de l'arrière-pays. Sa réalisation est possible par la mise à contribution de lieux patrimoniaux et d'accès à la rivière qui croisent les montées, ainsi qu'au moyen d'une piste multifonctionnelle qui relie l'arrière-pays à Montmagny en traversant le milieu agricole que sillonne la rivière du Sud.

Figure 19 – Plan d'ensemble de Saint-Pierre

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : AMVAP, 2010

## SAINT-PIERRE : TRANSPOSER LE DYNAMISME D'UN MILIEU DANS L'ESPACE PHYSIQUE

La requalification des espaces publics représente le moyen privilégié pour rattacher le village à la montée. Ainsi, la formalisation de la place publique voisine de l'église, le réaménagement de la portion adjacente de la route pour en faciliter la traversée par les piétons, le prolongement des trottoirs et la requalification de la 1re Avenue permettent la diversification des modes d'appropriation. La mise en connexion d'un possible projet résidentiel à l'est de la rue Principale assure la perméabilité avec le noyau villageois.

Figure 20 – Exemple de requalification des espaces publics à Saint-Pierre

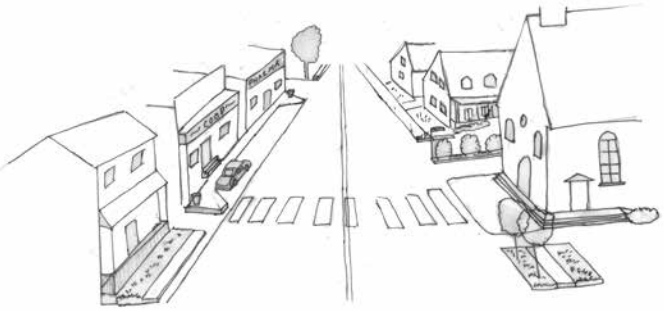

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Dessin : J. Grondin, 2015

Figure 21 – Plan d'ensemble de Saint-François

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Dessin : L. Aubin, F. Fortin-Lauzier et J. Grondin, 2015

## SAINT-FRANÇOIS : UNE CONTINUITÉ À LA FOIS INNOVANTE ET SIGNIFIANTE

Saint-François profite déjà d'une structure urbaine cohérente. Le prolongement des voies existantes permet à la fois de compléter le projet résidentiel, notamment par des immeubles d'habitation en grappe dans des espaces verdoyants (1), tout en consolidant l'organisation du village. De plus, la requalification de la 1re Avenue (2) clarifie son statut de voie d'importance traversant le quartier résidentiel et le reliant au rang. Au nord, la formalisation des voies privées pourrait, à long terme, former l'ossature d'un futur sous-ensemble résidentiel.

Figure 22 – Coupe type d'une voie secondaire à Saint-François

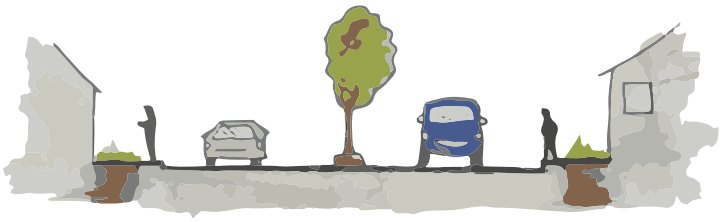

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Dessin : J. Grondin, 2015

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES


COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC (2015). Liste complète des types d'entités et leurs définitions, [En ligne], http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/normes-procedures/terminologie-geographique/liste-type-entites-definitions.html (page consultée le 15 mars 2015).

DEBRIE, Jean et David GUERRERO (2008). « (Re) spatialiser la question portuaire : pour une lecture géographique des arrière-pays européens », *L'Espace géographique*, tome 37, p. 45-56.

DUBREUIL, Delphine (2005). « Le triptyque portuaire est-il toujours pertinent ? », *Flux*, n° 59, p. 46-58.

IAU (2009). « Comment maîtriser le développement des bourgs, villages et hameaux ? », *Les Carnets pratiques*, Paris, 52 p.

LABERGE, Alain (1993). *Histoire de la Côte-du-Sud*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 644 p.

MRC DE MONTMAGNY (1987). *Schéma d'aménagement : un territoire, notre territoire*, Montmagny, [s.e.], 160 p.

MRC DE MONTMAGNY (2014). *Projet de schéma d'aménagement et de développement révisé*, Montmagny, [s.e.], 263 p.

WEIGEND, Guido (1956). « The problem of hinterland and foreland as illustrated by the port of Hamburg », *Economic Geography*, vol. 32, no. 1, p. 1-16

Photo : G. Bergeron, 2014

# LA RÉACTUALISATION DES ENSEMBLES LITTORAUX :

Par Guillaume Bergeron, Anne-Marie Busque-Dubois, Joëlle Gendron, Simon Lemieux, Antoine Maranda et Raphaëlle Mills-Montesinos

## Vers un mariage heureux entre banlieue et village ?

**Les petits établissements littoraux que sont Berthier-sur-Mer et Cap-Saint-Ignace, bien qu'autonomes, ont toujours entretenu des liens étroits avec Montmagny. Par des dynamiques qui ne sont pas étrangères à la métropolisation, outre une urbanisation marquée, une relation de dépendance envers Montmagny tend à s'amplifier. Si l'arrivée de nouveaux résidants est source d'une vitalité nouvelle, la ségrégation des fonctions, qui préside à l'organisation spatiale associée à la polarisation par Montmagny, accentuent l'affaiblissement du cœur villageois. Dans cette foulée, les établissements prennent de plus en plus le caractère de la banlieue d'après-guerre portée par les mouvements pendulaires. Mais, un mariage heureux entre banlieue et village est-il possible et comment y arriver ?**

**Dans cette perspective, deux questions se posent. En termes de diagnostic, quelle est la limite entre urbanisation diffuse et éclatement de la forme urbaine ? En pratique, quelles interventions pour soutenir un projet urbain apte à réinterpréter ces villages à l'heure de la métropolisation ?**

### LES ÉTABLISSEMENTS DU LITTORAL, DES ENTITÉS EN MUTATION ?

Berthier-sur-Mer et Cap-Saint-Ignace incarnent deux cas de figure de la transformation des rapports entre village de périphérie et chef-lieu régional. Berthier-sur-Mer, ancien village maritime, prend aujourd'hui les traits d'une banlieue cossue tirant profit d'un accès privilégié au fleuve et de paysages exceptionnels. De son côté, Cap-Saint-Ignace est depuis sa fondation tourné vers des activités de production, vocation qu'elle poursuit aujourd'hui; en cela elle se présente comme un faubourg dynamique façon 21e siècle. Certes, ces orientations permettent une réactualisation de ces établissements apte à assurer leur survie. Cependant, elles soulèvent des enjeux de taille ayant trait, notamment, à la disparition de terres agricoles et à la dévitalisation des cœurs villageois.

## Berthier-sur-Mer, de village maritime à banlieue cossue

Déployé sur une plaine agricole en rive du Saint-Laurent, Berthier-sur-Mer se décline en deux grandes composantes. D'une part, un cœur villageois s'accroche aux grandes voies de transit, alors qu'en retrait, des ensembles résidentiels s'étendent le long du littoral. Entre les deux, un vaste espace est dédié à l'agriculture.

La proximité du fleuve engendre un fort pouvoir d'attraction, faisant de Berthier-sur-Mer un emplacement prisé par une importante population saisonnière, à laquelle s'ajoutent de plus en plus de retraités aisés. Ainsi, un ajout de 136 unités d'habitation est prévu sur 15 ans, localisées à proximité du fleuve, sur des terres agricoles. (PSADR, p. 51). Cependant, les modèles d'urbanisation employés culminent dans une organisation spatiale marquée par l'éparpillement, particulièrement lourde de conséquences. Aux enjeux liés à la préservation des berges et des terres agricoles, s'ajoutent ceux liés au rôle et à la vitalité du cœur villageois.

En effet, la marginalisation guette ce dernier. D'une part, ni la beauté de l'ordinaire qu'il dégage, ni son offre de service ne peuvent contrecarrer l'attractivité des grands centres, auxquels se rattache de plus en plus la population locale. Des interventions visant à le fondre aux grandes voies de transit risquent d'accentuer son détachement et son isolation, d'où l'importance d'effectuer des choix urbanistiques judicieux.

Figure 1 – Localisation des activités et des ensembles de Berthier-sur-Mer

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : AMVFAP, 2010

1

### Le littoral hétéroclite

Surtout occupé par des résidences cossues, de coquettes maisons secondaires et des chalets rustiques, le littoral accueille aussi quelques installations publiques d'envergure. Caractérisées par des paysages uniques, les rives sont considérées comme des opportunités d'affaires prometteuses.

Figure 2 – Résidences du littoral

Photo : R. Mills-Montesinos, 2014

Figure 3 – Marina Le Havre de Berthier-Sur-Mer

Photo : R. Mills-Montesinos, 2014

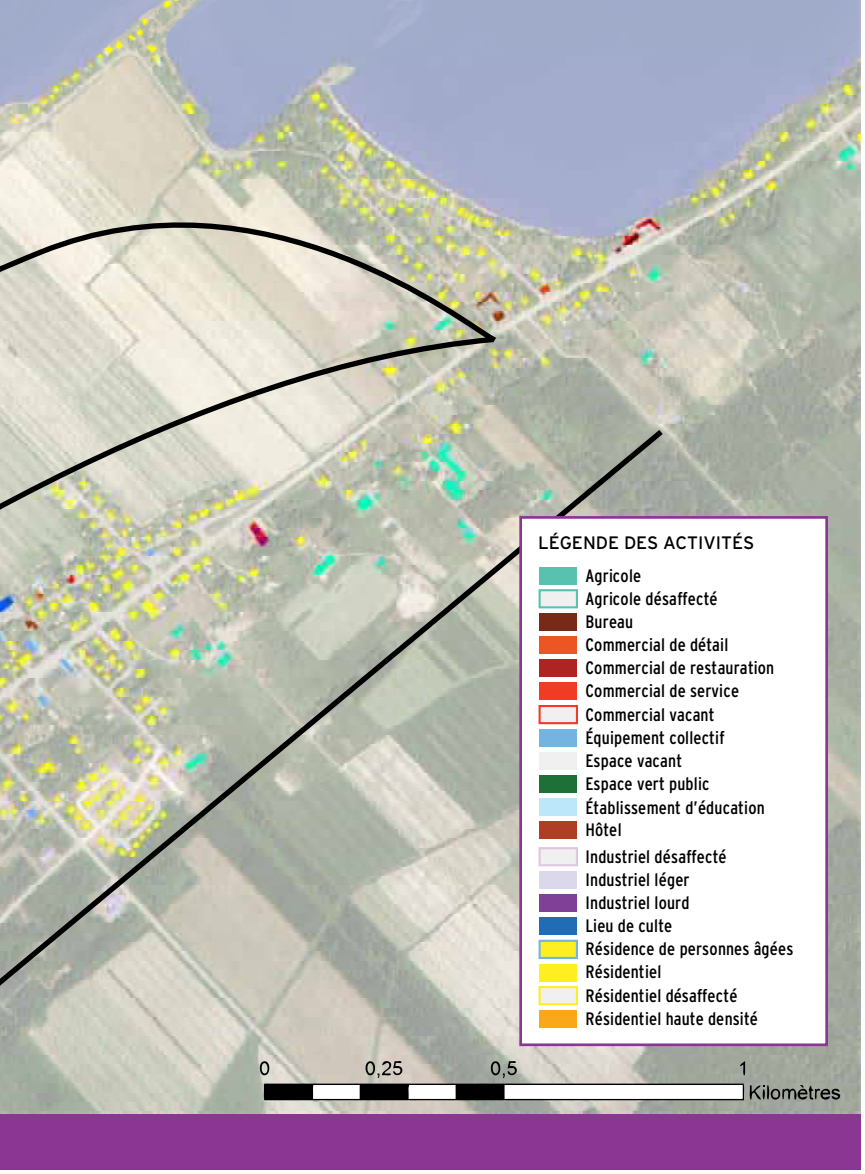


## 2

### Le Trou de Berthier et les terres agricoles

En bordure du Trou de Berthier, de vastes terres agricoles, encore cultivées, font nouvellement l'objet d'une urbanisation résidentielle.

Figure 4 – Les résidences du Trou de Berthier

Photo : G. Bergeron 2014

Figure 5 – Le Trou de Berthier et les terres agricoles

Photo : A. Maranda 2014

## 3

### Les deux parties du cœur villageois

Le cœur villageois de Berthier-sur-Mer s'organise autour de deux voies formant une ellipse. Au nord, l'étroite rue Principale accueille plusieurs résidences de différentes époques et quelques rares commerces disposés çà et là comme vestige du noyau villageois d'origine. Au sud, la route 132 est l'hôte d'infrastructures publiques et communautaires, sises sur de grandes parcelles constituant le « centre-ville » contemporain de Berthier-sur-Mer.

Figure 6 – La rue Principale

Photo : G. Bergeron 2014

Figure 7 – La route 132

Photo : J. Gendron, 2015

## LA RÉDUCTION DE LA STRUCTURE URBAINE À UN DÉCOUPAGE DE L'ESPACE EN GRANDES AFFECTATIONS DU SOL

La simple translation sur l'espace d'un découpage en grandes affectations du sol et la réduction des dimensions qualitatives au domaine de l'architecture sont des pièges sournois auxquels sont confrontés tous les artisans d'un projet d'urbanisme. Ce raccourci peut faire basculer une idée prometteuse en un espace vide de sens. Ceci est d'autant plus vrai si le projet prend sens seulement lorsqu'il est complété dans sa totalité et que la stratégie de mise en œuvre est elle aussi réduite à un phasage de construction. Or, les temps changent et la complétion d'un grand ensemble dans sa forme initiale est souvent impossible. On se retrouve alors devant des ensembles déstructurés.

**Figure 8 – Première version d'un plan d'ensemble de Berthier-sur-Mer**

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval

**La première proposition d'un plan d'ensemble produit dans l'essai-laboratoire, volet urbanisme, n'a pas su éviter ce piège.**

**À titre d'exemple, le projet ci-haut, s'inscrit davantage dans une logique de plan de zonage et comporte plusieurs lacunes, à savoir :**

- La structure urbaine est réduite à l'occupation des zones dédiées à un usage précis et exclusif, omettant du même coup de considérer la capacité d'accueil du milieu. Par exemple, la rue de la Marina accueillerait une superficie commerciale comparable au boulevard Taché de Montmagny !
- L'intervention sur l'espace public se limite à l'ouverture de rues permettant une connexion utilitaire pour le trafic automobile seulement. Le réseau viaire proposé s'attarde à relier plutôt qu'à traverser.
- Le projet proposé n'est pas résilient face aux changements de conjoncture puisqu'il ne prend sens que s'il est réalisé en totalité.

La structure urbaine est réduite à l'occupation des zones dédiées à un usage précis et exclusif, omettant du même coup de considérer la capacité d'accueil du milieu

Figure 9 – Concept d'un plan d'ensemble révisé de Berthier-sur-Mer

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval

## VERS UN PROJET STRUCTURÉ ET STRUCTURANT

**Des pistes de solution :**

- Consolider la trame urbaine en complétant et en circonscrivant les ensembles existants.
- Concentrer les interventions pour minimiser l'empiètement sur les terres agricoles.
- Implanter une ossature verte composée de parcs linéaires et de sentiers à l'échelle de l'établissement, favorisant la cohésion d'ensemble.

## Transformation des rapports à l'eau et marginalisation du cœur villageois

Figures 10 et 11 – Dynamiques actuelles et souhaitables de Berthier-sur-Mer

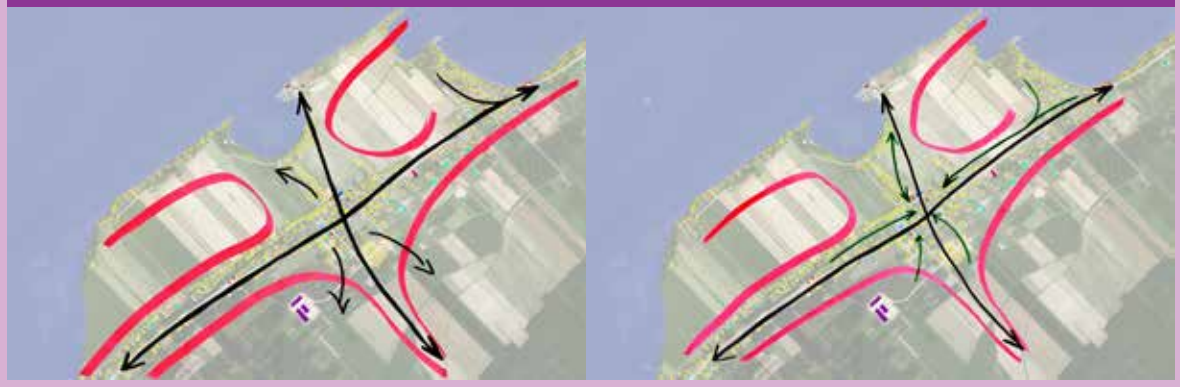

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval

Originalement utilisé pour le transit des marchandises de l'arrière-pays, Berthier-sur-Mer remplace sa vocation maritime, devenue obsolète avec l'arrivée des grandes voies de transit, par une vocation de plaisance et de villégiature. Ceci affaiblit significativement l'interdépendance entre le cœur villageois et les ensembles littoraux. En offrant les services nécessaires à la conduite de la vie quotidienne comme des affaires, le cœur était le point de convergence du village.

Aujourd'hui, les voisinages s'en remettant essentiellement à Montmagny pour les activités commerciales et les services, le cœur villageois n'est plus en synergie avec les rives. Pourtant, un cœur villageois intégré aux dynamiques locales avec quelques petits points de service peut s'avérer un atout de taille dans une perspective d'urbanisme durable.

# Cap-Saint-Ignace, d'établissement agricole et forestier à faubourg ouvrier du 21e siècle

Cap-Saint-Ignace est une collection d'ensembles parsemés sur le territoire et façonnés par de nombreux coteaux. Sa population relativement jeune, son agriculture diversifiée et ses industries qui rayonnent au-delà de l'établissement lui confèrent une identité propre et une cohésion urbaine. Toutefois, dans le contexte où la force attractive de Montmagny est grandissante, cet état d'équilibre demeure précaire, oscillant entre urbanisation diffuse et éclatement des ensembles.

Figure 12 – Cœur civique

Photo : J. Gendron, 2014

1

**Le cœur villageois rassembleur**

Le cœur villageois de Cap-Saint-Ignace constitue le point rassembleur, véritable ciment de l'établissement. La convergence du réseau viaire irrigue ce noyau qui réunit une large concentration de services publics et institutionnels ainsi que plusieurs commerces.

Figure 14 – La rue Jacob

Photo : J. Gendron, 2014

3

**Les rangs agricoles et forestiers**

Le piedmont appalachien est l'hôte d'activités agricoles et forestières bien ancrées dans le territoire tirant partie de l'occupation ancestrale de Cap-Saint-Ignace. Ces activités contribuent au rayonnement régional de l'établissement. Comme elles possèdent un fort ancrage local, elles participent à l'articulation des échelles locale et régionale.

Figure 13 – Localisation des activités et des ensembles de Cap-Saint-Ignace

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval

Figure 15 – Paysage agricole et forestier

Photo : J. Gendron, 2014

Figure 16 – Production maraîchère

Photo : J. Gendron, 2014

2

**Le cœur industriel**

La majorité des activités industrielles du village se concentre près de l'autoroute et de petits lotissements résidentiels ouvriers s'accrochent dans le sillage de ces industries.

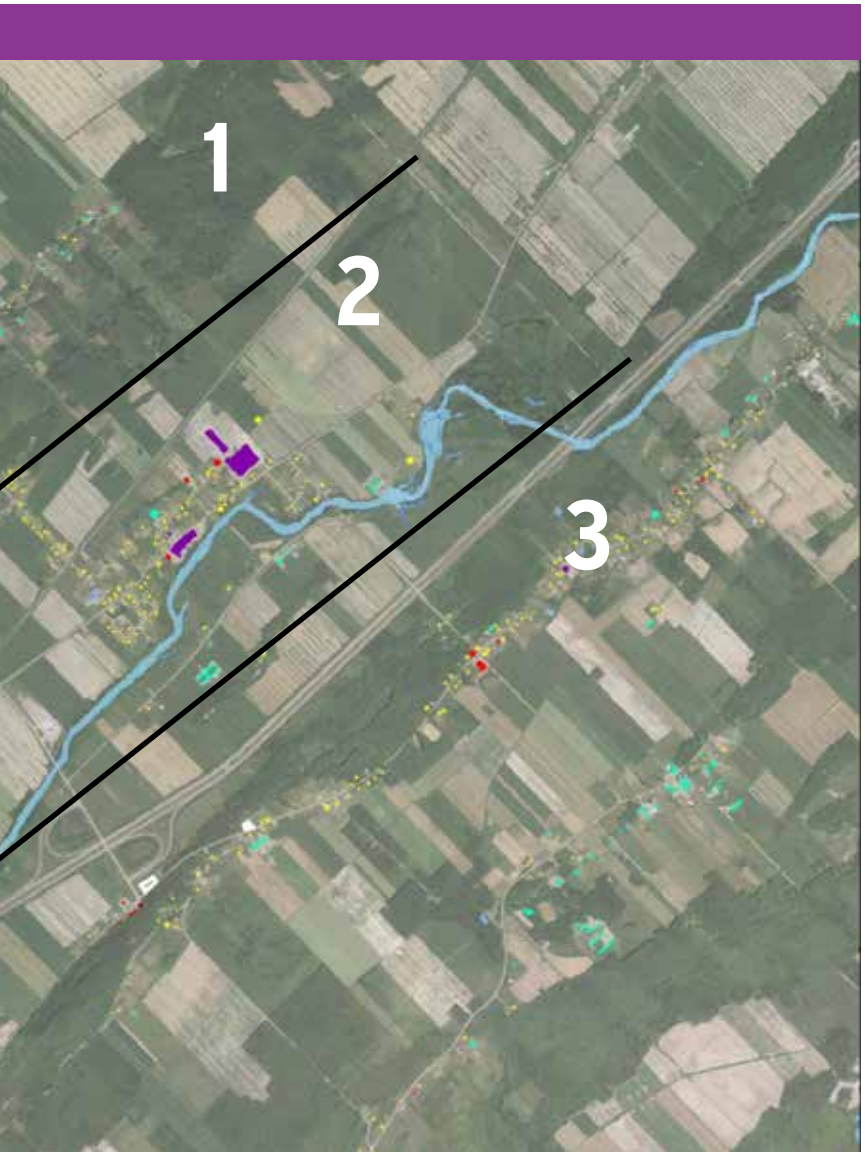


Figure 17 – Des ensembles variés

Photo : J. Gendron, 2014

Figure 18 – Usine Prolam

Photo : J. Gendron, 2014

Une série d'interventions fines, portées par des regroupements citoyens et des acteurs locaux, peuvent servir de courroie de transmission à la cohésion urbaine

## DES INTERVENTIONS SIMPLES, RÉALISABLES « ICI ET MAINTENANT »

Avoir des projets qui collent au contexte et aux ressources disponibles (structures et formes urbaines, capacités financières, acteurs du milieu, etc.) permet de prendre appui sur une stratégie de mise en œuvre qui tire parti du tissu social serré de Cap-Saint-Ignace. À cet effet, une série d'interventions fines, portées par des regroupements citoyens et des acteurs locaux peuvent servir de courroie de transmission à la cohésion urbaine de l'établissement et ainsi articuler les projets à la forme urbaine.

## LES BASES D'UN PROJET RASSEMBLEUR

- Identifier des lieux d'arrimages sur lesquels des interventions modestes pourront favoriser une cohésion à l'échelle de l'établissement.
- Mettre à profit les forces vives de la communauté pour réaliser des interventions fines et ponctuées sur l'espace public.

Figures 19 – Concept d'un plan d'ensemble de Cap-Saint-Ignace

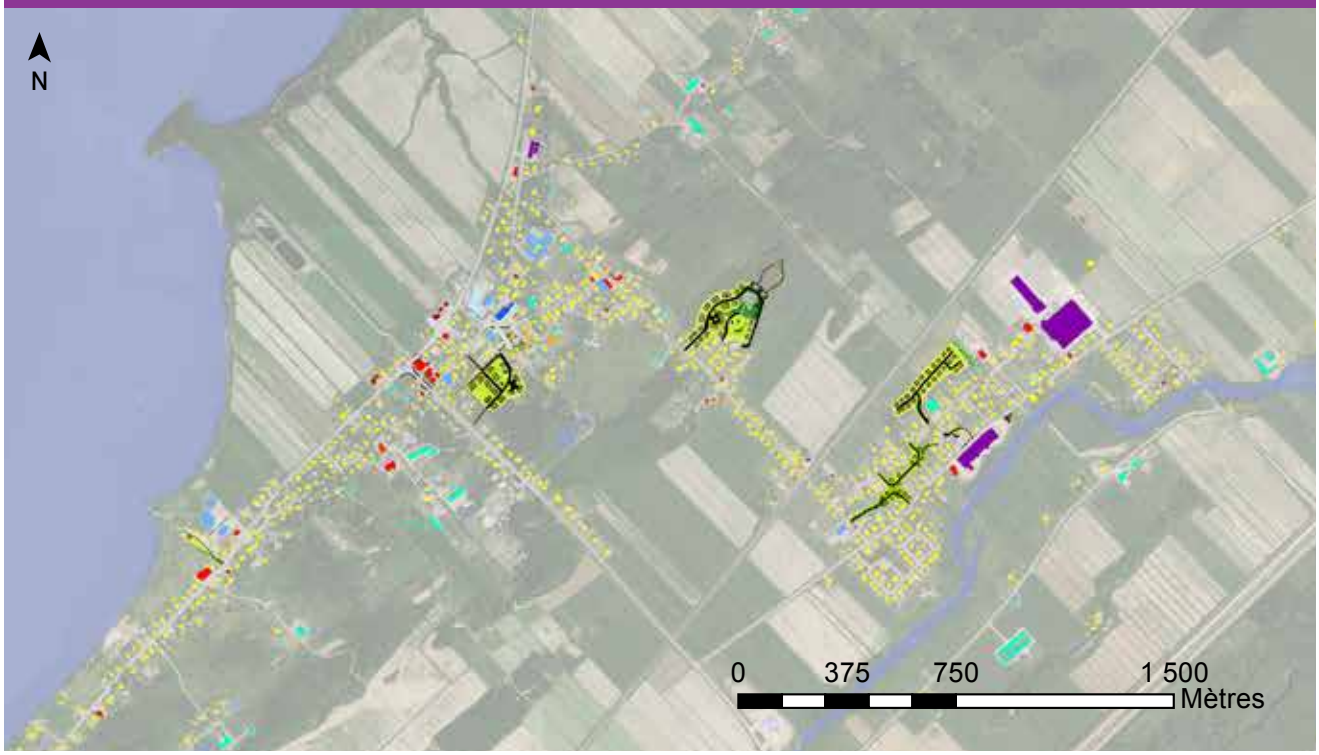


AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval

## VERS UN PROJET STRUCTURÉ ET STRUCTURANT

- Implanter une ossature verte composée de parcs linéaires et de sentiers à l'échelle de l'établissement, favorisant la cohésion d'ensemble.
- Consolider la trame urbaine en complétant et en circonscrivant les ensembles existants.
- Concentrer les interventions pour minimiser l'empiètement sur les terres agricoles.
- Mettre en valeur les cours d'eau au moyen de petites infrastructures comme des belvédères et un réseau de sentiers.

### Une redéfinition des rapports aux berges

À l'origine de Cap-Saint-Ignace, le fleuve servait de soutien aux activités de production, il n'a donc pas directement façonné l'organisation spatiale du village. Ainsi, l'arrivée des grands axes de transport terrestre a eu moins d'effets sur la configuration de l'espace et la synergie des différents ensembles qu'à Berthier-sur-Mer. Ce faisant, Cap-Saint-Ignace montre que malgré une urbanisation diffuse, un tissu social serré peut constituer un rempart à l'éclatement du milieu. Aujourd'hui, pour positionner Cap-Saint-Ignace dans un réseau à l'échelle régionale, il s'avère nécessaire de tirer parti des berges du fleuve. Les berges servent donc de point d'ancrage à une ossature d'espaces publics de différents types aptes à circonscrire et à relier les différents ensembles sur le territoire. Bref, Cap-Saint-Ignace est un exemple probant que l'urbanisation diffuse n'est pas fatalement synonyme d'un éclatement de la forme urbaine.

Figure 20 – Dynamiques actuelles et souhaitables de Cap-Saint-Ignace

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval

## Un réseau hiérarchisé dans l'espace et dans le temps comme ossature de l'urbanisation

Une stratégie de mise en œuvre fondée sur un réseau hiérarchisé d'espaces publics permet d'identifier les interventions clés qui assurent la cohérence de l'ensemble, puis de cibler des interventions ponctuelles à réaliser au fil du temps. Cela rend l'établissement plus résilient face aux changements de conjonctures et d'opportunités. Sans être tributaire de la réalisation du projet dans son ensemble, la structure du projet repose sur des points de saillance naturels ainsi que sur des lieux où convergent les activités publiques, constituant l'ossature du projet urbain. Celle-ci structure un réseau auquel la croissance de l'établissement pourra se rattacher.

La structure de l'intervention repose sur des points de saillance naturels ainsi que sur des lieux où convergent les activités publiques, constituant l'ossature du projet urbain

Face aux dynamiques régionales changeantes dans un contexte de métropolisation, les établissements littoraux se transforment et se redéfinissent. Des interventions urbanistiques pensées à l'échelle de l'établissement pourront permettre à ces villages d'embrasser ces dynamiques, tout en conservant leurs traits caractéristiques. Dès lors, l'élaboration d'un réseau hiérarchisé d'espaces publics dans l'espace et dans le temps comme ossature de l'urbanisation s'avère un outil pratique. Il permet d'encadrer le développement de nouveaux ensembles ou d'unité de voisinage au fil du temps sans que la cohérence de l'ensemble ne soit compromise. Cela permet de recourir à l'urbanisation diffuse sans faire éclater la structure urbaine et ainsi tomber dans le piège de l'étalement urbain.

### RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE


CALTHORPE, Peter (1993), *The Next American Metropolis: Ecology, Community and the American Dream*, Princeton Architecture Press, New York, 175 p.

CÔTÉ, Martine (1990) *Industrialisation et urbanisation à Montmagny 1883-1930*. Thèse de doctorat, Québec, Université Laval,. 328 p.

MRC DE MONTMAGNY, (1987). *Schéma d'aménagement : un territoire, notre territoire,* Montmagny, [s.e.], 160 p.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MONTMAGNY (2014), *Projet de schéma d'aménagement révisé*, Montmagny, 263 p.


**Figures 21 – Ossature modulable de Berthier-sur-Mer**

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : AMVAP, 2014

LÉGENDE

- Rue à faire immédiatement
- *Woonerf* à construire
- Fil vert
- Route agricole
- Noyau à mettre en valeur

**Figures 22 – Ossature modulable de Cap-Saint-Ignace**

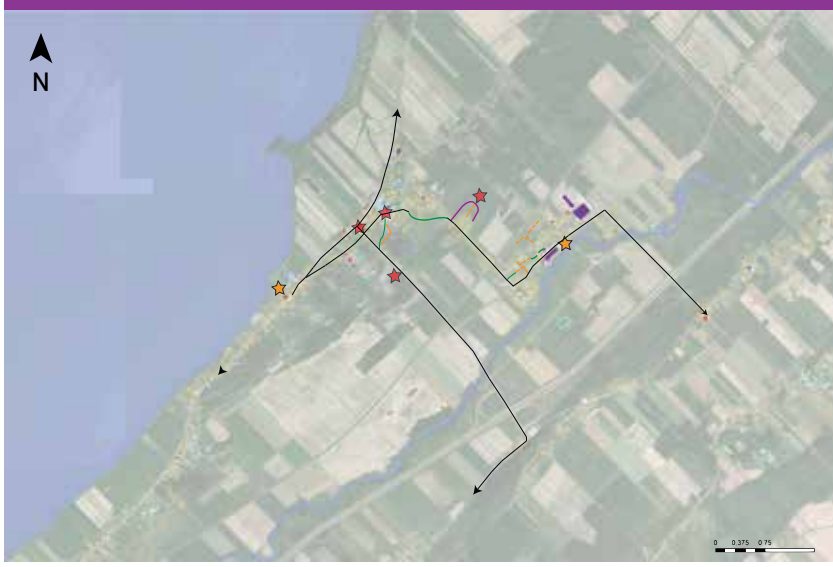


AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : AMVAP, 2014

LÉGENDE

- Rue à faire
- *Woonerf* à construire
- Fil vert
- Piste cyclable
- Noyau prioritaire à mettre en valeur
- Noyau à mettre en valeur

# MONTMAGNY,

## un chef-lieu à la confluence des ambitions

Pascal Beaulieu, Audrey-Ann Fillion, Étienne Lefebvre-Guimont, Johnatann Gordon, Laure Garel et Mohamed Amine Touhami

**Stratégiquement située à la convergence de grandes voies de communication, Montmagny s'impose comme chef-lieu. Outre l'importante concentration d'activités et de services à caractère régional, on trouve dans cette ville aux multiples visages une urbanité toute conviviale.**

Malgré les coups durs des dernières années tels que la fermeture de l'usine Whirlpool, ce chef-lieu a su garder son dynamisme et son pouvoir d'attraction. Qui plus est, dans le sillage des efforts de planification des différentes instances, tant locales que régionales, sa prédominance tend à s'intensifier : les villages voisins, véritables satellites, s'en remettent davantage au chef-lieu. Dans ce contexte, l'atteinte d'un équilibre entre les modes d'appropriation et les pratiques urbaines liés à la vie locale et régionale constitue un enjeu clé. On peut se questionner sur la nature des formes urbaines qui peuvent porter cet équilibre.

**Figure 1 – Tendances démographiques**

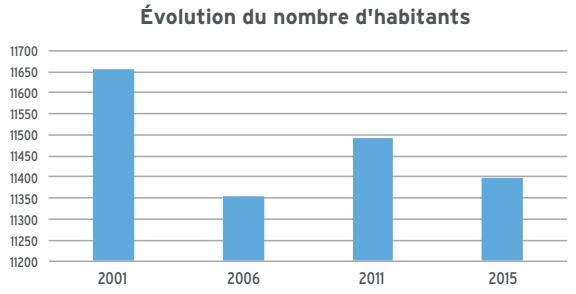


AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : Statistique Canada, recensement de la population, 2001, 2006, 2011. MAMOT, décret de population, 2015

^

**Montmagny a pour ambition d'augmenter sa population de 3 600 habitants d'ici 2030. Toutefois, ces quinze dernières années, on observe que celle-ci a diminuée.**

Figure 2 – Localisation des activités et principales centralités de la ville de Montmagny

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : AMVAP, 2014

## Entre confluence et dislocation

Les voies de communication, tant les cours d'eau que les routes, ont posé les bases d'une organisation spatiale marquée par la juxtaposition d'ensembles bien circonscrits, voire repliés sur eux-mêmes. À l'origine, le noyau villageois s'installe au point de confluence des rivières et amène une structure urbaine concentrique. Puis, l'arrivée des autoroutes vient modifier cette structure au profit d'une multiplication et d'une spécialisation des centralités. Cependant, traversant la ville de part en part, et ce à plusieurs hauteurs, les grands boulevards autoroutiers, sur lesquels s'étalent les centralités, détachent et isolent les voisinages. Bien que l'importante concentration d'activités à caractère public donne à ces lieux un fort pouvoir attractif, les formes urbaines dans lesquelles ils s'inscrivent bâillonnent leur effet rassembleur. Plutôt que d'interagir entres eux par l'entremise de lieux et d'espaces publics servant d'interfaces, les différents voisinages de Montmagny sont donc bien souvent séparés par des interstices.

### Interstices/interfaces

**INTERSTICE :** Espace vide qui marque une rupture entre les parties d'un ensemble urbain ou entre ses différentes parties.

**INTERFACE :** Limite transitive commune à deux ensembles urbains ou entre ses différentes parties.

### DES CENTRALITÉS SPÉCIALISÉES ET DISSOCIÉES

Les principales concentrations d'activités de Montmagny s'accomplissent toutes à l'échelle régionale, ce qui contribue à sa vitalité. En dépit de ce point commun, elles se différencient par la nature de leurs activités et leurs formes urbaines.

Figure 3 – Le cœur civique

Photo : J. Gendron, 2014

Le cœur civique accueille des activités surtout institutionnelles qui se répartissent sur un regroupement de rues rendant identifiable ce secteur emblématique de Montmagny. Le tissu est serré, l'architecture variée, et on trouve plusieurs espaces publics, tels que les parcs, les placettes et le parvis d'église qui donnent au vieux centre son caractère distinctif.

Figure 4 – Une centralité commerciale

Photo : J. Gendron, 2014

Les centralités, ici nommées commerciales et industrielles, s'étalent le long des grands boulevards autoroutiers. De grands bâtiments entourés de vastes stationnements forment un ensemble peu perméable. Ces centralités fonctionnent, pour ainsi dire, en vase clos.

Figure 5 – L'autoroute 20

Photo : Jo-Anick Proulx, 2015

## DES VOIES D'IMPORTANCE QUI DÉCOUPENT LE TERRITOIRE

Les voies d'importance traversant Montmagny ont des impacts à divers degrés. Certaines s'avèrent de réelles limites, d'autres ont une incidence plus faible.

L'autoroute 20 limite l'urbanisation au sud de Montmagny et fait office de barrière entre le rural et l'urbain. Les parcs industriels qui s'y greffent renforcent cet effet de barrière.

Figure 6 – Le boulevard Taché

Photo : J. Gendron, 2014

Le boulevard Taché se découpe en plusieurs segments, certains dédiés à l'activité commerciale, d'autres à l'activité résidentielle. Hôte d'un important transit autoroutier, la largeur imposante du boulevard Taché crée une rupture dans la ville. Cela contraint le déploiement de son rôle de boulevard urbain comme interface.

Figure 7 – Le chemin de fer

Photo : P. Beaulieu, 2014

À l'origine de la localisation des premières industries, le chemin de fer traverse l'intégralité de Montmagny et forme sa limite sud. Aujourd'hui, il restreint l'accès à la rivière du Sud et contribue à enclaver certains secteurs de la ville.

## Des sous-ensembles différenciés qui se juxtaposent au fil du temps

Figure 8 – Jusqu'aux années 1750

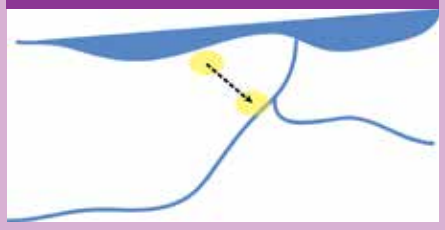

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Dessin : L. Garel, 2015

En raison de l'érosion des rives, l'établissement situé à Pointe-à-la-Caille se déplace vers l'emplacement actuel de Montmagny.

Figure 9 – Des années 1750 aux années 1950

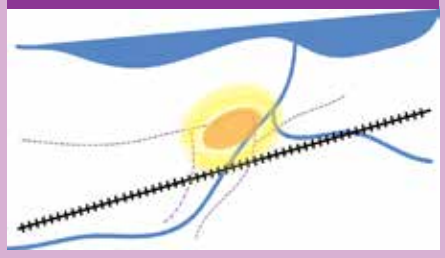

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Dessin : L. Garel, 2015

Avec l'arrivée du chemin de fer, les dynamiques urbaines se transforment. On passe d'un noyau situé à la confluence hydrographique, vers une urbanisation orientée est-ouest.

Figure 10 – Des années 1950 à aujourd'hui

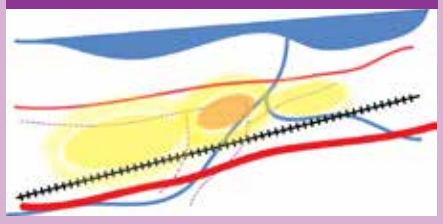

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / L. Garel, 2015

L'arrivée des grandes voies extrarégionales vient confirmer la dynamique est-ouest. Le rôle de la confluence hydrographique ne guide désormais plus l'urbanisation.

LÉGENDE

- Noyau villageois/urbain
- Chemin de fer
- Cours d'eau
- Premières voies
- Grandes voies
- Déplacement du noyau

## UNE COLLECTION DE VOISINAGES

Distincts, les voisinages s'insèrent ici et là dans de grands espaces découpés par les voies de communication. La diversité des habitations et des ambiances qu'on y retrouve pose les bases d'une mixité sociale durable. Les divers voisinages rejoignent autant les goûts et les aspirations des familles comme des petits ménages, des jeunes comme des aînés, recherchant un milieu à échelle humaine, telle une petite ville dynamique à la campagne.

Les lieux générant un important achalandage sont répartis sur le pourtour des voisinages et en protègent ainsi la tranquillité. Cependant, conçu pour l'automobile, l'aménagement de ces espaces, combiné à l'absence de lieux publics d'échelle intermédiaire, isole les voisinages les uns des autres (figure 12). Les secteurs résidentiels prennent l'allure, en quelque sorte, d'une courtepointe inachevée aux morceaux désarticulés, dont on ne peut cerner le motif d'ensemble.

Figure 12 – Un voisinage isolé des autres

Photo : A. Fillion, 2014

Au bout d'une rue sans issue, une affiche signalant un secteur privé.

Figure 13 – Les bureaux du CSSS Montmagny-L'Islet

Photo : J. Gendron, 2014

## UN ARRIMAGE INACHEVÉ ENTRE LES ÉCHELLES : ENTRE L'ENTRE-SOI ET L'ENTRE-NOUS

Les échelles régionale et de voisinage sont bien représentées. On trouve les infrastructures nécessaires pour supporter les pratiques qui y affèrent. Cependant, l'échelle intermédiaire, celle de la ville, est plutôt embryonnaire alors qu'elle est cruciale. C'est cette échelle qui assure l'articulation entre le voisinage, espace de la familiarité, de l'entre-soi ; et la ville, espace de la convivialité urbaine, de l'entre-nous. À l'heure actuelle, les lieux potentiellement structurants sont effacés, ou s'imposent davantage comme interstices.

Figure 11 – Dynamique actuelle : L'effet polarisant des intersections des grandes voies et atomisation de la structure urbaine

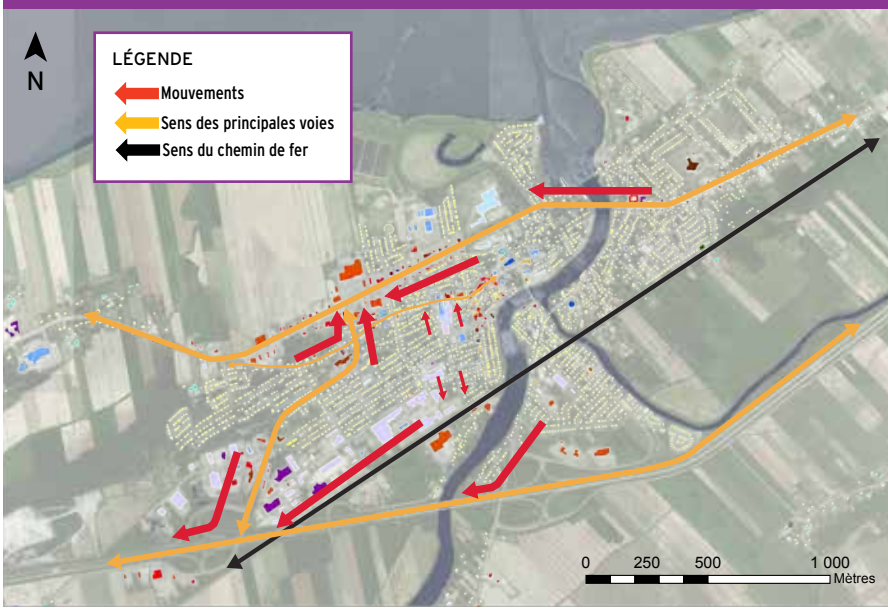


AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : AMVAP, 2010

Les lotissements résidentiels s'articulent à une structure urbaine caractérisée par l'absence de centralités de voisinage. Ils ont comme unique lien entre eux leur raccordement sur une grande voie de transport. Ceci renforce l'absence de dialogue et d'interaction entre les lotissements, conduisant à une certaine atomisation de la structure urbaine.

## DES LIEUX STRUCTURANTS AU POTENTIEL INEXPLOITÉ

On retrouve plusieurs bâtiments monumentaux à caractère public répartis dans la ville généralement près des voies importantes (figure 13). Entourés d'ensembles d'habitation, ils offrent les qualités d'un point de convergence qui reste à être déployé.

Figure 14 – Dynamique souhaitée : Un réseau d'espaces publics qualifiés pour un dialogue entre les échelles

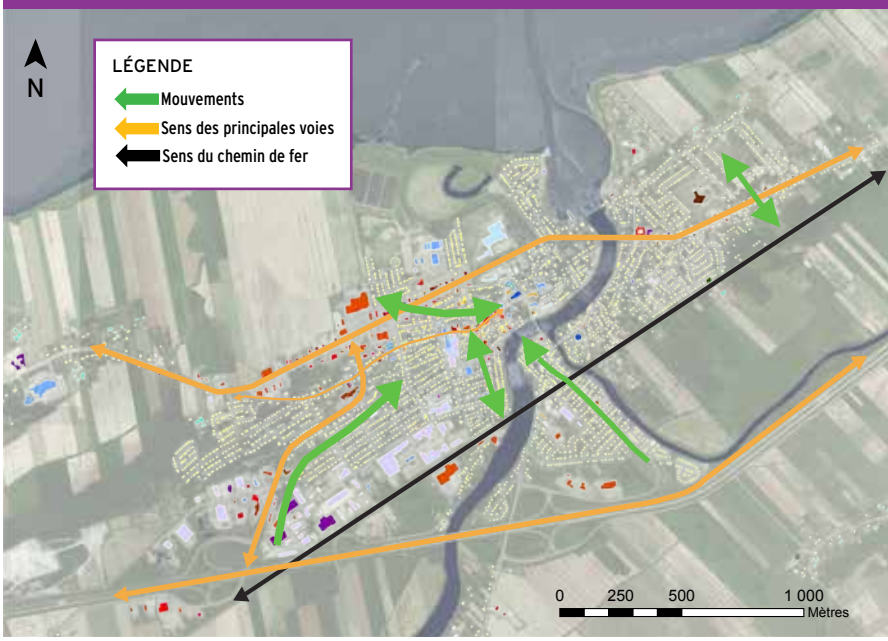


AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : AMVAP, 2010

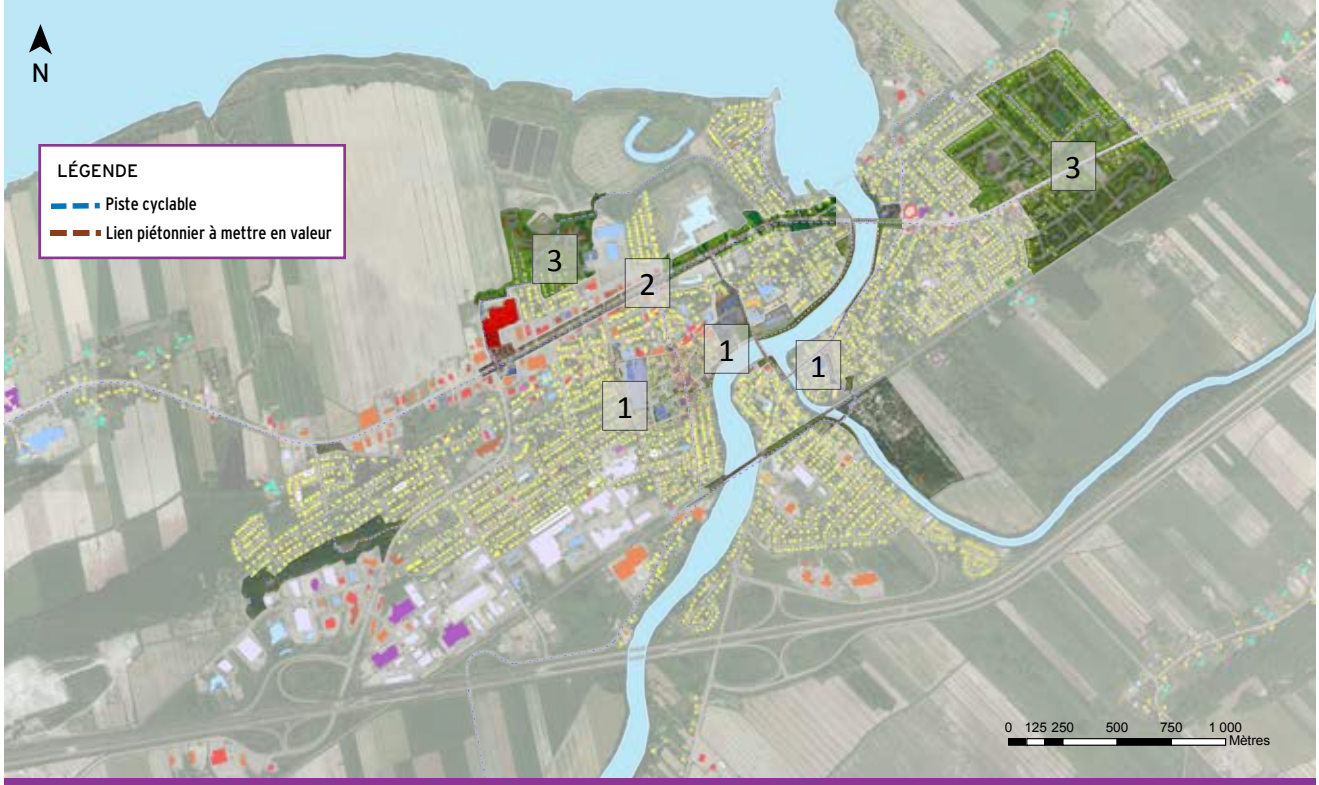


Figure 15 – Plan d'ensemble

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Dessin : M. A. Touhami, 2015

# Comment passer de l'interstice à l'interface ?

Les échelles régionale et de voisinage fonctionnent comme des espaces parallèles dont il faut trouver les points d'arrimage, afin de les faire interagir. Les centralités sont entretenues de manière à répondre aux besoins et modes d'appropriation propres à une seule échelle et les voisinages ne font que se juxtaposer. Le rôle actuel joué par l'échelle intermédiaire paraît insuffisant parce qu'il ne réussit pas à faire d'elle une réelle interface entre le régional et le voisinage. Ainsi, la majeure partie des rapports urbains tendent vers les grandes voies et les centralités à caractère régional (figure 11).

Le projet proposé prend appui sur le réaménagement de lieux à caractère public de sorte à affirmer le rôle de l'échelle intermédiaire (figure 14). En d'autres termes, il s'agit d'y intervenir afin qu'ils deviennent des interfaces (figure 15).

## PROPOSITIONS D'INTERVENTIONS

1

### Une mise en réseau par une ossature verte

La création d'une ossature verte comprenant un réseau cyclable et piéton ainsi que des espaces verts permet de reconnecter les centralités, les voisinages et les lieux structurants (figure 16). Ce projet est accompagné de l'introduction de marqueurs visuels forts contribuant à la lisibilité de l'espace, ce qui permet d'orienter les usagers et ainsi réduire l'impact de certains interstices (figure 17). La création d'espaces de séjours à proximité des lieux publics a aussi pour but d'inciter à l'arrêt et à la jouissance du lieu (figure 18).

La requalification de ce site prévoit la possibilité de renforcer le rôle structurant du pourtour de l'église Saint-Mathieu, qui constitue un espace de transition vers l'entrée nord du parc Saint-Nicolas.

### Objectifs

Le plan d'ensemble de Montmagny s'appuie sur trois grands objectifs :

- Affirmer la hiérarchie des voies afin d'améliorer la lisibilité de l'espace.
- Améliorer la qualité des abords des cours d'eau afin de leur donner un rôle d'interface.
- Consolider le tissu urbain autour des lieux structurants afin de les intégrer à l'ensemble de Montmagny.

Figure 16 – L'Église Saint-Mathieu

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Dessin : M. A. Touhami, 2015

Figure 17 – L'intersection 8ième rue / avenue Sainte-Brigitte

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Dessin : M. A. Touhami, 2015

L'ajout de marqueurs visuels augmente la lisibilité de l'espace et dirige vers les autres lieux d'intérêt.

Figure 18 – La rivière du Sud

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Dessin : M. A. Touhami, 2015

Mise en place d'une boucle agrémentée d'espaces de séjour qui redonnent plein accès à la rivière du Sud, au bras Saint-Nicolas et au fleuve Saint-Laurent.

## Les échelles régionale et de voisinage fonctionnent comme des espaces parallèles dont il faut trouver les points d'arrimage afin de les faire interagir

2

**Le boulevard Taché, une voie urbaine au rôle de centre-ville**

Les interventions proposées visent à atténuer l'effet d'interstice créé par la forme du boulevard pour permettre un meilleur dialogue entre les voisinages situés de part et d'autre. L'ajout de végétation et d'espaces réservés aux piétons et cyclistes permettra de favoriser l'utilisation du boulevard de différentes manières, et ainsi, lui permettre d'accomplir son rôle d'épine dorsale. L'agrandissement des Galeries Montmagny et la création d'une placette publique en façade auront pour effet de créer un réel lieu de rassemblement pour ce cœur commercial qui en est dépourvu à l'heure actuelle (figures 19 et 20).

Figure 19 – Requalification du boulevard Taché

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Dessin : M. A. Touhami, 2015

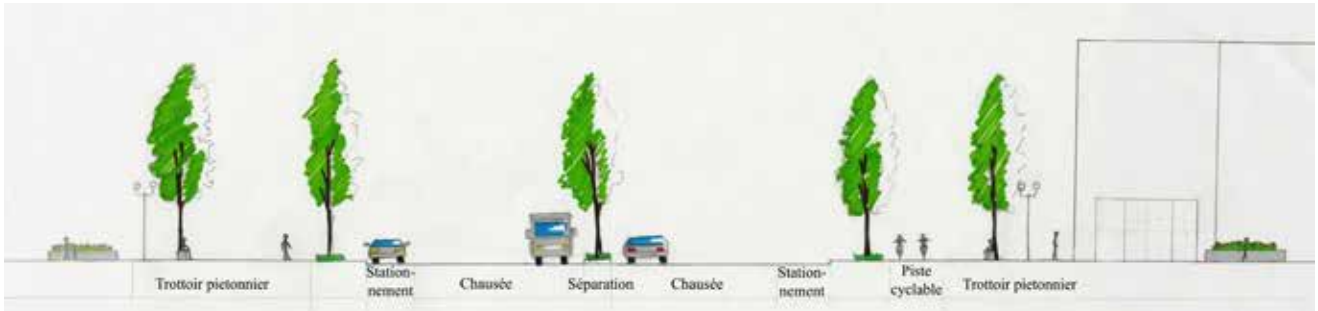


Figure 20 – Coupe du boulevard Taché

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Dessin : M. A. Touhami, 2015

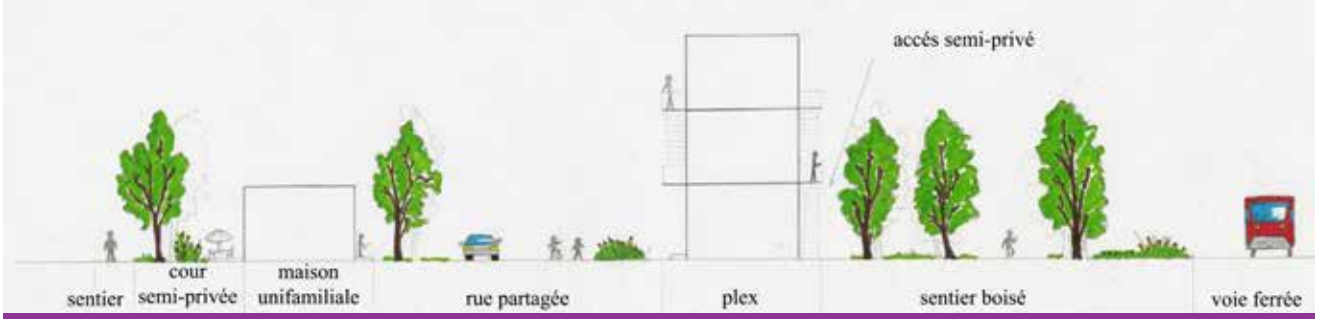


Figure 21 – Coupe des nouveaux ensembles

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Dessin : M. A. Touhami, 2015

3

Figure 22 – Densification à l'Est de la rivière du Sud

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Dessin : M. A. Touhami, 2015

### L'ÉCHELLE INTERMÉDIAIRE : OSSATURE DE L'URBANISATION

Les interventions proposées sont de nature à se réaliser à court, moyen et long terme. Il est envisageable de voir à court terme la complétion des ensembles inachevés et la requalification des tronçons de voies identifiés. Cette requalification viendra affirmer le rôle secondaire de certaines voies afin qu'elles constituent un lien avéré entre le régional et le voisinage. À moyen et long terme, la transformation du boulevard Taché et la mise en place de l'ossature verte viennent appuyer la volonté de connexion entre les ensembles et recréer une ville appropriable par tous et pour tous.

## Un projet alliant réactualisation et urbanisation

En tant qu'acteur principal du développement de son territoire, la Ville est appelée à adopter les règlements d'urbanisme qui permettront de faire de l'ensemble de Montmagny un tout cohérent apte à atteindre ses ambitions. À l'image des efforts entrepris depuis quelques années, la Ville pourra s'adjoindre les promoteurs afin de lancer l'aménagement des interstices qui marquent son territoire pour en faire des interfaces créant le dialogue recherché à l'échelle de la ville.

### Optimiser l'urbanisation

Il est proposé de compléter et de créer des ensembles résidentiels autour de lieux structurants qui permettront de rompre l'isolement de certaines infrastructures institutionnelles, et conséquemment, de les arrimer au reste de l'ensemble urbain de sorte à créer un tout cohérent.

Ces nouveaux ensembles s'accrochent à l'ossature verte, proposée à l'échelle de la ville, par des sentiers piétons qui relient une diversité de bâtiments résidentiels implantés sur des rues et des cours partagées. Fortement végétalisés, ces nouveaux ensembles accueillent également des jardins communautaires. La consolidation de l'urbanisation vient diminuer, voire supprimer, les interstices marquant actuellement le tissu urbain, et ainsi favoriser les interactions entre les différents voisinages (figures 21 et 22).

Figure 23 – Ossature modulable d'intervention

AME 6602 Essai-laboratoire, volet urbanisme / 2014-2015 / ÉSAD, Université Laval / Source : AMVAP, 2010

LÉGENDE

- Route à requalifier maintenant
- Route à requalifier
- Fil vert
- Ensemble à compléter
- Ensemble à créer
- Ensemble *non aedificandi*
- Nouvel espace commercial

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CÔTÉ, Martine (1990). *Industrialisation et urbanisation à Montmagny 1883-1930*, Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 328 p.

HÉBERT, Yves (1996). *Montmagny-- une histoire, 1646-1996 : la seigneurie, le village, la ville, Montmagny*, Quebec : Montmagny 1646-1996 inc, 304 p.

LABERGE, Alain (1993). *Histoire de la Côte-du-Sud*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 644 p.

MRC DE MONTMAGNY (1987). *Schéma d'aménagement : un territoire, notre territoire*, Montmagny, [s.e.], 160 p.

MRC DE MONTMAGNY (2014). *Projet de schéma d'aménagement et de développement révisé*, Montmagny, [s.e.], 263 p.

UNIVERSITÉ
LAVAL

**Faculté d'aménagement,**
**d'architecture, d'art et de design**
École supérieure d'aménagement
du territoire et de développement régional